

Suicide dans une maison du 3e âge

RENÉE ROWAN

Certains suicides ont vraiment plus de résonances que d'autres.

Dès le lendemain du suicide d'un des pensionnaires âgé de 80 ans, l'administrateur provisoire de la résidence Maison-Neuve, située rue Nicolet, dans l'Est de la ville, a créé un comité de prévention du suicide et a émis une directive pour doubler le personnel le soir et la nuit sur les unités de soins.

Il y aura, en outre, révision des dossiers cliniques de tous les bénéficiaires pour tenter d'identifier ceux qui pourraient avoir des tendances suicidaires. Le taux d'occupation des lieux sera aussi abaissé de 228 à 210 résidents d'ici quelques semaines pour alléger le fardeau du personnel et permettre une meilleure réorganisation de la vie de la résidence. La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 85 ans.

Il y avait déjà eu, en mars dernier, une tentative de suicide dans le même établissement qui a, actuellement, un statut de quasi-tutelle.

« Les deux malheureux événements n'ont rien à voir avec la qualité des soins et les qualifications du personnel ne sont nullement en cause », précise le planificateur conseil, M. Léon Gilbert.

La résidence Maison-Neuve, une corporation privée connue sous le nom des Résidences Maison-Neuve Inc., mais dont le fonctionnement, l'organisation et le financement sont publics, connaît des difficultés d'ordre administratif depuis bientôt un an. Le directeur général a été démis de ses fonctions l'automne dernier et n'a pas encore été remplacé.

Nommé par la ministre de la Santé et des Services sociaux le 4 juillet dernier, M. Gilbert occupe le poste d'administrateur provisoire depuis le 11 juillet seulement. Il dispose de tous les pouvoirs de la ministre pour une période de 60 jours et doit, d'ici le début de septembre, remettre un

Voir page 10 : Suicide

Le gouvernement Mulroney fait une pirouette Débat-marathon sur l'avortement

■ Les conservateurs déposeront mardi une nouvelle proposition à un seul choix

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Le débat sur l'avortement débutera mardi prochain à la Chambre des communes et les députés fédéraux n'auront pas de vacances tant et aussi longtemps qu'ils ne se seront pas prononcés par un vote libre sur la question.

C'est ce qu'a annoncé hier le leader adjoint du gouvernement en Chambre Doug Lewis qui a toutefois concédé de donner un répit aujourd'hui aux parlementaires.

Pour dénouer l'impasse qui subsistait dans ce dossier depuis deux semaines, le gouvernement a accepté de modifier sa motion à choix multiples présentée en mai.

La nouvelle proposition du gouvernement ne comprendra qu'un seul choix que M. Lewis a refusé de révéler. On s'attend toutefois à ce qu'il s'agisse de la position de compromis privilégiée par le ministre de la Justice qui consiste à permettre le libre accès à des services d'avortement jusqu'à un certain nombre de semaines, puis à l'interdire, sauf si la vie ou

la santé de la mère est en danger.

Cette motion, dont l'intention est toujours de sonder l'opinion des députés, pourra être amendée par les députés comme toute motion normale et les parlementaires pourront s'exprimer sur chaque amendement.

En agissant de la sorte, le gouvernement donne raison à l'opposition qui a toujours dénoncé la motion originale. Libéraux et néo-démocrates accusaient le gouvernement de manquer de leadership en ne déposant pas un projet de loi établissant clairement sa position.

Pour le gouvernement, il s'agissait de connaître l'option privilégiée par la Chambre afin d'orienter l'élaboration du projet de loi qu'il s'est engagé à présenter après le jugement de la Cour suprême en janvier. Le résultat du vote libre aura le même

rôle, mais la loi ne sera pas déposée avant l'automne s'il n'y a pas d'élections.

À l'origine, les députés devaient se prononcer sur trois options en commençant par la position pro-choix, Voir page 10 : Avortement

Dukakis convie les Américains à une politique de grandeur



Le candidat démocrate à la présidence, Michael Dukakis, trinque à son succès, hier, à la convention d'Atlanta.

MICHEL C. AUGER

Envoyé spécial

ATLANTA — C'est à une « nouvelle ère de grandeur », à un retour au rêve américain que le candidat démocrate Michael Dukakis entend convier l'électorat américain aux élections présidentielles de novembre.

Dans le discours d'acceptation qu'il devait prononcer, hier soir, à sa première présence devant le congrès de son parti à Atlanta, Michael Dukakis voulait non seulement donner au public américain la chance de connaître son programme mais aussi de lui faire voir quel type d'homme il était.

« Il y a dix-huit mois, Michael Dukakis a commencé sa campagne électorale dans les cuisines et les salons des électeurs de l'Iowa et du New Hampshire à parler à de petits groupes de personnes. Ce soir, il veut faire la même chose alors qu'il a la chance d'entrer dans le salon de plusieurs millions d'Américains.

« Nous allons gagner cette élection parce que nous sommes le parti qui croit au rêve américain. Je le sais, parce que je suis le produit de ce

Voir page 10 : Dukakis

Sikhs-Québec, même combat !

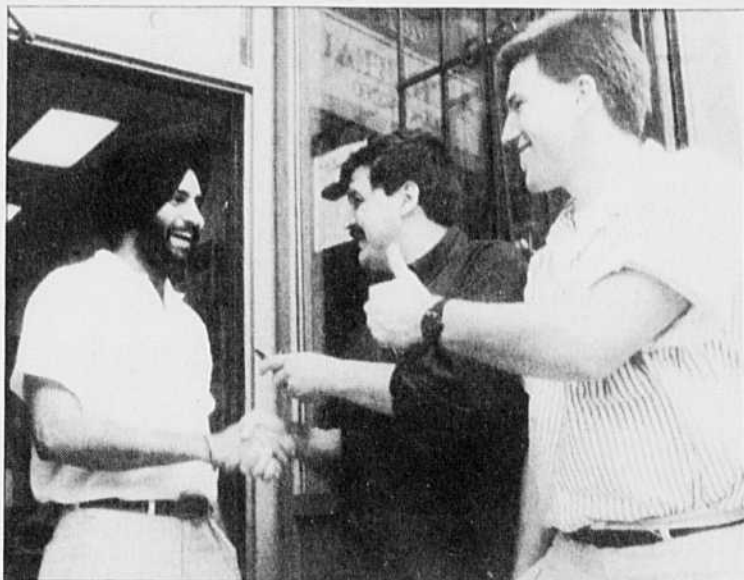


Photo Chantal Kayser

Hans Marotte et Gilles Rhéaume devant un établissement de la rue Saint-Laurent tenu par un Sikh. « Sikhs-Québec, même combat ! », a lancé Rhéaume.

Hans Marotte visite les boutiques qu'il voulait peinturlurer hier...

MARTIN PELCHAT

Il y a encore peu de temps, Hans Marotte préconisait le barbouillage des vitrines de commerces non conformes à la loi 101. Hier, troquant la bannière d'Action pour un Québec français pour celle du Parti indépendantiste, il les a tout simplement visités.

Le jeune homme de 20 ans, qui sera inculpé le 23 août prochain sous 43 chefs d'accusation de mé-

faits, a participé hier à la croisière de Gilles Rhéaume sur le boulevard Saint-Laurent. En ce jeune homme, M. Rhéaume a vu un « nouveau bras pour porter le flambeau ». Avec 50 jeunes de la trempe d'Hans Marotte, l'indépendance du Québec n'est plus qu'une question de quelques années », dit-il.

Les deux hommes ont arpenté une vingtaine de commerces à la recherche des contrevenants à la loi 101, pendant que les caméras

Voir page 10 : Marotte

L'herbicide atrazine cause des anomalies chez les animaux et les humains Une bombe à retardement dans nos champs de maïs

(PC) — L'herbicide utilisé dans la plupart des champs de maïs du Canada, l'atrazine, « cause des anomalies chez les animaux et les humains », affirme un généticien de l'université Western, en Ontario, M. Joe Cummins, qui déplore la lenteur d'intervention d'Ottawa.

Le ministère canadien de l'Agric-

culture a entrepris une révision du produit et de ses dangers mais prévoit ne pas aboutir « avant deux ou trois ans », confirme Laura Doliner, d'Agriculture Canada.

Ce délai est trop long, soutient le professeur Cummins, qui qualifie l'atrazine de « bombe à retardement ».

Utilisé depuis 1960, l'atrazine per-

met aux agriculteurs de produire du maïs à travers la plus grande partie du Québec et de l'Ontario ainsi que dans certaines régions du Manitoba et des Maritimes.

L'Association des producteurs de maïs craint vivement l'interdiction de ce produit qui livrerait de nouveau leurs récoltes aux mauvaises

herbes, faute d'une alternative.

Au Canada, plus de 960.000 hectares de terres sont consacrés à la culture du maïs, dont 700.000 en Ontario et 240.000 au Québec.

Les recherches du professeur Cummins montrent que l'atrazine cause des anomalies génétiques chez les animaux et les humains. On

le retrouve aussi, dit-il, « en quantités alarmantes » dans les eaux de surface de l'Ontario et des Grands Lacs.

L'atrazine pénètre dans le corps humain par la consommation d'eau ou la baignade. Selon M. Cummins, elle peut causer des malformations congénitales et des dommages gé-

Voir page 10 : Bombe

La sortie belliqueuse de Bouchard à propos de C-72 Rémillard absout mais le PQ parle d'ingérence

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le gouvernement et l'opposition ont eu des réactions diamétralement opposées, hier, aux propos tenus la veille par le Secrétaire d'Etat du Canada, concernant la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les langues officielles (C-72).

M. Lucien Bouchard ne nie en rien son engagement verbal visant au respect des compétences linguistiques du Québec, estime le ministre de la Justice et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, dans un entretien avec LE DEVOIR, hier.

Se fondant sur les notes de l'allocation de M. Bouchard devant le comité du sénat qui étudie le C-72 (dont l'adoption pourrait être complétée la semaine prochaine), M. Gil Rémillard n'y voit pas de contradiction avec les propos antérieurs de son collègue fédéral quant au respect des compétences du Québec en matière linguistique. Il cite M. Bouchard, pour qui le C-72 étend « désormais la promotion des langues officielles à l'ensemble de la société canadienne, dans le respect des compétences provinciales et territoriales ».

À la suite de M. Bouchard, M. Rémillard signale que, « depuis l'au-

tomne dernier, des ententes-cadres ont été conclues avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, du Yukon, de la Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Édouard, visant la promotion des langues officielles dans ces provinces, par la mise en place de services nouveaux, meilleurs et plus nombreux ». De telles ententes - M. Rémillard rappelle qu'il y en aura une pour le Québec - sont la reconnaissance dans les faits de l'asymétrie du fédéralisme canadien, opine M. Rémillard; sinon, une seule entente serait valable pour l'ensemble des provinces et du pays.

M. Rémillard ne voit donc pas de

Voir page 10 : Rémillard



Agriculture Canada a entrepris une révision de l'atrazine, qui permet au maïs de pousser sans être dévoré par les insectes, mais ne prévoit pas aboutir avant trois ans même si le produit suscite des craintes.

AUJOURD'HUI



LA RADIO POUR LES AVEUGLES

Chaque jour les handicapés visuels du Québec peuvent entendre lire pour eux les nouvelles du jour puisées dans les grands quotidiens nationaux et régionaux. André Hamel a parlé de cette «radio» nouvelle genre à Marie Laurier. Page 11

ANNÉE DIFFICILE POUR LÉVESQUE BEAUBIEN

La firme de courtage Lévesque Beaubien a connu une année tumultueuse, affichant des profits quatre fois inférieurs à ceux de l'an dernier. Page 15

SPEC Électronique

Ummoulin

8390 ST-HUBERT (au sud de Métropolitain) 388-4777 / 388-1122

1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3322

MA6666

Cuisson Easy-Matique
Puissance 700w. Sonde
Décongélation au poids
Réchauffe et maintien de la température; 1.0 pi

Quasar

Si seulement nos mères avaient su !

Qu'à ce prix elles pourraient, en 1988 se libérer d'une corvée

369\$

La soi-disante sépulture de Champlain
Un pauvre dans une tombe de pauvre...

MARTIN PELCHAT

La présumée sépulture de Champlain n'était pas une tombe de « riche », comme le soutenaient les tenants de l'exhumation. Elle était plutôt faite de pin blanc, un bois de faible qualité, a révélé l'expertise commandée par le ministère des Affaires culturelles.

Pour le ministère, ces résultats viennent enfoncer un dernier clou dans le cercueil de cette première affaire Champlain, à quelques jours du dépôt de la demande de permis pour de nouvelles fouilles du découvreur du tombeau, René Lévesque, et de son collègue Charles Beaudry.

MM. Lévesque et Beaudry refusaient encore de croire, comme le prétendent les archéologues du ministère, que le tombeau découvert sous la Basilique de Québec contenait les restes du jésuite Emmanuel Huygens, décédé en 1879. Le corps d'un humble jésuite n'a pas pu être déposé dans une riche tombe de cuivre scellée de plomb, disaient-ils en substance.

Mais aujourd'hui, même le jésuite et historien Adrien Pouliot, partisan de M. Lévesque, admet que le débat sur le contenu de la sépulture est clos.

Le père Pouliot a pu prendre

connaissance hier de la facture préparée par la maison funéraire Lépine & Cloutier pour la mise en terre du père Huygens. Cette facture dit-il, a été émise pour un cercueil plombé enveloppé de bois.

« À l'époque, les cercueils étaient plombés pour empêcher la propagation des odeurs dans la nef de l'église », explique-t-on chez Lépine & Cloutier.

Le père Pouliot demeure cependant convaincu du bien fondé de poursuivre les recherches sous la sépulture du père Huygens. La Société historique de Québec vient d'ailleurs d'accorder son appui à cet effet à M. Lévesque.

Elle demande à la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, « de passer outre aux querelles du milieu archéologique et d'exiger que les fouilles soient reprises dans cette crypte de la Basilique », explique un porte-parole, Marc Beaudoin.

À la Direction du patrimoine du ministère, Adélard Guillette promet d'étudier la demande de MM. Lévesque et Beaudry avec intérêt. La Commission des biens culturels, l'archevêché de Québec et la Cour supérieure devront cependant donner leur accord à l'éventuelle reprise des fouilles.



Pour la libérale Sharon Carstairs, le discours du trône était « long en promesses et court en réalisme ».

La poussée de Québec comme ville touristique marque un cran d'arrêt

QUÉBEC (PC) — Après avoir marqué une progression intéressante au cours des quatre dernières années, l'industrie touristique stagne dans la région de Québec, faute d'événements d'envergure et à cause d'une diminution de la clientèle surtout américaine.

« Ca vient à peine de repartir, note M. Michel Couture, président de l'Association hôtelière, section de Québec, mais je ne vous cacherais pas que nous étions plus nerveux vers le 13 ou le 14 juillet, car on se deman-

dait si ça allait démarrer pour de bon. C'est une situation qui a donné des sueurs froides aux gens de l'industrie touristique pendant un bout de temps. »

L'industrie touristique génère des retombées annuelles de \$ 600 millions dans la grande région de Québec.

« Au train où vont les choses depuis le début de janvier, précise M. Couture, il est à peu près assuré que nous allons terminer l'année avec un taux d'occupation d'un peu plus de 58 %, des chambres et des hôtels de la région, comparativement à près de 61 % l'an passé (60,6 %). Mais comme on dispose de 350 chambres de plus comparativement à l'an dernier (pour un grand total de 8,000), la baisse réelle va être non pas de plus de 2 %, mais d'un peu plus de 1 %. »

L'industrie touristique régionale « perd » \$ 10 millions, pour chaque recul de 1 %, et devrait ainsi rapporter entre \$ 10 à \$ 20 millions de moins cette année, selon les données fournies par M. Couture.

D'autres causes viennent également expliquer l'air morose de plusieurs restaurateurs ou hôteliers de la région de Québec depuis le début de l'été, d'après M. Fred Carraro, directeur général de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec.

M. Carraro relève notamment la montée du dollar canadien, ce qui a incité plusieurs Québécois à gagner les plages de la côte est américaine cet été. D'autre part, plusieurs Américains ont repoussé leurs vacances annuelles, étant engagés dans la

Même minoritaire, Gary Filmon tentera de faire approuver le lac Meech

WINNIPEG (PC) — Après avoir dit que l'accord du lac Meech ne constituait pas une priorité, le gouvernement minoritaire du premier ministre manitobain Gary Filmon tentera finalement de faire ratifier l'entente constitutionnelle par la législature provinciale au cours de la session qui s'est ouverte mercredi, a-t-on appris dans le Discours du trône.

Lu par le lieutenant-gouverneur George Johnson, ce premier Discours du trône du gouvernement conservateur de M. Filmon a éga-

lement promis de rationaliser la bureaucratie provinciale, de réduire le déficit, d'utiliser des revenus de loterie pour défrayer certains coûts du système de soins de santé et de mettre enfin en vigueur la Loi sur la liberté d'information du Manitoba. Ce projet de loi a été adopté par le précédent gouvernement néo-démocrate, mais son application s'est trouvée embourbée dans les dédales de la bureaucratie.

Le premier ministre Filmon a déclaré en conférence de presse que l'entente constitutionnelle du lac Meech, déjà ratifiée par huit des 10 provinces, devait être réglée pour que le Manitoba puisse passer à des affaires plus pressantes.

Mais ce ne sera pas facile, puisque les libéraux manitobains exigent des modifications à l'accord avant de lui donner leur approbation. Avec ses 25 députés, le gouvernement minoritaire de M. Filmon, élu de justesse le 26 avril dernier, n'arrivera pas à le faire adopter sans l'appui des libéraux ou des néo-démocrates.

Le Nouveau-Brunswick est la seule autre province qui n'a pas encore adopté l'accord constitutionnel.

Comme il s'y était engagé, le gouvernement manitobain modifiera certaines lois du travail qu'il juge trop favorables aux syndicats, et éliminera trois sociétés d'État.

Sanivan en appel pour entreposer quand même ses BPC à Senneterre

ISABELLE PARÉ

La compagnie Selenco, filiale de Sanivan, portera en appel la décision de la Cour supérieure l'empêchant de poursuivre l'entreposage de BPC à Senneterre tant que des audiences publiques et une étude d'impact environnemental n'auront pas été tenues à ce sujet.

C'est ce qu'a fait savoir hier le groupe Sanivan qui allègue avoir toujours respecté la loi sur la protection de l'environnement pour les phases I et II de son projet de centre d'élimination des BPC.

Le président de Sanivan, M. Jean-Pierre Soudard, a fait savoir hier que la filiale Selenco n'avait qu'entreposé des BPC (Phase I) et s'était toujours montrée soucieuse d'informer la population de la région sur son projet global d'élimination des biphényles polychlorés en Abitibi.

La compagnie avait soutenu devant la Cour que seules ses activités reliées à la destruction des BPC (Phase II) devaient faire l'objet d'études d'impact en vertu de la loi. Aussi, a-t-elle ouvert son centre d'entreposage en juin dernier après obtenu les permis nécessaires du MENVQ, malgré l'opposition de groupes réclamant la tenue d'audiences sur l'ensemble du projet.

Les autorités de Senneterre, qui ont donné leur accord à Sanivan il y a deux ans, craignent maintenant que ne soit remis en cause l'avenir du projet global de traitement des BPC à Senneterre. Le Conseil municipal a d'ailleurs décidé hier de remettre en question l'achat par la ville de Senneterre de la base radar des Forces armées canadiennes, étant donné les obstacles que ren-

contrent le projet de Sanivan.

Le projet global de traitement des BPC signifierait la création d'une soixantaine d'emploi à Senneterre d'ici 1990.

« On trouve un peu surprenant qu'on interdise à Sanivan d'entreposer des BPC chez nous alors qu'à un demi mille d'ici, d'autres villes entreposent avec la permission du ministère », a dit hier le conseiller aux affaires économiques de Senneterre, M. Jean Roy.

Bien que la décision de la Cour d'appel reste à venir, le jugement de la Cour supérieure constitue un important précédent en matière d'entreposage des déchets dangereux au Québec.

Au cabinet du ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, on indiquait hier que le ministère serait mis en cause devant la Cour d'appel pour défendre la légalité de ses agissements en regard de la Loi sur la qualité de l'Environnement.

« Le ministère a respecté la lettre de la loi en émettant un permis sans tenir d'audiences publiques pour le centre de transfert (d'entreposage) de Senneterre. Il semble embarrassant que le juge vienne défaire ce qui est clairement permis par la loi », a dit hier la directrice de cabinet du ministre Lincoln, Mme Brigitte Bourque.

Cependant, a-t-elle ajouté, le ministère devra étudier quelles pourraient être les implications de ce jugement sur l'ensemble des centres d'entreposage de déchets dangereux à travers la province. On exclut pour l'instant la possibilité d'amender la loi. Du moins tant que la Cour d'appel n'aura pas tranché sur cette épineuse question.

Roy McMurtry était Haut commissaire à Londres

Un autre renfort pour Mulroney

LONDRES (PC) — Dix jours avant son retour au Canada, après un séjour de trois ans en Grande-Bretagne comme Haut commissaire de son pays, M. Roy McMurtry a annoncé sa participation, du côté des conservateurs, à la prochaine campagne électorale fédérale et il a même reconnu qu'il « ne fermait pas la porte » à la possibilité de se porter candidat.

« Je crois qu'il est très important que le gouvernement soit réélu », a expliqué M. McMurtry, qui a déjà été ministre dans un gouvernement ontarien et qui a été défait à la direction du Parti conservateur de l'Ontario, en 1985.

Au cours de l'interview, hier, M. McMurtry, qui est âgé de 56 ans, a reconnu avoir discuté de son avenir

politique avec le premier ministre Brian Mulroney à plusieurs occasions au cours des derniers mois. « Il (M. Mulroney) voudrait que je m'implique en politique et moi je veux être en mesure de l'aider à la prochaine élection », a déclaré M. McMurtry.

L'ancien ministre voudrait faire savoir à tous les Canadiens, en particulier, que le gouvernement Mulroney est tenu en haute estime en Grande-Bretagne et dans la communauté internationale.

Un autre diplomate canadien, M. Lucien Bouchard, a quitté son poste d'ambassadeur en France, récemment, pour se porter candidat à une élection partielle et obtenir un poste de ministre dans le cabinet Mulroney.



Roy McMurtry

Photo PC

EN PARTICIPANT À NOTRE PROGRAMME, LES ENFANTS OBTIENNENT UNE LEÇON DE CONDUITE GRATUITE !



Rendez-vous au Vélo-spectacle de Petro-Canada sur la sécurité à bicyclette et sur la route, à La Ronde, du 21 au 30 juillet

Si vous avez entre 5 et 12 ans, vous aurez l'occasion de conduire un mini-véhicule au cours des Vélo-spectacles. Vous emprunterez un circuit de rues et d'autoroutes tracé sur mesure pour des enfants de votre âge.

Vous verrez un vidéo sur la sécurité avant de prendre le volant. Des représentants de Petro-Canada et du corps policier municipal seront sur la piste pour vous signaler les divers aspects de la sécurité. Lorsque vous aurez terminé le parcours,

vous obtiendrez un permis de conduire et un autocollant des Pros du vélo.

Et tout cela est gratuit ! Vous n'avez qu'à vous rendre au Vélo-spectacle des Pros du vélo. Ne manquez pas cette occasion, vous vous amuserez follement !



COMMUNAUTÉ URBAIN DE MONTRÉAL



PETRO-CANADA®

TM Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark



La persécution politique doit cesser !

Depuis le mois d'avril, plusieurs personnes ont été harcelées, attaquées brutalement, arrêtées et détenues alors qu'elles distribuaient des tracts marxistes-léninistes dans les rues de Montréal. Ces événements se sont produits dans le cadre du travail du Comité du Québec du PCC(m-l) pour inviter les gens à des rassemblements publics, spécialement celui du 7 mai et celui du 30 juillet prochain. Parmi ceux qui ont été harcelés et arrêtés, il y a les cas suivants :

- Le 5 mai, Pierre Chénier, Hélène Héroux et Yvon Turgeon alors qu'ils distribuaient des tracts face au métro Jarry.
- Le 24 juin, Hélène Héroux et Pierre Soublères alors qu'ils distribuaient des tracts à l'intersection des rues Place Jacques Cartier et De La Commune.
- Le 9 juillet, Jean-Daniel Nolin et Hélène Héroux ont été attaqués brutalement alors qu'ils distribuaient des tracts à l'intersection des rues St-Urbain et Ste-Catherine. Ceci au vu et au su d'une centaine de personnes.

Le Comité du Québec du PCC(m-l) s'est adressé directement aux autorités municipales concernées, dont le maire Jean Doré et le président de la CUM, Jean Hamelin, pour demander qu'ils mettent fin à cette persécution politique. Le Comité du Québec a souligné :

- que ces arrestations étaient illégales ;
- que le règlement municipal 333, article 3 en vertu duquel ces personnes ont été arrêtées concerne les activités à caractère commercial et non politique ;
- que des règlements du même genre qui interdisaient la distribution de tracts ont déjà été déclarés inconstitutionnels par les tribunaux.

Malgré ces démarches, le harcèlement et les arrestations se sont poursuivies.

Nous demandons à tous ceux qui ont été témoins de ces attaques et également tous ceux qui sont intéressés à s'impliquer dans la lutte contre la persécution politique, d'entrer en contact avec le Comité du Québec du PCC(m-l).

RASSEMBLEMENT DE MASSE

pour célébrer le 20^e anniversaire de la réunion historique tenue le 26 juillet 1968, à laquelle des centaines de personnes sont venues planter le drapeau du marxisme-léninisme

MONTRÉAL
30 JUILLET 1988, 15 h 00
Tritorium
cégep du Vieux-Montréal
255, rue Ontario est, Mtl

PROGRAMME
• Orateur principal : Hardial Bains, dirigeant national du PCC(M-L)
• D'autres orateurs de la période de 1968

Organisé par le Comité du Québec du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste)
Informations : 1867 Amherst, Montréal, téléphone : (514) 522-1373

Ottawa sanctionne deux nouvelles législations sur l'accueil des réfugiés

CAROLE BEAULIEU

Les personnes en détresse cherchant refuge au Canada feront bientôt face à un système beaucoup plus rigide et les Canadiens qui voudraient les aider à entrer illégalement au pays s'exposeront à des peines d'emprisonnement pouvant atteindre dix ans.

Deux nouvelles lois régissant l'accueil des réfugiés, les lois C-55 et C-84, ont en effet reçu hier la sanction royale, après dix mois de batailles acrimonieuses entre le Sénat et la Chambre des Communes.

Ces lois, qualifiées par certains sénateurs « des plus odieuses jamais soumises au Sénat », entrèrent en vigueur prochainement. On ignorait

toutefois encore la date hier, cette décision devant être annoncée par la ministre canadienne de l'Immigration, Mme Barbara McDougall.

Férocement opposé à ces deux lois qu'il estime « infâmes », « honteuses » et « inconstitutionnelles », le sénateur Jacques Hébert a prédit hier qu'elles seront contestées devant les tribunaux aussitôt qu'elles seront promulguées.

Le gouvernement réfute ces accusations, affirmant que les nouvelles lois ne contreviennent pas à la Charte des droits et permettent enfin de traiter les demandes rapidement et avec équité tout en limitant les abus.

« Sans ces nouvelles mesures ce pays n'a aucune défense contre les faux réfugiés et aucun pouvoir réel pour poursuivre ceux qui tirent profit de l'immigration illégale organisée », a expliqué hier le sénateur conservateur Nathan Nurgitz.

Le Comité inter-Église d'aide aux réfugiés, un organisme basé à Toronto, a déjà annoncé qu'il contestait en cour la constitutionnalité des nouvelles lois.

À Ottawa, on refusait hier de commenter la possibilité qu'une amnistie administrative soit bientôt décrétée pour normaliser la situation des 53.000 personnes actuellement en attente au pays d'une décision du Comité consultatif sur le statut de réfugiés.

Depuis quelques semaines déjà, des avocats montréalais spécialistes de l'immigration constataient que les délais pour la tenue des diverses étapes d'audition d'une demande de refuge s'étaient sérieusement allongées, laissant présager que le gouvernement ne voulait pas investir temps et argent dans des procédures devenues inutiles une fois l'amnistie décrétée.

La loi C-84 vise à dissuader les passeurs et les immigrants clandestins en augmentant les peines pour les contrevenants. Elle augmente les pouvoirs de détention de l'Immigra-

tion et crée une nouvelle infraction : aider ou encourager quelqu'un à venir au Canada sans les papiers adéquats.

La loi C-55, réformant le processus de reconnaissance du statut de réfugié, est celle qui a soulevé le plus d'opposition de la part du Sénat, mais aussi des groupes religieux et humanitaires intervenant auprès des réfugiés.

La nouvelle loi ne permet pas, notamment, aux demandeurs de refuge de choisir leur avocat. Elle leur enlève aussi leur droit d'appel, le gouvernement estimant que les demandeurs abusent de ce droit pour prolonger leur séjour au pays et engorger le système.

Elle prévoit aussi le renvoi des demandeurs dans le pays par où ils ont transité avant d'arriver au Canada si ce pays est jugé « sûr ». Elle réduit aussi les procédures d'appel en cas de refus de la demande.

« Avec cette loi, la Charte des droits ne s'applique plus aux personnes en détresse qui viennent frapper à la porte du Canada », a dénoncé le sénateur Hébert.

La ministre McDougall a jusqu'ici refusé de dire si le Canada considérerait ses alliés américains et britan-

niques comme des pays « sûrs » au terme de la nouvelle loi.

Les États-Unis déportent régulièrement au Salvador les réfugiés salvadoriens et la Grande-Bretagne fait de même avec les réfugiés tamouls, qu'elle renvoie au Sri Lanka en dépit des risques qu'ils estiment ainsi courir pour leur vie.

Refusant de se consoler d'avoir mené une « rude et noble bataille », le sénateur Jacques Hébert a fait hier un dernier et vibrant plaidoyer contre l'adoption de la loi C-55, une loi « qui soigne le mal de tête de la détermination de statut en décuplant le patient ».

Le Sénat n'en a pas moins adopté les deux projets peu après 15 h de l'après-midi. Ils ont été signés en début de soirée par un juge de la Cour Suprême.

Quant à la loi 84, la disparition dans six mois des mesures décrétant le refoulement des navires en pleine mer, prévues dans le projet initial, est « importante mais insuffisante », a-t-il réaffirmé.

Selon le sénateur Hébert, le projet de loi C-55 fait entrer le Canada dans le rang des pays « riches, égoïstes et mesquins ». Les Canadiens, a-t-il conclu, ne peuvent qu'en avoir honte.

Les suites d'un jugement de la Cour suprême: une poursuite de \$ 1 million

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — La Cour suprême avait ordonné un nouveau procès à Gilles Dufresne, reconnu coupable en 1984 à Québec du meurtre du motard Serge Létourneau, en mettant sérieusement en doute l'intégrité du ministère public et de la police dans la conduite des procédures.

Hier, l'avocat de Dufresne, Me Guy Bertrand, est allé plus loin en réclamant dans une requête signifiée devant la Cour supérieure la cassation pure et simple de l'acte d'accusation d'homicide porté en 1982, une suspension définitive des procédures ainsi que la somme d'un million de dollars à titre de dommages exemplaires.

« Il y a, en l'espèce, des allégations graves et des éléments de preuve au soutien de celles-ci qui, sans être concluantes, jettent quand même un doute sérieux sur l'intégrité du comportement du ministère public et de la police dans ce dossier », avait estimé le 21 juin dernier le juge Antonio Lamer au nom de la Cour Suprême.

« Il s'agit, entre autres allégations, de celle à l'effet que un ou plusieurs officiers de police et/ou du ministère public n'auraient pas révélé à la Cour le fait qu'un témoin de la Couronne s'était parjuré et aurait induit la Cour en erreur en niant l'existence de promesses d'un pardon qu'ils lui avaient bel et bien faites », a-t-il

poursuivi.

Cette affaire met en cause, notamment, le nouveau sous-ministre associé au Solliciteur général qui doit entrer en fonction le 26 juillet, Me Serge Roberge (procureur de la Couronne au moment des procédures), Me Daniel Jacoby, protecteur du citoyen (alors sous-ministre de la Justice), Me Robert Sansfaçon, procureur-chef de la Couronne pendant le procès, et l'agent Tony Trudel, de l'escouade des crimes contre la personne à la Sûreté du Québec.

Par sa décision, la Cour Suprême infirmait un jugement de la Cour d'appel du Québec qui avait rejeté en décembre dernier une requête semblable de Dufresne demandant un arrêt des procédures ou un nouveau procès.

Dans son jugement, la Cour d'appel avait cependant dénoncé avec force elle aussi et à plusieurs reprises « la conduite répréhensible de la Couronne » dans ce procès. « La poursuite a l'obligation vigoureuse d'agir avec justice, équité et loyauté en matière de procès criminel », lit-on dans le jugement.

Le requérant affirmait qu'il avait été condamné à la prison à perpétuité sur la foi surtout du témoignage d'un délateur, le récidiviste Yvan Beauré, condamné pour trois meurtres.

Beauré s'était parjuré au sujet d'une promesse d'un pardon royal et d'une libération hâtive en retour de sa « collaboration » au procès. Quant à Gilles Dufresne il a été libéré provisoirement le 28 juin.

La poursuite logée hier par Me Bertrand dénonce avec véhémence « la corruption et la tricherie » de la Couronne qui « a accepté en tout temps de corrompre les témoins et les différentes instances judiciaires ».

Me Bertrand affirme que c'est la première fois au Canada qu'un procureur de la Couronne « se fait prendre à tricher et est dénoncé publiquement ». On retrouve quelques précédents aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Australie où, d'après l'avocat, « un procès a été vicié de la sorte ».

Dans sa requête, Me Bertrand allègue que le délateur Beauré a nié plusieurs fois pendant le procès et devant la cour d'appel avoir reçu la promesse de pardon en retour de son témoignage incriminant et que, jamais, les policiers ou le procureur de la Couronne ne sont intervenus pour corriger ce faux témoignage.

Or, selon la requête, le 13 novembre 1986, le substitut du procureur général ad hoc, Richard E. Shadley, admettait que l'agent Tony Trudel a informé Beauré (le 11 novembre 1982) que les autorités policières tenteraient de la faire libérer « avant la fin prévue de sa sentence et entre quatre et sept ans après le début de sa collaboration ».

Juarez demandera la cassation de cette décision administrative en alléguant qu'il n'a pas été jugé par un tribunal indépendant, ce qui serait un accroissement à la Charte des droits.

Interrogé à ce sujet, le directeur régional de la CSST, à Longueuil, Maurice Nantel, a soutenu que la procédure était normale et que décision prise par son personnel était la bonne.

Il a expliqué que la demande de remboursement rétroactif des prestations avait été faite en raison des preuves détenues démontrant que Virgilio Juarez était en mesure d'effectuer son travail à partir de la date de sa rechute. M. Juarez, ainsi que son avocat, donneront aujourd'hui une conférence de presse à ce sujet.

Policier blessé

(Le Devoir) — Un policier de la CUM qui n'était pas en devoir a été tiré à bout portant par le suspect d'un vol de banque hier, et s'en est tiré avec une blessure au bras.

Le policier de 49 ans marchait sur le boulevard Saint-Laurent vers 16h30 quand son attention a été attirée par un homme qui courait. Le sergent-détective du poste 42 s'est lancé à sa poursuite, et a été surpris au coin de Saint-Joseph.

Là, le suspect s'était caché pour l'attendre, et a tiré à bout portant sur le policier, rapportait le lieutenant André Occhionero. Le policier a été atteint au bras droit par un projectile de gros calibre, et s'est infligé une commotion cérébrale en chutant.

Le suspect a pris la fuite et est toujours recherché. Il venait de commettre un vol qualifié à la succursale de la Banque de Montréal du 5060 Saint-Laurent.

Un oubli facile: vendre des cigarettes aux mineurs

OTTAWA (PC) — L'industrie du tabac vient d'entreprendre une campagne publicitaire, pour rappeler aux détaillants qu'il est illégal de vendre des cigarettes aux mineurs.

Le Conseil des détaillants du Canada, qui collabore à la campagne, a distribué des affiches en Ontario (le reste du pays suivra le mois prochain), pour souligner que les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à acheter des cigarettes.

Selon le Conseil canadien sur le tabac et la santé, cependant, cette campagne publicitaire ne constitue rien d'autre qu'une « ruse pour éviter des mesures gouvernementales efficaces sur la question plus fondamentale du tabac et de la santé ».

M. David Sweeney, de l'Association des droits des non-fumeurs, a signalé que l'amende maximale pour avoir vendu du tabac à des moins de 16 ans est de \$ 10 (la première fois),

en vertu d'une loi fédérale qui remonte à 1908.

Mais personne, a-t-il noté, n'a jamais été poursuivi selon cette loi, pas plus d'ailleurs qu'en vertu d'une loi de l'Ontario, adoptée en 1892, qui interdit la vente aux jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans (avec amendes de \$ 2 à \$ 50).

L'Association médicale du Canada, de son côté, a fait une enquête, le 16 juillet, pour se rendre compte elle-même de la situation. Elle a engagé deux garçons et deux filles, de 11 à 13 ans, pour acheter des cigarettes dans la région d'Ottawa. Des 40 endroits visités, 34 leur ont vendu des cigarettes.

M. Sweeney a rappelé pour sa part qu'une enquête fédérale, faite en 1986, a indiqué que les moins de 18 ans ont acheté pour environ \$ 260 millions de cigarettes cette année-là.

Après l'autoroute Métropolitaine, le pont Champlain

Le cauchemar risque d'empirer

MARTIN PELCHAT

L'usure prématurée d'une partie de la dalle de béton du pont Champlain nécessitera d'ici quelques années des travaux de réparation majeurs qui pourraient venir ajouter au cauchemar de la circulation dans la région de Montréal.

Cette partie de la chaussée, longue d'environ 3.000 pieds, surplombe la voie maritime. Elle constitue le seul endroit du pont où l'on roule sur du béton plutôt que de l'asphalte. Or sa détérioration inquiète les autorités fédérales responsables du pont, qui ont confié à la firme Lavalin une étude sur sa « vie utile ».

« Depuis plusieurs années, cette dalle est soumise à plusieurs contraintes nouvelles », explique Michel Lesage, directeur-général des Ponts Champlain et Jacques-Cartier Inc., une société de la couronne. « Il y a eu augmentation du

trafic, et du type de trafic, notamment du trafic lourd », ajoute-t-il.

« Cette partie du pont prend de l'âge et faiblit. Avec le temps, il s'y est créé des micro-fissures par lesquelles l'eau s'infiltre, et avec elle le sel en hiver. Cela provoque de l'éclatement », indique M. Lesage.

La circulation moyenne sur le pont vieux de 25 ans est de 100.000 à 120.000 voitures par jour. Il y passera donc cette année l'équivalent de 40 millions de véhicules l. Et le nombre d'usagers augmente annuellement de 8 %.

Jusqu'à maintenant, on s'est contenté de travaux de réparation ponctuels de la dalle. Elle a ainsi été colmatée de moitié. « Mais le glas va sonner quand nous commencerons à réparer les réparations », poursuit le directeur-général. Les conclusions de la firme Lavalin doivent être connues à la mi-août.

Si les ingénieurs estiment que le

remplacement de la dalle est nécessaire, les travaux de réfection demanderont la fermeture d'au moins deux voies pendant un minimum de six mois de travail. « La fermeture d'une voie pendant les heures de pointe est une catastrophe », Deux voies, ce serait désastreux », admet M. Lesage.

« Si nous devons fermer, on va se concerter au maximum. Il va falloir établir un programme d'information, et favoriser le transport en commun et le co-voiturage », dit-il, en espérant que les travaux ne soient pas nécessaires avant la fin de la réfection de l'autoroute métropolitaine et le prolongement de la 30 jusqu'à Valleyfield.

Les estimations préliminaires chiffrent à au moins \$ 8 millions le coût de ces travaux. Une solution moins dramatique en terme de fermeture de voies coûterait cependant trois fois plus cher.

Condamné à rembourser \$ 40,000

Un employé de Pratt and Whitney accuse la CSST d'être de mèche avec son employeur

ROLLANDE PARENT

(PC) — Un conducteur de presse chez Pratt and Whitney, à Longueuil, considère être traité injustement par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) qu'il accuse d'être de mèche avec son employeur.

Il entend demander à la Cour supérieure de casser la décision de la CSST lui réclamant le remboursement des indemnités versées depuis deux ans et demi (environ \$ 40.000) et lui ordonnant de retourner au travail.

Originaire du Mexique, Virgilio Juarez a 48 ans. Son travail lui occasionne une hernie discale lombaire. Il cesse le travail en août 1985, mais

réintègre son poste en janvier 1986. Il recule à la fin du même mois.

Son médecin estime qu'il n'est pas en mesure de reprendre sa tâche. Pratt and Whitney demande que le cas soit revu par un autre médecin. L'arbitrage médical est accordé. La première décision médicale est maintenue.

Selon l'avocat de M. Juarez, Henry Quillinan, la compagnie Pratt and Whitney décide alors d'en appeler à un niveau supérieur et soumet le tout, comme c'est son droit, à la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles.

Une audition est fixée pour le 6 mai 1986. Le jour venu, l'employeur demande un report, ce qui porte l'audition à un an plus tard, soit le 20 mai 1987. Autre volte-face, à la dernière

minute l'employeur renonce à son appel.

À la demande de la compagnie Pratt and Whitney, la CSST envoie un de ses médecins examiner le poste de travail de Virgilio Juarez. Cela fait, la compagnie lui soumet une preuve (notamment des photographies montrant Juarez travaillant dans son jardin et lavant son automobile, selon son avocat).

Le médecin de la CSST juge que Virgilio Juarez est apte à réintégrer ses fonctions.

Une fonctionnaire, Céline Legault, du bureau de Longueuil avise l'accidenté, le 30 juin dernier, qu'il doit reprendre le travail et également rembourser les prestations qui lui ont été versées depuis le 26 février 1986, soit le \$ 40.000.

Au Comité sur le libre-échange La présidente du CTC est sortie en claquant la porte sur une « fraude »

OTTAWA (PC) — La présidente du Congrès du travail du Canada, Mme Shirley Carr, est sortie en claquant la porte du comité des Communes sur le libre-échange, jeudi, en dénonçant son manque de démocratie.

« Nous ne participerons pas à une fraude », a déclaré Mme Carr aux parlementaires.

La présidente du CTC soutient que le comité nie aux Canadiens le droit d'être entendu parce que la majorité conservatrice du comité a rejeté une demande de tenir des audiences pan-canadiennes.

« Le mouvement ouvrier vous reverra aux boîtes de scrutin, tous et chacun d'entre vous », a-t-elle lancé.

Bob White, président des Travailleurs unis de l'automobile, devait également soumettre son mémoire au comité parlementaire, mais il a fait parvenir un télégramme disant que Mme Carr transmettrait son point de vue.

John McDermid, secrétaire parlementaire du ministre John Crosbie, a déclaré aux journalistes que Mme Carr aurait dû res-

ter et expliquer les motifs de son opposition au libre-échange aux membres du comité.

Un autre groupe opposé au libre-échange, le Réseau Pro-Canada, a déjà fait savoir qu'il boycottait le comité, qui étudie la législation sur la mise en vigueur de l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

Le gouvernement vante l'accord comme une porte d'accès à l'énorme marché américain, mais les adversaires de l'accord trouvent que le prix à payer serait trop lourd pour la souveraineté canadienne.

La sortie de Mme Carr survient au lendemain de l'annonce, par le leader libéral John Turner, que la majorité libérale au Sénat bloquera le projet d'accord de libre-échange à moins qu'une élection fédérale ne soit déclenchée sur la question cette année.

Mme Carr souhaite elle aussi la tenue d'une élection portant sur l'accord de libre-échange.

L'accord doit entrer en vigueur le 1er janvier. Si le Sénat ne l'a pas entériné d'ici là, il deviendra probablement caduc.



Shirley Carr, peu avant sa spectaculaire sortie.

Accusé de fraude et d'abus de confiance

Un spécialiste des causes célèbres défendra l'ex-DG

CAROLE BEAULIEU

Me Gabriel Lapointe, l'avocat de causes aussi célèbres que celles de Claire Lortie, Henri Marchessault et Régis Trudeau, défendra l'ex-directeur général du Centre de service sociaux de Montréal, M. Jean-Richard Charbonneau.

Accusé de fraude et d'abus de confiance, M. Charbonneau a comparu hier à Montréal, près de deux ans après son départ du CSS et plus d'un an après que le scandale de ses dépenses de fonction démesurées ait éclaté dans le public.

M. Charbonneau fait face à 18 chefs d'accusation. Son procès a été fixé au 21 septembre. On ignore en-

core si des accusations seront portées contre d'autres personnes qui auraient pu être complices des gestes administratifs reprochés à M. Charbonneau.

Peu enclins à parler aux journalistes, hier, M. Charbonneau s'est borné à réaffirmer son innocence. Amalgamé depuis sa dernière apparition publique, l'été dernier, M. Charbonneau n'a pas voulu préciser comment ils faisaient face aux événements des derniers mois.

En quittant le CSS, en 1986, M. Charbonneau souhaitait agir comme consultant en gestion. L'enquête entourant son administration passée et les accusations récemment portées contre lui l'empêcheraient actuellement de se trouver un emploi.

TAPIS PERSANS & ORIENTAUX
grande vente

50-65% DE RÉDUCTION

Authentiques tapis faits main en provenance de l'Iran, du Pakistan, du Mexique, de l'URSS, de l'Afghanistan, de la Chine, etc.

Nom	Pays	Dimension	Prix rég. régulier	Prix de vente
Hamadan	Iran	6,6 x 4,4	1400	\$495
Sarough	Iran	6,3 x 4,3	3800	\$1800
Bakouch	Afghanistan	3,5 x 5,2	300	\$150
Doormat	Afghanistan	4,6 x 2,9	250	\$140
Dhurrie	Marpoindé	6,0 x 9,0	600	\$270
Yomut	URSS	6,6 x 4,2	2400	\$1150
Mille Fleurs	Iran	8,2 x 5,2	5200	\$2600
Indopersan	Inde	12,0 x 9,0	4200	\$2200
Serapi	Pakistan	10,0 x 14,0	5000	\$2300
Bokhara	Pakistan	4,1 x 6,1	800	\$365
Bidjar	Iran	5,8 x 3,8	4200	\$2500
Hussianabad	Iran	6,4 x 4,7	1800	\$800
90L 5/8 C.B.	Chine	12,0 x 9,0	6400	\$2250
Pékin	Chine	11,6 x 8,6	4500	\$1500
Isfahan	Iran	3,3 x 5,3	8000	\$2700
Bokhara	Pakistan	12,0 x 9,0	3500	\$1500
Tempaya	Mexique	3,7 x 5,8	2300	\$1100
Tabriz	Iran	12,3 x 9,2	6500	\$3750

Nombreux autres spéciaux en magasin. 100% de réduction sur présentation de cette annonce (achat minimum de 500\$). Achetez un tapis et obtenez-en un petit gratuitement (dans le cadre de cette vente seulement). La vente se termine le 3 août. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 9h à 14h. Nous achetons, vendons, échangeons, nettoisons à la main, réparons et évaluons les tapis persans et orientaux. (Toutes les dimensions indiquées ici sont approximatives.) (* Chaux illimitée)

Shuja Bashir & Cie

Place Bonaventure ETAGE "D" - (Suite 38 Deauville)
Montréal, 876-4043

L'UPA étend sa croisade contre les pluies acides

LE DEVOIR — L'Union des producteurs agricoles (UPA) part de nouveau en guerre contre les pluies acides.

Après avoir déjà réparti quelque 40 panneaux publicitaires sur les grands axes routiers, l'UPA étend maintenant sa croisade à la région de Montréal.

Au cours des trois prochains mois, en effet, une dizaine de camions seront placardés d'affiches qui reprennent le slogan « il pleut à mourir ». On y voit des usines crachant une menaçante fumée jaune qui retombe en pluie.

Pour le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, « l'opinion publi-

que québécoise doit encore augmenter sa solidarité face à ce drame industriel et environnemental. Car pendant que le Québec et le Canada baissent leurs émanations atmosphériques polluantes, nos voisins américains poursuivent, eux, la politique de l'Autruche ».

S'il loue le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln, M. Proulx réclame d'urgence des gestes concrets d'Ottawa pour amener Washington à agir. Des spécialistes de l'UPA s'affairent à chiffrer l'impact néfaste des précipitations acides sur l'agriculture québécoise.

Les biogaz de la carrière Miron serviront à la production d'énergie pendant 20 ans

ROLLANDE PARENT

(PC) — Les biogaz produits par la décomposition des déchets accumulés depuis 30 ans à la carrière Miron serviront d'ici peu à produire de l'énergie gazière en quantité suffisante pour alimenter tous les édifices municipaux montréalais et l'incinérateur principal, pour une bonne vingtaine d'années.

Du coup les risques d'incendie des déchets enfouis seront réduits à néant ainsi que les problèmes d'odeurs nauséabondes dont se plaignent, surtout en période de canicule, les résidents des alentours.

Deux entreprises sont sur les rangs pour décrocher le contrat d'implantation de l'usine de traitement et son exploitation. Les dés se-

ront jetés en septembre quand le module génie de l'environnement du Service des travaux publics aura fixé son choix et qu'il le soumettra au comité exécutif de la ville.

Déjà Gaz Métropolitain s'est dit disposé à transporter le gaz naturel qui sera produit soit par la firme Desourdy Biotechnica, soit par Socodéc, filiale de Lavalin.

Pour cette usine qui devrait coûter entre \$ 15 millions et \$ 18 millions, la Ville de Montréal envisage assumer le tiers des coûts.

Essentiellement, il s'agit de capter les gaz créés par la décomposition des déchets, d'en isoler le méthane, de le purifier et de l'enrichir pour en augmenter la qualité calorifique, a expliqué M. Gaston Moreau, du module de l'environnement à la Ville de Montréal.

Le responsable du projet soumis par Socodéc, Pierre Dufour, a l'ambition d'aller plus loin et de récupérer non seulement le méthane pour le rendre compatible avec les normes de Gaz Métropolitain mais de récupérer également le gaz carbonique, le CO₂, le purifier, en faire du gaz liquide susceptible d'être vendu pour l'alimentation (boissons gazeuses ou congélation) ou la fertilisation.

Selon M. Dufour, la compagnie Air Liquide a déjà signé une entente exclusive pour l'achat du gaz carbonique.

La technologie proposée par Socodéc en est une bien connue, utilisée dans au moins une quinzaine de villes américaines depuis plusieurs années.

L'usine serait rentable au bout de huit ans.

De son côté, Yves Papillon, directeur de projets à Biothermica soutient que le seuil de rentabilité de l'usine sera atteint après quatre à cinq ans d'opération et qu'il y aura suffisamment de gaz pour maintenir de

façon rentable les activités pendant 23 ans.

Le projet de Biothermica se limite à transformer les biogaz émanant des milliers de tonnes de déchets accumulés depuis 1968 à la carrière Miron.

Selon M. Papillon, la technologie pour rendre utilisable par l'industrie alimentaire le gaz carbonique n'est pas suffisamment au point pour composer avec les peintures et les aérosols qui se retrouvent parmi les déchets domestiques.

EN BREF...

■ 127 fois le mauvais numéro

CORNWALL, Ont. (PC) — C'est une condamnation pour vol qu'a remportée Deborah Lynn Stirling, hier, après avoir gratté 127 billets d'une loterie instantanée ontarienne appelée Lucky Match. Il faut préciser cependant que la jeune femme de 22 ans n'avait payé aucun des billets, qui se vendent \$ 2 chacun. L'affaire a commencé tout bonnement, au moment où l'inculpée, qui se trouvait seule dans le dépanneur où elle travaillait, a tenté sa chance avec un billet. Elle n'a rien gagné. Alors elle en a pris un autre, en vain. Puis un autre et un autre. Elle voulait bien payer, mais elle n'avait pas suffisamment d'argent. Alors elle a pris d'autres billets dans l'espoir de remporter le gros lot. Cent vingt-sept billets plus tard, elle n'avait pas suffisamment gagné d'argent pour payer les \$ 254 qu'elle devait. Alors, elle n'a pas payé. Le patron, le lendemain, a découvert le vol et il a alerté la police. Devant la Cour provinciale, Deborah Lynn Stirling a bénéficié d'un sursis.

■ Les suites de la sécheresse

WASHINGTON (Reuter) — De petits étangs, des lacs et même des rivières se sont taris ou la température de leur eau a grimpé au point de rendre impossible la survie des poissons, des oiseaux aquatiques et d'autres animaux à travers tout le continent nord-américain. La sécheresse sans précédent qui sévit cette année a asséché une vaste section de la plus importante région de nidification de canards en Amérique du Nord. La population de canards du continent risque de s'en trouver radicalement réduite cet automne, prévoit le Service américain de la faune et du poisson, qui juge la situation « très grave ». La sécheresse a aussi fait monter la température des cours d'eau suffisamment pour tuer des poissons comme le saumon et la truite, qui préfèrent les eaux plus froides, et elle menace l'approvisionnement en nourriture de plusieurs espèces d'animaux sauvages vivant dans les forêts, rendues plus clairsemées par le manque de précipitations.

■ Délinquants nouveau style

TORONTO (PC) — Un gang de jeunes délinquants torontois nouveau style, d'allure sage, bien habillés, ont commis des agressions, volé pour des milliers de dollars de marchandises dans les magasins, harcelé des enfants et fait du vandalisme, a déclaré la police. Contrairement à la plupart des gangs, les 25 à 30 membres des « Intouchables » ont tellement l'air « bien et respectable, qu'on ne croirait jamais qu'ils peuvent faire quelque chose de mal », a dit le gérant d'un magasin de vêtements au *Toronto Star*. Un autre gérant de magasin a refusé d'être interviewé à ce sujet, disant craindre pour sa vie. L'officier de police Bob Evans relate qu'il « ne s'agit pas seulement de jeunes qui traînent dans la rue et sèment le trouble », a-t-il dit. « Ils se réunissent, planifient, ils ont un chef qui décide qui fera quoi. » Les « Intouchables », âgés de 14 à 19 ans, ont « envoyé un bon nombre de personnes à l'hôpital » avec des blessures sérieuses, sans raison apparente.

■ Chirurgie cardiaque pour la navette

CAP CANAVERAL (AFP) — Les techniques de la chirurgie cardiaque vont peut-être servir aux ingénieurs de la NASA pour assurer la reprise début septembre des vols des navettes spatiales américaines. La panne, en soi, n'a rien de compliqué: il s'agit d'une fuite infime sur une conduite de mise à l'air d'un réservoir de tétrahydrofur, le carburant utilisé pour les moteurs de la navette Discovery. Le problème est que la fuite est totalement inaccessible. Située à près de deux mètres du panneau d'accès le plus proche, elle affecte une conduite d'à peine plus d'un centimètre de diamètre. La solution la plus simple consisterait à tout démonter, ce qui implique un retour de la navette dans son hangar d'assemblage, une éventualité qui pourrait retarder le lancement de deux mois. Les ingénieurs envisagent donc d'utiliser une technique médicale connue sous le nom d'angioplastie et consistant à déboucher une artère en y introduisant un ballonnet fixé à l'extrémité d'un cathéter. Lorsque le ballonnet est en place, il est gonflé, élargissant ainsi l'artère obstruée et rétablissant la circulation sanguine. Dans le cas de la navette, le principe serait le même mais le ballonnet servirait cette fois à boucher la fuite. Il reste maintenant à trouver un matériau qui résistera aux effets destructeurs du tétrahydrofur d'azote transformé en acide nitrique et on pense notamment au téflon ou à un matériau similaire.

■ \$ 65,000 à un non fumeur-intoxiqué

SYDNEY (Reuter) — Un chauffeur d'autobus australien a obtenu par un accord à l'amiable une indemnité de \$ 65,000 pour avoir contracté un cancer du poulmon après avoir respiré pendant 20 ans la fumée de cigarette de ses passagers. L'accord, le premier du genre en Australie, est intervenu mercredi entre Sean Carroll, 59 ans, et la compagnie de transports urbains de Melbourne. Les médecins ont diagnostiqué un grave cancer du poulmon au chauffeur en février alors que ni lui ni sa femme ou ses enfants n'avaient jamais fumé la moindre cigarette.

Bell demande une réduction des coûts pour des usagers du service de relais

ISABELLE FERLAND

Bell Canada souhaite qu'une réduction de 50 % sur les appels interurbains soit accordée aux utilisateurs « entendants » du service de relais. C'est la demande que la compagnie a déposée au CRTC, le 15 juillet dernier.

Depuis un an qu'il existe, ce système de relais, qui permet aux personnes sourdes de faire usage du téléphone avec l'aide d'une téléphoniste et d'un téléscripteur, donne à ces utilisateurs un rabais de 50 % sur toute communication interurbaine.

Or comme un appel via ce service prend le double du temps d'une communication téléphonique normale, le coût supplémentaire occasionné par

ce genre d'interurbain est aussi lourd à porter pour les abonnés entendants que pour les personnes sourdes.

C'est pourquoi Bell Canada veut que tout le monde bénéficie de la réduction de 50 % sur les appels interurbains lorsqu'il doivent passer par le service de relais.

Si le CRTC accepte cette demande, tous les abonnés pourront se servir du service de relais, en passant par l'interurbain local, régional, national ou international, et bénéficier de la réduction de 50 %.

Le service de relais Bell est à ce point populaire que les opératrices enregistrent chaque jour un millier d'appels. C'est d'ailleurs le grand succès de ce nouveau système qui stimule la compagnie à pousser en

core plus loin le service.

Les opératrices du centre de relais agissent en tant qu'intermédiaires entre les deux interlocuteurs sourds ou entre l'interlocuteur sourd et celui entendant. Par exemple, un entendant, qui appelle une personne sourde, signale d'abord le 1-800-363-6600 ; à ce numéro, un opératrice du service transmet son message à l'interlocuteur sourd sur téléscripteur. Inversement, l'opératrice reçoit par écrit le message de ce dernier, qui possède évidemment un téléscripteur, et le transmet de vive voix à l'interlocuteur entendant.

Les personnes sourdes qui utilisent le système n'ont aucune charge supplémentaire à déboursier pour ce service.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 19

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones contigües à la zone 163, soit les zones 40-c, 40-d, 40-e, 41-b, 41-e, 41-f, 98 et 164, ci-dessous plus amplement décrites et illustrées.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Lors d'une séance spéciale du Conseil de la Ville de LaSalle, tenue le 20 juillet 1988, le Conseil a adopté le règlement numéro 201, intitulé:

RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 901 ET SES AMENDEMENTS DE MANIÈRE À:

- créer les zones commerciales 204 et 205 à même une partie de la zone commerciale 163;
- spécifier les dispositions particulières applicables aux nouvelles zones commerciales 204 et 205 (vente de voitures avec différents ateliers sur le boulevard Newman)

ce règlement a pour objet:

- de créer les zones commerciales 204 et 205 à même une partie de la zone commerciale 163 et de permettre certains usages commerciaux et résidentiels et aura pour effet

- de créer deux zones commerciales (204 et 205) à même une partie de la zone commerciale 163 et de permettre dans la zone 204, en plus des usages commerciaux et résidentiels déjà permis, des commerces de vente de véhicules automobiles neufs et usagés avec des ateliers de réparation, d'entretien, de débousselage et de peinture selon certaines conditions et dans la zone 205 les mêmes usages commerciaux et résidentiels que permis avant, dans cette partie de la zone 163.

Les personnes habilitées à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones contigües à la zone 163, soit les zones 40-c, 40-d, 40-e, 41-b, 41-e, 41-f, 98 et 164, peuvent participer à la procédure d'enregistrement et, le cas échéant, au scrutin référendaire sur ce règlement, en transmettant au greffier, dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis, une requête signée.

- a) pour la zone 40-c, par 12 personnes de cette zone;
- b) pour la zone 40-d, par 12 personnes de cette zone;
- c) pour la zone 40-e, par 12 personnes de cette zone;
- d) pour la zone 41-b, par 12 personnes de cette zone;
- e) pour la zone 41-e, par 12 personnes de cette zone;
- f) pour la zone 41-f, par 12 personnes de cette zone;
- g) pour la zone 98, par 12 personnes de cette zone;
- h) pour la zone 164, par 12 personnes de cette zone.

DESCRIPTION ET CROQUIS DES ZONES CONTIGÜES

Les zones contigües à la zone 163, soit les zones 40-c, 40-d, 40-e, 41-b, 41-e, 41-f, 98 et 164, sont décrites comme suit et illustrées au croquis ci-bas:

ZONE 40-c (zone adjacente)

Partie des lots 971, 973 et 974

comme ci-après bornée

Au nord-ouest: par le boulevard Newman, cadastre 970/70, 973/147 et 973/7-1;

Au nord-est: par le boulevard Shevchenko, cadastre 947/176;

Au sud-est: en partie par les lots 976 et 978,

et en partie par une ligne parallèle à et localisée à 450 pieds au nord-ouest de la ligne centre de la voie ferrée du C.P.R. (LaSalle Loop Line);

Au sud-ouest: par la rue Dollard;

Note: Exception faite des zones 40-a et 40-b.

ZONE 40-d (zone adjacente)

Partie du lot 974

comme ci-après bornée

Au nord-ouest: par une ligne parallèle à et localisée à 83 pieds au nord-ouest de la ligne nord-ouest de la rue cadastre 974/246, 974/245, 974/244 et 974/243;

Au nord-est: par une ligne parallèle à et localisée à 150 pieds au sud-ouest de la rue Thierry;

Au sud-est: en partie par la ligne de division des lots 974 et 978,

et en partie par le côté nord-ouest de la rue cadastre 974/249 et son prolongement;

Au sud-ouest: par une ligne parallèle à et localisée à 125 pieds au nord-est du boulevard Shevchenko, cadastre 974/16.

ZONE 40-e (zone adjacente)

Partie du lot 974

comme ci-après bornée

Au nord-ouest: par la ligne nord-ouest de la rue cadastre 974/249 et son prolongement;

Au nord-est: par la ligne de division des lots 974 et 978;

Au sud-est: par la ligne de division des lots 974 et 978;

Au sud-ouest: par une ligne parallèle à et localisée à 125 pieds au nord-est du boulevard Shevchenko, cadastre 974/176.

ZONE 41-b (zone adjacente)

Partie des lots 976 et 978

comme ci-après bornée

Au nord-ouest: par le lot 974;

Au nord-est: par une ligne parallèle à et localisée à 125 pieds au nord-est de la ligne nord-est du boulevard Shevchenko;

Au sud-est: par la ligne centre de la rue Jean Brillon, cadastre 978/17 et 978/1;

Au sud-ouest: par une ligne parallèle à et localisée à 125 pieds au sud-ouest de la ligne sud-ouest du boulevard Shevchenko.

ZONE 41-c (zone adjacente)

Partie des lots 976 et 978

comme ci-après bornée

Au nord-ouest: en partie par la ligne de division des lots 974 et 976,

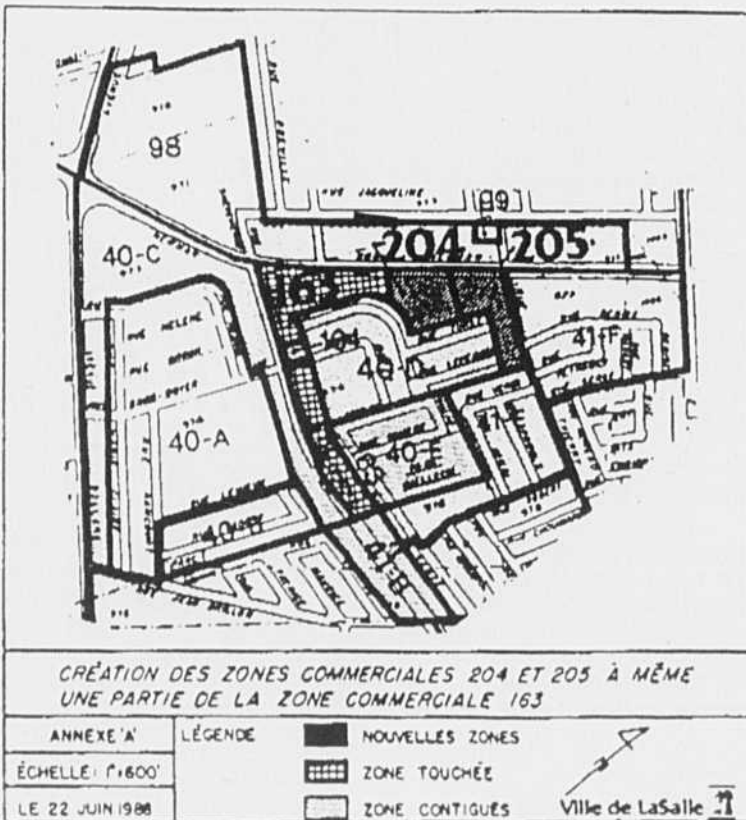
et en partie par la ligne de division des lots 974 et 978,

Au nord-est: par la ligne centre de la rue Thierry, cadastre 978/19;

Au sud-est: par une ligne brisée partant de la ligne centre de la rue Thierry, cadastre 977/12, allant vers le sud-ouest, suivant la ligne centre de la rue cadastre 976/7, 976/9 et 978/10 jusqu'à la ligne centre de la rue Serre, cadastre 976/6,

de ce point tournant vers le nord-est, suivant la ligne centre de la rue Serre, cadastre 976/6, jusqu'à la ligne centre de la rue cadastre 976/5,

de ce point tournant vers le sud-ouest, suivant la ligne centre de la rue cadastre 976/5 jusqu'à un point localisé à 125 pieds au nord-est du boulevard Shevchenko;



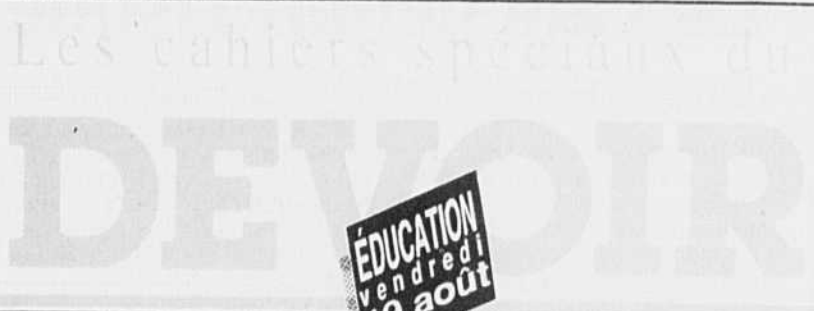
CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILÉE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE ÉLECTORALE DES ZONES CONTIGÜES 40-c, 40-d, 40-e, 41-b, 41-e, 41-f, 98 et 164:

1. Comme condition générale à remplir le 20 juillet 1988: Être soit domicilié dans ces zones contigües, soit propriétaire d'un immeuble situé dans ces zones contigües, soit occupant d'une place d'affaires située dans ces zones contigües.
2. Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 20 juillet 1988: Être majeur et de citoyenneté canadienne.
3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires: Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou occupant de la place d'affaires. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires.)

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT À L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE: Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 20 juillet 1988, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ À LASALLE, ce 21 juillet 1988.

Jacqueline Giguère
Greffier



L'enseignement professionnel

- La situation au secondaire et au collégial - un bilan général avec statistiques!
- Les secteurs d'avenir • La mécanique et l'électromécanique: deux secteurs prometteurs • L'office franco-québécois pour la jeunesse a 20 ans •
- Les multiples expériences reliées à la qualité du français dans la région de Québec • Le bilan du syndicalisme chez les enseignants • Les coopératives scolaires • Un quizz sur le système d'éducation au Québec • Qui se rend au doctorat et dans quels domaines? •

À l'intérieur de ce cahier sera encarté un supplément spécial de 12 pages qui présentera les projets gagnants du concours

"Le français pour moi ça compte".

Un tirage supplémentaire de 15 000 exemplaires est prévu.

• Date de tombée publicitaire: 5 août 1988 • Date de parution: 19 août 1988

• Informations: Christiane Legault (514) 842-9645 •

LA GRÈVE CHEZ BELL: REVOYONS LES FAITS.

Le 12 avril dernier, Bell Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité du Canada (STCC) signaient deux mémoires d'entente visant à renouveler les conventions collectives des employés du Service des téléphonistes et des salles à-manger et celle des Techniciens et employés auxiliaires, au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ces accords préliminaires ont été signés après l'intervention d'un conciliateur nommé par le ministre fédéral du Travail. Ils ont reçu l'appui unanime du comité de négociation du syndicat et mettaient fin à sept mois de négociations.

Cependant, le 25 mai 1988, le STCC informait Bell que les employés avaient rejeté les mémoires d'entente par un vote serré de 51% des suffrages exprimés.

La grève, qui touche les abonnés de Bell, en est maintenant à sa quatrième semaine.

Pour votre information, nous présentons ici quelques-uns des points-clés de l'offre faite par Bell à ses employés.

SALAIRES

L'offre de Bell prévoyait une augmentation rétro-active de 5% la première année, de 4½% la deuxième année et de 4¼%, avec une indexation au coût de la vie, la troisième année.

Cela signifie que, pendant la durée des conventions collectives, les employés se situant à l'échelon supérieur* de leur classe salariale verraient leur salaire annuel de base augmenter comme suit:

EMPLOI	SALAIRE ACTUEL	SALAIRE PROPOSÉ
Techniciens	37 100\$	42 500\$
Téléphonistes	24 000\$	28 000\$

Les salaires actuels comptent déjà, pour des postes semblables, parmi les plus élevés au pays. Avec les augmentations proposées, les techniciens et téléphonistes de Bell deviendraient les mieux payés dans leur domaine au Canada.

RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite des employés de Bell est entièrement payé par la compagnie.

C'est l'un des rares régimes du secteur privé qui

comporte une clause d'indexation automatique annuelle jusqu'à concurrence de 2%.

Ce régime de retraite se compare avantageusement aux meilleurs régimes du secteur privé au Canada.

SOUS-TRAITANCE, EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL ET EMPLOYÉS TEMPORAIRES

Dans le cours normal de ses opérations, Bell fait face à d'importantes fluctuations de la demande pour ses services. Ainsi, afin de mieux servir ses clients en ces périodes de variation de volume de travail, la compagnie fait appel à des employés à temps partiel et à des employés temporaires ainsi qu'à la sous-traitance qui sont des mesures auxquelles elle doit avoir recours. Cette souplesse d'action est essentielle afin d'offrir à nos abonnés le service auquel ils s'attendent.

En vertu des conventions collectives proposées, la sécurité d'emploi de nos employés permanents n'est en rien menacée par ces mesures.

Les modifications offertes à ce chapitre témoignent à la fois de notre volonté de répondre aux préoccupations syndicales et de préserver notre capacité de bien servir notre clientèle.

*La majorité des employés se situent dans cette catégorie.

Diverses améliorations aux conditions de travail ont aussi été proposées par Bell, notamment en ce qui concerne les heures de travail, les heures supplémentaires, les avantages sociaux, les vacances, les mutations et les changements technologiques. Nous sommes persuadés d'avoir proposé à nos employés une bonne convention collective.

Nous sommes toujours disposés à reprendre le dialogue et nous espérons, dans l'intérêt de tous, qu'il sera possible d'en venir à une entente le plus raisonnablement et le plus rapidement possible.

Nous remercions tous nos abonnés pour la compréhension et la patience dont ils font preuve.

Nous continuons à tout mettre en oeuvre pour assurer le meilleur service dans les circonstances.

Communiquer est essentiel.

Bell

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

■ Propriétés à vendre 101

AUBAINE
Vente par propriétaire. A St-Anthony-Laurentides. Style canadien en pierre. Terrain 100 X 125. 6 pièces dont 1 transformable. 2 s/bain, endroit très tranquille, à mi-chemin entre Montréal et Laurentides. Près autoroute A voir!
1-431-5077.

BOUCHERVILLE beau split montagnard, place paisible, idéal pour enfants, près centre commercial, taxes basses. \$145.000. 655-4024.

CANTONS DE L'EST
Magnifique domaine, maison 1978, terre boisée 90 acres, lac, fruites, \$75.000. 625-9158.

CANTONS DE L'EST
Région de Magog, vente privée, magnifique résidence retirée, 10 acres, vue imprenable sur Orford, excellent goût, cachet très privé, prix à discuter, (819)843-8212. (819)847-2333.

LAC MEMPHREMAGOG Superbe résidence, site remarquable, 10 min à pied de tous les services, terrain 25.000 pi.ca., 91 pi. frontage au lac, prix \$550.000. Tel: (819)847-0992, (819)843-4646, Mme. Monro.

LONGUEUIL, résidence de prestige, 54 X 45, 10 grandes pièces, paysager avec revenu \$45.000, pour l'année, Coléctivité Nouvelle, sans intermédiaire. 463-1830.

R.D.P. LUXUEUX TRIPLEX avec bachelier, neuf, directement de l'entrepreneur. 384-5521.

REPENTIGNY maison neuve, ex. brique, qualité supérieure, 7 pièces, s/sol fini, garage. \$119.000. 477-1156.

ST-BERNARD DE MICHAUDVILLE ancien presbytère, ex. brique, 11 p.ces, bonne condition. \$69.000. 477-1156.

ST-BRUNO semi-détaché \$78.500. rénové, idéal pour première maison, taxes basses, bien situé, libre, faut voir! 653-7349 pas d'agent.

ST-FRANÇOIS bungalow 6 pièces, électrique, garage 2 autos, très bon paysage, possibilité de 15.000 pi. pour parking de camion, 10 min de Mt. \$87.500. 666-8886.

ST-GABRIEL-DE-BRANDON bungalow 6½, accès lac Maskinongé, garage. \$68.000 à discuter. 1-835-7944.

ST-JACQUES DE MONTCALEM Pres des services, 9½ pièces luxueuses dont 4 chambres à coucher et 2 s/bain, 3 garages. Terrain 8.500 pi.ca., nombr. extras. \$82.000. 1-839-3178.

ST-MICHEL (Québec), résidence, foyer, garage et atelier, terrain paysager, vue île d'Orléans, 18 min. Pont La-Porte. 418-884-3226.

TROIS-RIVIERES
Maison 26 X 46, boiseries, grand terrain paysager, piscine creusée, bain thermo-masseur. Pas de voisin en air. Quartier résidentiel. A prix réduit, libre immédiatement. 819-377-5305.

VARENNES split, 3 c.c., s/s semi-fini, garage 14, très bien décoré et paysager. 652-6700. 652-7132.

■ Propriétés à vendre 101

VILLE ST-LAURENT Henri-Bourassa, duplex, 2 X 5½, un bachelier rénové. 682-3588.

■ Propriétés à louer 105

1 MOIS GRATUIT
ILE DES SOEURS, maison de ville, 3 chambres, 5 app. s/sol fini, patio sur forêt. 1er septembre, \$1.240. chauffé, 762-9015.

QUEBEC - AVE. BOUGAINVILLE
Belle maison, 7 p.ces, meublé/chauffé, près des Plaines. \$900./mois, 1er août. 1(418)683-2018.

ST-JACQUES 5½, métro, électrique, stationnement, triplex propre, tranquille. Sept. \$675. 933-4108.

STE-JULIENNE bungalow 3 c.c., intérieur frais peint, constr. 1982, chauff. élect., foyer s/sol et extérieur. Libre imm. \$450./mois. Fernand Blanchette sem. 667-4409, fin de sem. 1-831-2543.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

GRANDE PROPRIÉTÉ commerciale, sur la route de Mont-Tremblant, 1 casse-croûte avec équipement, établi depuis 8 ans, maison 4 chambres à coucher, 1 garage isolé plus remise, excellente condition. \$129.000. 1-819-688-2492.

LAVEL 8 X 4½, 1986, électrique locataires, balcons et planchers béton, comptant 22%, rendement net positif. P. Gervais, Courtier. 354-4171.

SUPERBE RESIDENCE pour personnes âgées
Très bien située, construction 1987, 44 résidents et plus. Rens. J.R. Bourgeois, 521-2175, 1-227-3598.

VILLERAY Métro Jarry, Triplex, 7784 St-Gerard. Revenus. \$13.920. Prix demandé. \$143.000. 333-9977.

■ Condos à louer 121

AU PRESQU'ILE, bord de l'eau, L.A.V.A.L., grand 4½ (professionnel), terrasse-piscine. 326-4175 (jour), 668-8076 (soir).

ILE PATON 5½, site riverain, immense terrasse, piscine, tennis, marina, \$850./mois + chauff. électrique compris, 687-7984.

PLATEAU, grand 7½ spectaculaire, 3 ch. 2 s/bain, bain tourbillon, confort, foyer, garage, semi-meublé. \$850. 523-0090.

WESTMOUNT, condo, 4410 Ste-Catherine, air conditionné, garage, salle de lavage, tapis mur à mur, 1151 pi.ca. Près métro et services. Disponible 1er août 1988. \$1.050. Promac Courtiers - 933-3646.

■ Condos à vendre 122

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE ADJACENT OUTREMONT
Très beau condo, haut duplex, 3 grandes pièces de réception, 3 c.c., 1 s/bain + toilette, garage. Très clair. Standing. Etat parfait.
Tel. le soir: 731-7151 — 735-8716

MEMPHREMAGOG (Memphre Club), un pied à terre à Magog, à l'année, sans investissement, luxueux condo à prix très abordable, 3 c.c., 2 s/bain, salon, 2 s/séjour, cuisine moderne, et bien équipé, s/manger, 2 balcons, 2 stationnements intérieur, foyer, toit cathédrale, vue panoramique, meublé ou non. Int. 819-564-1757 ou 819-821-0779.

RIVIERE MATAPEDIA idéal pour pêche au saumon, 4 personnes ou moins, à la semaine \$125/sem., 688-5965. 418-299-2440.

■ Chalets à louer 125

AU LAC ECHO, Ste-Hippolyte, chalet, semaine, saison, 4 pièces meublées, terrain de jeu, chaloupe, golf, 1-224-2517 ou 523-8954.

BORD DE L'EAU Sabrevios, 3 c.c., quai, à la semaine, option d'achat. 256-3141.

LAC OVALE Ste-Faustine, Petit chalet pour 3-4 pers. Dernière sem. d'août et sept. 1-819-688-5327, 389-0553.

MEMPHREMAGOG (Memphre Club), un pied à terre à Magog, à l'année, sans investissement, luxueux condo à prix très abordable, 3 c.c., 2 s/bain, salon, 2 s/séjour, cuisine moderne, et bien équipé, s/manger, 2 balcons, 2 stationnements intérieur, foyer, toit cathédrale, vue panoramique, meublé ou non. Int. 819-564-1757 ou 819-821-0779.

CHALET 20 X 22, avec terrain 100 X 100, situé à Les Capucins, superbe vue sur le fleuve. Int. 418-763-5201, 418-763-3561.

MAURICIE, St-MATHIEU
Lac Sours, chalet tout confort, meublé, lumineux. 1-819-377-5305.

OCCASION UNIQUE
CAMP DE CHASSE ET PÊCHE
Magnifique, superbe emplacement à 2h de Mt, entouré d'eau, 2 foyers, 9 chambres, idéal pour cures/chalet d'été.

À VOIR ABSOLUMENT!
Tel: A.C. Richard
514-861-3411
514-652-6650

■ Maisons de campagne à vendre 141

A ST-DAMASSE (près Rougemont), bungalow, 11 ans, 1 mille du village, 5½ pièces, garage, terrain 80 X 200, taxes minimes, \$65.000, après 1630. 1-787-3981.

A ST-DONAT, propriété exceptionnelle, style maison canadienne, façade en pierre des champs taillées, 355 pi. de bord de l'eau sur ponton de lac, \$195.000, directement du propriétaire, 621-0550, 321-7171.

LA MINERVE Ch. du Lac, Napoléon Chalet 44 X 28, 3 c.c., meublé, terrain 25.000 pi.ca. Endroit idéal pour chasseur. \$29.000. (7024) Y. Gareau (819)275-2836. Re/Max Laurentides.

LAC CHAMPLAIN petit domaine, maison de pierre, grand terrain, plage privée. \$168.000. 1-248-2101.

MAURICIE Bien situé. Vue panoramique. Maison confortable dans la montagne, avec atelier de bricolage, sur terrain aménagé. \$85.000. négociable. (819)646-5523.

■ Terres, fermes à vendre 145

FERME toute équipée, 300 arpents avec étable, 45 animaux à bœuf, 1 maison 7 chambres, 2 cours d'eau, \$275.000. nég. André (800)363-5130, 1-829-3948 ou Jean-Paul, 1-829-3907.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA M.C. AMERICAN EXPRESS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Condos à vendre 122

AHUNTSIC, condo, béton, 4½, serre, foyer, garage intérieur, ascenseur, fraîchement repeint, air climatisé, système d'alarme, proximité de tous les services. Pas d'agent. \$145.000. 332-0007.

BORD DU LAC MEMPHREMAGOG condo neuf, vue superbe, 1 c.c., meublé, balcon, piscine, tennis. \$116.000. 1-819-822-1242.

BUREAU-CONDO
Vieux Mt, 2.500 pi.ca., construction nov. 87. Rens. D. Jabor. 661-6153.

CENTRE-VILLE, condo vente pré-construction, 4½, 5½, avec foyer et garage, pas d'agent. M. Leduc, appeler entre 8h30 et 17h30.

ILE PATON, Laval, condo bord de l'eau, 2 chambres, 1.410 pi.ca. Pas d'agent. 687-6494 ou 889-1387.

KINGSTON CONDO RIVERAIN 1 chambre, Olympic Harbor, comprend une cuisine style européen avec jerrycan, salle de bain, cuisine, piscine chauffée et plus encore. Excel. propriété d'investissement. \$124.500. Int. 927-7914.

MONTREAL-NORD condo 4½, 18e étage, vue sur l'eau, foyer, 521-5721 ou 327-3388.

P.A.T. condo 5½, 3 ch. c., 217-5701, foyer, 20 arpent, très propre, vente rapide. \$75.000. nég. 842-9464.

PLATEAU MT-ROYAL, condo 85, foyer marbre, rev. foyer garanti jusqu'à 4-89, 636-9445 ex. 235 (jour), 769-2179 (soir).

ST-LAURENT 4½, condition excellente, 9e étage, très calme. Prix \$130.000. Gagnant du Prix du Québec. 744-0218.

TERREBONNE Ile St-Jean, Le Port-Royal, grand luxe, nouveau, 2 à 3 chambres à coucher, vue rivière, foyer, tuile céramique, piscine, tennis, etc. etc. Prix abordable. 486-4918 Vivianne.

VILLE DE QUÉBEC
Condo haut de gamme, aubaine \$86.000, 4½, cause transfert, merveilleusement ensoléillé toute la journée, frais communs minimes, immeuble récent en béton, 1-418-649-0146.

■ Maison Mobile 124

ST-MALO, ESTRIE, 3 c.c., meublé, site panoramique, partiellement rénové. \$60.000.

1-819-658-3511
272-8482.

■ Chalets à louer 125

AU LAC ECHO, Ste-Hippolyte, chalet, semaine, saison, 4 pièces meublées, terrain de jeu, chaloupe, golf, 1-224-2517 ou 523-8954.

BORD DE L'EAU Sabrevios, 3 c.c., quai, à la semaine, option d'achat. 256-3141.

LAC OVALE Ste-Faustine, Petit chalet pour 3-4 pers. Dernière sem. d'août et sept. 1-819-688-5327, 389-0553.

MEMPHREMAGOG (Memphre Club), un pied à terre à Magog, à l'année, sans investissement, luxueux condo à prix très abordable, 3 c.c., 2 s/bain, salon, 2 s/séjour, cuisine moderne, et bien équipé, s/manger, 2 balcons, 2 stationnements intérieur, foyer, toit cathédrale, vue panoramique, meublé ou non. Int. 819-564-1757 ou 819-821-0779.

RIVIERE MATAPEDIA idéal pour pêche au saumon, 4 personnes ou moins, à la semaine \$125/sem., 688-5965. 418-299-2440.

■ Chalets à vendre 129

BORD DE L'EAU (Iberville, 100 pi. de façade, paysager, 2 chalets. 1-246-2039.

CANTONS DE L'EST CHALET EIVEY
Chauffage électrique, 3 c.c., au bord d'un lac, bateau et quai inclus, meublé, magnifique terrain, arbres matures, beaucoup d'extra, 1h de Mt.

FAUT VOIR!
Tel: A.C. Richard
514-861-3411
514-652-6650

CHALET 20 X 22, avec terrain 100 X 100, situé à Les Capucins, superbe vue sur le fleuve. Int. 418-763-5201, 418-763-3561.

MAURICIE, St-MATHIEU
Lac Sours, chalet tout confort, meublé, lumineux. 1-819-377-5305.

OCCASION UNIQUE
CAMP DE CHASSE ET PÊCHE
Magnifique, superbe emplacement à 2h de Mt, entouré d'eau, 2 foyers, 9 chambres, idéal pour cures/chalet d'été.

À VOIR ABSOLUMENT!
Tel: A.C. Richard
514-861-3411
514-652-6650

■ Maisons de campagne à vendre 141

A ST-DAMASSE (près Rougemont), bungalow, 11 ans, 1 mille du village, 5½ pièces, garage, terrain 80 X 200, taxes minimes, \$65.000, après 1630. 1-787-3981.

A ST-DONAT, propriété exceptionnelle, style maison canadienne, façade en pierre des champs taillées, 355 pi. de bord de l'eau sur ponton de lac, \$195.000, directement du propriétaire, 621-0550, 321-7171.

LA MINERVE Ch. du Lac, Napoléon Chalet 44 X 28, 3 c.c., meublé, terrain 25.000 pi.ca. Endroit idéal pour chasseur. \$29.000. (7024) Y. Gareau (819)275-2836. Re/Max Laurentides.

LAC CHAMPLAIN petit domaine, maison de pierre, grand terrain, plage privée. \$168.000. 1-248-2101.

MAURICIE Bien situé. Vue panoramique. Maison confortable dans la montagne, avec atelier de bricolage, sur terrain aménagé. \$85.000. négociable. (819)646-5523.

■ Terres, fermes à vendre 145

FERME toute équipée, 300 arpents avec étable, 45 animaux à bœuf, 1 maison 7 chambres, 2 cours d'eau, \$275.000. nég. André (800)363-5130, 1-829-3948 ou Jean-Paul, 1-829-3907.

■ Terres, fermes à vendre 145

FERMES: 35 min. de Montréal, Ange Gardien. Ferme de 64 arpents. Idéal pour adeptes de l'équitation. Résidence contemporaine. Intérieur chaleureux. Étable et autres bâtiments. Taxe annuelle, \$385.

DUNHAM, Vue superbe, Endroit retiré, 215 acres. Grande maison de ferme datant du début 1900 non rénovée. Grange, étable, étag.

DENISE DUPRAT, FRI
514-263-0575
IMMEUBLES BROMIUS INC.
514-263-4455
SANS FRAIS
1-800-363-9267

23-07-88

■ Terres, fermes à vendre 145

FERME À VENDRE toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à bœuf, 1 maison, 2 cours d'eau, \$275.000. Sans équipement, ni animaux. Prix \$175.000. André - 1-800-363-5130 ou 1-829-3948 ou Jean-Paul - 1-829-3907.

LOUISEVILLE (Ste-Ange-de-Prémont), ferme, 20 arpents, maison, étable, chenil en ciment. 598-5116.

NORBERTVILLE ferme, bonne maison avec grange, assés terrain. 1-819-357-7759.

REGION JOLIETTE, petite ferme, 15 arpents, maison, garage, grange, étable, élevée, remise, entrepôt, 1-514-889-5081.

RAWDON
Lac Vale, pépinière, 78 acres, \$40.000. 866-3575.

ROUGEMONT, verger et étable, 45 arpents, maison, balcons et équipement, \$270.000. Denis Plante, agent. 1-819-357-7759.

VERGER 5.000 pomiers plus équipement. \$225.000. nég. Accepterait échange ferme, chalet hivernal, ou résidence. 819-289-2101.

■ Terrains à vendre 149

BORD DE LAC
Cantons de l'Est, 40.000 pi.ca., près Magog. Int. 468-1632, soir.

CANDIAC terrain industriel, 182.000 pi.ca., secteur ébail, excellente accessibilité. Les Immeubles P. Bédard. 694-4292.

DOMAINE ST-SAUVEUR
Superbe terrain, semi-boisé, 18.000 pi.ca., service d'aqueduc inclus. Rens. J.R. Bourgeois, 521-2175, 1-227-3598.

ESTEREL 31.500 pi.ca., aqueduc Belle vue sur le lac. \$0,90/pied carré. 477-1156.

NOUVEAU PROJET DOMICILIAIRE
Canton de Shefford. Terrains boisés, 43.000 pi.ca., longéant Rivière Yamaska. Granby, Bromont, Waterloo à 10 min.

Jour: 1-372-9652
Soir: 1-378-2779

REPENTIGNY
Bord de la Rivière l'Assomption, terrain 70.000 pi.ca., semi-boisé, peut-être subdivisé. Rens. J.R. Bourgeois, 521-2175, 1-227-3598.

ST-ELIE DE CANTON 3 terrains contigus, sur Petit Lac Long. 65 X 140 pi. 2 terrains arrières 100 X 200 pi. Possibilité de construction. Simon Laliberté. (819)536-4485.

■ App. et log. à louer 160

3½ 4½ CHAUFFÉS eau chaude payée, sur De Salaberry, autobus devant la porte. Prix réduit! 335-3515, 744-6375.

A LOUER, NOUVEAU-BORDEAUX 6½, rez-de-chaussée de triplex, 3 chambres à coucher, salle de jeu, chauffé, avec garage. \$815 — sans garage. \$775. Septembre 332-1035.

AHUNTSIC - METRO SAUVE 5½, haut duplex, rénové. \$590./mois, non-chauffé. 526-5511 — 389-7650.

AVENUE LAVAL grand 6½, frais peinture, libre. 488-7179.

BEAUBIEN (PLACE), 7½ avec garage double (option piscine), logis du propriétaire occupant. 253-4488.

C.D.N. Haut de duplex 5½ + solarium, chauffé, équipé, très tranquille. \$750. Libre immédiatement. 731-8966.

C.D.N. rue Victoria, bas duplex, cachet, foyer, boiseries, aubaine! semi-meublé, à \$700. 1er oct. 483-5544.

CARRÉ ST-LOUIS Rue Laval. Ent. restauré, 2 c.c., cuis./frigo, lav./séch., lav./vase, \$790. garage optionnel. 845-6877, soir.

CARRÉ ST-LOUIS: Face parc. Entièrement restauré et équipé, jardin, foyer, 1.100 pi.ca. \$925./mois, garage et atelier optionnel. 739-0041.

CHOMEDEY, immeuble neuf, 16 logements, 4½ à louer, stationnement, 2 pièces, cuisine en chène, système de ventilation, pour information, 3045 Blvd Levesque ouest. Téléphone: 681-4305, 331-7298.

DE SALABERRY prix réduit, 3½, 4½, chauffés, eau chaude, bien situés. 335-3515, 744-6375.

EDOUARD-MONTRETT grand 6½, près Côte-des-Neiges, résidentiel, ensoléillé, ch. central, entrée lav./séch., 2 s/bain, garage. \$1.050. 466-4988.

GUY NOTRE-DAME 1½, tout meublé, très confortable. Près centre-ville. \$375. à \$550. Chris. 939-1616.

HOCHELAGA 9410, 2½, semi-meublé, \$295. 5½, ter. \$5

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Andrzej Gwiazda, négociateur des accords de Gdansk

La perestroïka évite la révolution

CLÉMENT TRUDEL

« La perestroïka ? C'est une façon d'éviter une révolution en faisant des concessions », estime le syndicaliste polonais Andrzej Gwiazda, l'un des principaux négociateurs des accords de Gdansk (août 1980). « Elle n'a rien changé dans la vie économique de l'URSS et n'a amélioré la vie quotidienne de personne », même si elle comble les aspirations à plus de liberté d'expression des créateurs et des écrivains.

On accepte maintenant que soient publiés les poèmes d'Ossip Mandelstam. Le pacte Molotov-von Ribbentrop (1939) n'est plus gommé de l'histoire officielle. « Cette perestroïka ne rencontre pas les aspirations des gens ordinaires, ni celles des peuples subjugués aspirant à la liberté », Gwiazda souligne que l'URSS est le « seul obstacle » à l'établissement d'une société démocratique et pluraliste en Pologne.

Malgré sept ans de répression (l'état de guerre fut proclamé en décembre 1981) « nous avons fait de grands pas en avant ». La prise de conscience du Polonais moyen ne cesse de progresser, grâce surtout aux publications clandestines. La démocratie passe par cette éducation, les gens apprenant à exprimer des opinions et des points de vue divers.

M. Gwiazda, toujours membre de la Commission nationale de Solidarité clandestine — ce qui lui valut trois ans d'emprisonnement — confie que dans son pays « beaucoup pensent que l'Occident n'épaulera que les organisations (polonaises) favorables à la concertation avec le régime du général Jaruzelski ». Or, la principale réalisation de Solidarité, selon lui, est d'avoir fait prendre conscience à la société polonaise du gouffre qui la séparait de ses dirigeants.

« Les communistes ont compris cela et ils ont tenté diverses formules pour rétablir des ponts : ce fut d'abord le Front patriotique de concertation nationale » auquel certains

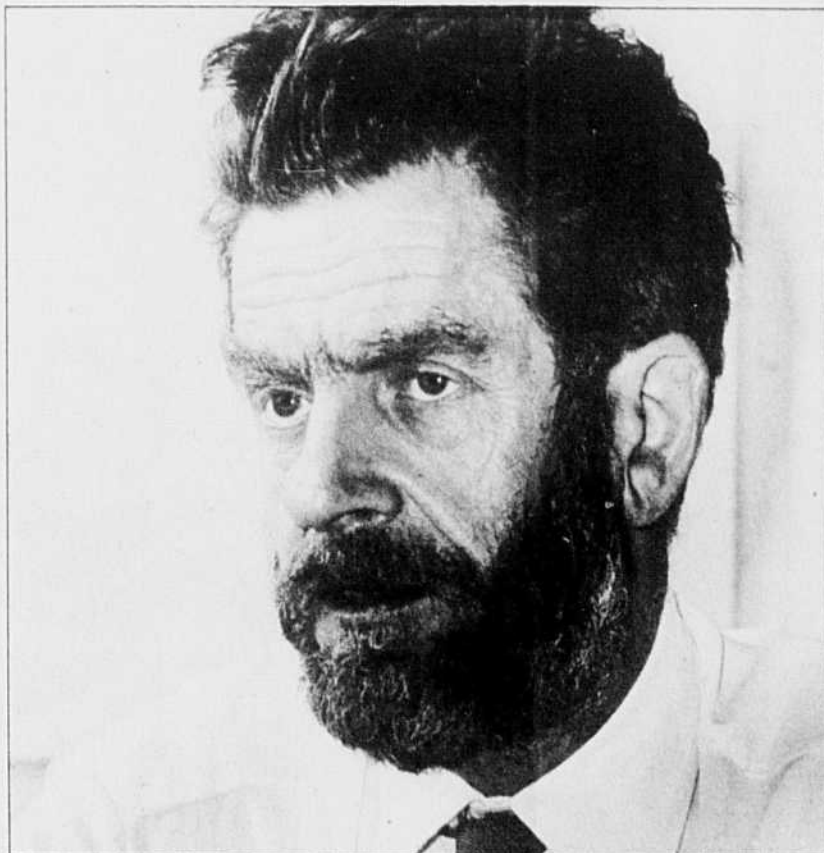


Photo Chantal Keyser

Andrzej Gwiazda

ont participé en s'attirant le discrédit. Il y eut plus tard les « directions autonomes des industries et des usines » qui firent mine de « remettre le pouvoir aux ouvriers ». Même si le TKK, organe suprême de Solidarité, avait appuyé l'idée de tels organismes, « la plupart les ont traités avec beaucoup de méfiance... ça s'est avéré tout à fait juste ».

Ultime tentative de Varsovie pour ériger un « pont au-dessus du gouffre » : la Commission consultative qui servirait à « améliorer l'image du pouvoir à l'Ouest ». À ce conseil, la liberté d'expression est parfois « drastique » chez ceux qui ne sont pas désignés par le Parti ouvrier unifié polonais (POUP), mais « ça ne leur accorde pas de crédit auprès de la po-

pulation et personne n'y croit ». D'un ancien avocat de Solidarité qui ose siéger à ce Conseil avec un « traître » de Solidarité agricole, il dit que c'est un type toujours « correct mais politiquement idiot ». Il en serait de même d'Andrzej Tymowski, qui fut professeur invité à l'UQAM l'automne dernier. Des « naïfs » qui se rendent à peine compte qu'on les isole pour les « empêcher de jouer un rôle véritable ».

La vie quotidienne en Pologne ? Pénible. Hausse phénomenale du prix des denrées. Les salaires ne rattrapent jamais ce retard. À Varsovie, le kilo de viande se vend 3 000 zlotys, ce qui équivaut à 10 % du salaire mensuel moyen (juin 1988). Pas étonnant alors que des coupons de

rationnement se vendent à rabais. Qui peut s'offrir les 2,5 kilos de viande autorisés par personne par mois ? À Gdansk, aux heures de pointe, la pollution est « pire qu'à Manhattan ». Gwiazda parle de « désastre écologique » que n'aide pas à résoudre un type d'industries étatiques dépourvues de motivation pour appliquer les normes édictées. Dans le port de Gdansk, la quantité de poussière en suspension serait de 200 fois supérieure aux normes permises. La « politique à courte vue » du régime se soucierait peu de la santé des travailleurs.

Source de déception pour Gwiazda : la ICL britannique, spécialiste des ordinateurs, a récemment pris une participation dans une fabrique de meubles appartenant à l'État polonais. Peu après, des pressions s'exerçaient pour que les 2 500 travailleurs polonais adhèrent aux syndicats « officiels ». Les résistants se virent offrir 50 % du salaire prévu.

De passage à Londres en juin, Gwiazda constate que les syndicats britanniques, pourtant mis au parfum par leurs collègues de France, ne marquent pas leur désaccord avec cette atteinte flagrante aux droits des travailleurs dans un pays que visitera le mois prochain Mme Thatcher. Il se réjouit toutefois que « les gens s'intéressent, dans l'ensemble, à voir les choses telles qu'elles sont » en Pologne.

Gwiazda ne cache pas ses divergences de vues avec Lech Walesa quant à la « ligne politique ». « J'ai toujours prôné une très grande décentralisation des syndicats. Malheureusement c'est la tendance centralisatrice qui a prévalu ». C'est plus commode, en un sens, d'attendre les directives d'en haut ! Au temps où Solidarnosc avait presque 10 millions de membres, Gwiazda croyait que l'important était de « créer des structures pour les hommes tels qu'ils sont réellement ». Il peut fort bien vivre, aujourd'hui, avec des objectifs partagés avec Solidarnosc tout en privilégiant, pour y parvenir, des méthodes différentes.

Jivkov conforte sa position en Bulgarie

SOFIA (Reuter) — L'exclusion du bureau politique du Parti communiste bulgare (PCB) d'un partisan de réformes similaires à celles entreprises par Mikhaïl Gorbatchev en URSS a permis au vieux secrétaire général du comité central du PCB Todor Jivkov, 76 ans, de consolider son pouvoir, ont estimé hier des diplomates occidentaux.

Mercredi, le comité central du PC bulgare a exclu quatre de ses membres, dont un réformiste en vue et candidat à la succession de Jivkov, Chudimir Alexandrov, au terme d'une session de deux jours consacrée aux réformes dans les domaines de l'éducation et des activités intellectuelles.

« Tout se passe comme si Alexandrov avait montré trop d'impatience sur la rapidité des réformes déjà inscrites sur le papier mais qui n'ont pas encore été mises en pratique », a dit un diplomate occidental.

Pour d'autres observateurs, l'éviction d'Alexandrov est le signe que Jivkov n'est pas prêt à quitter les fonctions qu'il occupe depuis 1954.

« Il ne veut pas subir le même sort que le Tchecoslovaque Gustav Husak ou le Hongrois Janos Kadar », a souligné un diplomate.

« C'est un exemple classique de la manière dont Jivkov a conservé le pouvoir depuis 1954. Alexandrov était un homme puissant au sein du parti », a ajouté ce diplomate.

En janvier, Jivkov s'était prononcé pour la limitation de la durée des mandats des responsables du parti « au sommet comme à la base ». Mais Alexandrov lui-même avait dit à l'époque que cette mesure, si elle était adoptée par le prochain congrès du parti en 1991, ne serait pas rétroactive.

« Ce n'est qu'une fois cette mesure adoptée qu'elle produira ses effets (...) ce sera une décision obligatoire pour tous les respon-

sables à partir de 1991, y compris pour le secrétaire général, poste occupé par le camarade Todor Jivkov », avait-il dit.

Selon le communiqué officiel, c'est Alexandrov lui-même qui a demandé à être relevé de ses fonctions de membre du bureau politique et de secrétaire du comité central chargé du suivi de la vie du parti au jour le jour. Mais pour des diplomates occidentaux, il ne fait aucun doute qu'on lui a forcé la main et qu'il a été écarté par des conservateurs opposés à une transformation rapide et profonde de la société bulgare.

L'éviction du bureau politique de deux autres responsables, Stanko Todorov, président de l'Assemblée nationale, et Svetlin Rusev, ancien président du syndicat des peintres, est interprétée par des diplomates comme un avertissement pour ceux qui seraient tentés par des critiques publiques ou des initiatives un peu trop personnelles.

Rusev et l'épouse de Todorov avaient participé cette année aux côtés de plusieurs centaines de personnes à une manifestation à Ruse (nord du pays) contre la pollution d'une grande usine chimique de l'autre côté du Danube, en Roumanie.

Bien que la Bulgarie ait officiellement protesté auprès de la Roumanie contre la pollution, la présence de hauts responsables bulgares était de nature à embarasser Jivkov, selon des diplomates. Le secrétaire général du PCB entretient en effet de bonnes relations avec le chef de l'État roumain Nicolae Ceaucescu.

L'éviction du comité central de Stoyan Mihailov, secrétaire pour les questions culturelles et idéologiques, intervient peu après que Jivkov l'eût critiqué pour de graves erreurs, dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulevées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)

286-1200

■ Déménagement 551

♦♦♦D.M.J. ENR., déménagements de week-end, camion 3 tonnes, 22 pi., 2-3 hommes disponibles, estimation gratuite, assurances, allons partout au Québec. 254-5668.

♦♦♦DÉMÉNAGEMENT, assurance, estimation gratuite. Prix fixé par téléphone. 525-3800.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

ETHNIQUES déménageurs à n'importe quelle heure, meilleurs prix en ville! R. Hewitt 367-1627.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. déménagement de tous genres, spécialité, appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, réparations 559

♦♦♦RÉNOVATION GÉNÉRALE. Aménagements de cuisine, menuiserie et finition, salle de bain et sous-sol, résidentiel et commercial. Estimation gratuite. 376-5814.

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE. Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au 462-0773. Meilleurs prix en ville.

RÉNOVATION GÉNÉRALE menuiserie, céramique BALCON ETC. 728-1475.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC. POUR VOIR!



■ Entretien, réparations, réparations 559

♦♦♦PLANCHER 3 ÉTOILES***. Finition plastique, varathane et cristal. Prop. Chantal Barrette, 679-5449.

A-1 Peinture, intérieur/extérieur, réparations, démolition. Très bons prix. 443-1131. P. Darcie.

♦♦♦BRIQUES SPÉCIALITÉ. réparation de joints de briques. Aussi pose de brique, bloc, pierre. M.D.G. CONSTRUCTION ENR. 448-1102.

FAISONS réparations de brique, tirage de joints et peinture, à bas prix, entretien de commerces, à contrats. B & F Entretien. 526-1975.

MENUISIER réparation, démolition, aluminium, balcon. 526-4576.

NUMERO 1. Lavage de vitres, murs et plafonds ainsi que la peinture. Estimation gratuite. 647-1340.

PEINTURE ET RÉNOVATION GÉNÉRALE. PRIX SPÉCIAUX POUR LE PROPRIÉTAIRE. TIM POULOS 465-8332.

■ RENOVATION GÉNÉRALE

Menuiserie, peinture, balcons, 18 ans d'expérience. 725-6937.

♦♦♦RÉNOVATION de tous genres (intérieur/extérieur), pose de balcon et marches en fibres de verre. 654-8093.

■ Voyages 563

♦♦♦MONTREAL NEW-YORK♦♦♦. Chaque vendredi en autobus, 10 jrs à l'avance. \$49, régulier \$65. 279-7779.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

DAME DISTINGUÉE, début cinquantaine recherche un(e) partenaire de bridge, plus pour le plaisir de jouer que pour les points de maître. Niveau intermédiaire-débutant. Écrire à Le Devoir, Dossier 326, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mt. Co. H2Y 3S6.

■ Lavage, nettoyage 567

J.C. DESILETS ENR.

LAVAGE VITRES — MURS — PLAFONDS. Faisons aussi peinture intérieure/extérieure. Résidentiel — Commercial — Industriel. 933-7965.

03-08-88

■ Peintres, peinture 571

A.A.A. PEINTURE - RÉPARATION. Estimation gratuite. 259-2889 — 276-1939.

A.A.A. - PEINTURE - RÉPARATION. ESTIMATION GRATUITE. 259-2889.

ENJOYEZ VOTRE INTÉRIEUR. Par un peintre de 30 ans d'expérience. Consciencieux. 522-2110.

EXCELLENT TRAVAIL de peinture par peintres efficaces et responsables. Nous nous spécialisons dans la peinture int. ext. résidentielle ou commerciale. Références disponibles. Michel Tessier 481-6525.

PEINTURE D.M.G. Peinture de tout genre, service 7 jours semaine, 24 heures/24, cartes vis. master card, acceptées. 327-5994.

■ Garderies, gardiennes 575

GARDERAIIS ENFANTS chez moi, bons soins, repas chauds, références disponibles. 271-0916.

GARDIENNE RESPONSABLE 3 jours/semaine, pendant l'année scolaire seulement. (non-fumeuse). 739-0159.

■ Occasions d'affaires 591

FIRST CANADIAN FINANCIAL CORPORATION

230 000 \$+ (gains estimatifs) par an ou 807 500 \$ par an avec 10 associés. En 8 semaines, nous avons réussi à intéresser des détenteurs de maîtrise en administration, des C.A., des avocats, des médecins, des représentants et des propriétaires de franchises et nous avons écoulé la moitié de nos emplacements au Canada.

POURQUOI?

- produit flambant neuf
- avantages importants pour le client
- aucun coût additionnel pour le client
- vous décidez le temps à allouer
- aucune concurrence
- marché illimité
- le produit se vend de lui-même
- pas de stock

EMPLACEMENT DE CHOIX DISPONIBLES

Investissement total de seulement 20 000 \$. 59e étage, 1 First Canadian Place, Toronto, Ontario M5X 1K2 (416) 368-7035, Téléc 06-218110. Fax 367-3316

21-7-88

■ Occasions d'affaires 591

LES ENTREPRISES LE-MART INC.

J'ai 15 années d'expérience à travers le Québec dans le domaine de la construction. Professionnel recherche associé(e) pour poste à la vice-présidence, ayant \$25,000. comptant à investir.

SPECIALITÉ MAINTENANCE:

- Peinture au sol et hauteur
- Imperméabilisation de joints de pierre et brique
- Réparation de toiture de tout genre. Permis de la régie des entreprises de construction.

373-0010 ou 373-5555
DEMANDEZ L. LEMIRE

06-08-88

■ Occasions d'affaires 591

TREATS

FRANCHISES DISPONIBLES — Réputation établie — Plus de 120 magasins en opération — Excellent potentiel de profit — \$40,000 comptant requis — Aucune expérience nécessaire — Entraînement complet fournis — Aide continue. Pour plus de renseignements au sujet de cette occasion d'affaires, appeler ou écrire à: Mme Yolaine Benitah 514-340-1022. Treats Québec, 4950 Queen Mary Road Suite 412 Montréal H3W 1X3

23-07-88

■ Tenue de livre

déclaration d'impôt 588

QUESTION DE COMPTABILITÉ, fiscalité et autres, contactez Jacques au 383-5314

■ Occasions d'affaires 591

CAPITAL DE RISQUE DEMANDE TRANCHES DE: \$5,000 — \$10,000 — \$25,000. Nouvelle maison d'édition, avec projet de plusieurs millions de dollars, en marché. Appeler: Allen ou William au 514-598-1778. Ou écrivez au: 1676 Sherbrooke-est, Suite 8, Mt. Co. H2L 1M5. Les dossiers seront traités confidentiellement.

MAGOG, recherche pers. honnête intéressée à investir pour monter une cour de pcs d'autos usagées. 1-819-843-5660.

RESTAURANT

Associés recherchent partenaire ayant de l'expérience dans l'administration de restaurant. Cuisine française. Terrasse. Service de traiteur. Bonne clientèle. Bonne image. Potentiel intéressant. Devra investir et s'impliquer. Capital requis: 50 000\$. 874-9722

23-07-88

■ Occasions d'affaires 591

A BÉCANCOUR - RESTAURANT: Salle à dîner, bar, 11 tables et résidence 5 1/2 pièces. Terrain 305' façade X 256' profondeur. Équipements compris. Prix: \$255,000. négociable. 1-819-374-3619

AI BESOIN ASSOCIÉ(E) pour agence de rencontre, investissement: \$22,000 (approx.)

TRÈS LUCRATIF

inf. 385-4388

COMPAGNIE DE COMMUNICATION

Clientèle établie, en pleine expansion. Travail comprend: Installation d'équipement électronique de studio de radio et télévision. 1-800-363-9660

DERNIÈRE CHANCE!

Pour un investissement sécuritaire. Excellent abri fiscal! Paiement comptant. 832-8737

PRODUITS DE CONTRE-ESPIONNAGE

Manufacturier établi à Montréal cherche agents et distributeurs. C. Robinson, 933-5752

Avez-vous 2 minutes?

C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR 286-1200

■ Argent demandé 597

2e HYPOTHÈQUE \$50,000. 15% pour 1 an. Bonne garantie. Particulier. 769-5748

■ Offres de services 599

POUR RENOVATION ET REPARATION de plâtre et joint de gypse, stucco, 354-9116, 321-5639, 678-3805. V. PIPON INC.

TERRASSES

Appeler Canadiana Sundek, 455-6454

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BATEAU REGAL 1986, modèle 277, 28 pi., tout équipé, Arche Radar, etc. Valeur: \$110,000. pour: \$85,000. 642-6392, après 16h.

BATEAUX HORS/BORD 18 pi., 115 hp Mercury, à St-Jean-sur-Richelieu. 1-346-0154.

BAYLINER 1988, 2850 Ciera, command bridge, 360 HP Cobra 669-1631, 669-7361.

C & C 24, 321-5639, excellent état, 3 voiles, moteur hors bord 9.9, 18 000. 487-4078.

CADORETTE HOLIDAY 200 1988, neuf, avec moteur 205 cv., plateforme et toit. 244-995

JCS Inc. 819-846-2240.

MOTEUR inboard GM, 235 HP, 350 pcube, 200 h. conversion marine GMC, comme neuf. \$1,200. 819-826-5951

VOILIER MISTRAL 4.7 comme neuf, tout équipé, 819-424-1398 jour, 819-424-2013 soir.

■ Camions à vendre 691

SAFARI VAN vitre, 1986, V6, tout équipé, « Speed Control », air conditionné, vitres électriques, garantie complète. 598-1919

■ Automobiles à vendre 695

OLDS 88, Royal Brougham, 87, 50 000 km. Aubaine! 621-2641 9h. à 17h. ou lais. mess. 621-8619 soir.

(BMW 325 ES 1986)

5 vitesses, 64 000 km. équip. complet, état neuf, grise argentée. \$21 900. Bur. 819-569-5505, rés. 819-564-4453.

ANTIQUE GAZELLE 1980 convertible, reproduction Mercedes 1924, aut. a/c, am/fm cassette, 2 300 km., \$19 500. 318-9375 7 à 16h.

BMW 318i 1985, 75 000 kms, 5 vitesses, air climatisé, très propre, 4 pneus neufs. Demandez Paul 679-0720. Soir. 445-3933

BMW 325 1987, 48 000 km. bleue, tout ou, air climatisé, excellent état. \$28 000. 468-5872.

BUICK RIVIERA 1983, tout ouvrant, complet équipement. 592-1442.

CORVETTE STINGRAY 1965, convertible, 4 vit., bleue tout blanc, mags, moteur 350 pc., headers. \$21 000. 774-4355, 773-0889.

FIERO SE 85, 2M4, toute équipée, sauf air, très propre. Fault vendré \$7 200 ou meilleure offre. Le soir: 381-3535.

FORD CUSTOM 1966 4 portes, 289 2 barils, automatique, 63 000 miles orig. automatique, complètement original. 325-9920, soir: 324-2540.

■ Automobiles à vendre 695

HONDA neuves ou usagées, pour un meilleur service, un meilleur prix, appelez-moi: DANY HAMEL. Lombardi Honda, 255-2222

JAGUAR XJS 1979, carrosserie bon état ainsi que mécanique, évaluée à \$19 000, vendrais pour \$13 000, ou meilleure offre. 694-2328.

JETTA 87 diesel, 58 000 km., très bonne condition. Jour: 385-9134. Soir: 383-0350.

JETTA GLI 1986, 45 000 km., toute équipée, très bon état. Prix: \$12 500. Luc 274-3588

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

KARMANN GHIA convertible 1972, très bonne condition, jour avant 5pm. 322-6263.

LAMBORGHINI CONTACT 1986

Excellente condition, couleur rouge et tan. 621-739-4199.

MAZDA 626 LX, grise, 5 portes, 84 600 km., super équipée, air aut., impeccable. \$3 600. 464-1316.

MAZDA 626 LX, 86, 40 000 km., gris charcoal, toute équipée, tout ouvrant électrique, garantie 100 000 km./5 ans. 4 pneus 4 saisons. 2 Pirelli d'hiver. \$12 500.

254-

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Paule Beaugrand-ChampagneDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre GodinDirecteur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

UN PARI DE DÉSESPOIR

LE CHEF du Parti libéral joue-t-il à la roulette russe avec des cartouches dans chacun des barils de son arme ? Après avoir examiné le défi lancé, mercredi, par M. John Turner au sujet du libre-échange, ce commentaire sous forme de question s'impose presque de lui-même, tellement le pari ressemble à une forme de quitte-ou-double suicidaire. On a beau retourner de tous les côtés sa décision de retarder, par Sénat interposé, l'adoption du projet de loi sur le libre-échange en vue de forcer le Premier ministre à déclencher des élections, on est confondu devant l'ampleur des conséquences possibles et prévisibles de cette entreprise.

Pourquoi M. Turner n'a-t-il pas tenté de prouver l'impossibilité de répondre à la question fondamentale — le traité est-il ou non nocif pour l'avenir du pays ? — avant de se lancer dans cette fuite en avant dont l'histoire récente au pays ne connaît pas de précédent ? Dispose-t-il d'informations nouvelles — à la suite, par exemple, de l'adoption par les comités du Congrès américain du texte définitif de l'accord — qui permettraient de conclure à l'imminence ou à l'inéluctabilité de la catastrophe ? Pourquoi ne pas avoir profité de l'examen du projet de loi et par le comité de la Chambre des Communes et par le Sénat lui-même pour étayer sa cause avant de monter aux barricades ? On peut aligner une foule d'explications à cette conduite, on doit surtout s'inquiéter des conséquences ultimes de ce tour de passe-passe.

Motifs électoralistes ? Il s'agirait de forcer immédiatement des élections en raison du glissement dans les sondages et d'exorciser la remontrée des Conservateurs ? Le calcul tactique n'a rien de très convainquant. À l'ouest de l'Ontario, les Libéraux doivent s'attendre à un bel effet de boomerang : le recours au Sénat équivalait à allumer un incendie dans la plaine desséchée. En Ontario, possibilité d'enlever quelques sièges, peut-être d'ailleurs aux néo-démocrates, mais rien de plus. Au Québec, le coup de force ne devrait guère modifier les intentions de vote. Dans les Maritimes, là aussi, on peut imaginer les Conservateurs marquant des points. Au total, les gains et les pertes s'équilibreraient, rien de plus.

Raisons personnelles, liées à l'exercice du leadership ? Seules des élections immédiates pourraient empêcher les Libéraux de tenter une nouvelle fronde qui aurait de fortes chances de réus-

sir, devant les résultats des derniers sondages. C'est ce que laisse croire son affirmation sibylline : « I am the issue ». On serait tenté de traduire : *le problème, c'est moi*. Depuis le début de la croisade contre le libre-échange, M. Turner est passé de la menace ridicule aux yeux du droit (promesse de déchirer le traité) à cette invention tactique où les Sénateurs interviennent comme un renfort de pompiers.

Inutile de poursuivre dans cette voie. La signification de la démarche du chef de l'Opposition oblige à des commentaires plus graves. Maladresse tactique ou détournement de sens, la transformation de l'élection en un référendum englobe dans une confusion totale le sens différent de ces deux formes d'appel aux électeurs. Dans ce cas-ci, elle profiterait au Premier ministre qui se trouverait propulsé au rang de défenseur d'une conception des institutions démocratiques du pays. La stature d'un homme d'État, quoi.

De même, toute l'entreprise délésterait sans doute à jamais la Chambre haute des cautions morales et politiques qui ont assuré sa permanence dans le système politique. En s'engageant dans un jeu exclusivement partisan, en abdiquant son droit de regard et d'examen d'un projet de loi fondamentale, l'aile libérale du Sénat s'inféode à « l'autre place ». On peut ergoter sur la nature des pouvoirs du Sénat et sur le champ de ses compétences réelles. Tout cela est oiseux. Et un peu ahurissant. Au point où on en arrive à se demander si les Sénateurs libéraux n'ont pas profité de la requête de M. Turner pour accélérer sa chute et faciliter l'avènement d'un autre leader. Le dessein peut paraître machiavélique, mais dans les circonstances, toutes les hypothèses se valent.

L'incroyable pari de M. Turner va nécessairement provoquer une grave crise institutionnelle. C'est la conséquence la plus dramatique d'un geste qui a des airs de désespoir.

Et dire qu'il suffirait à un John Turner, redevenu Premier ministre, de signifier à Washington sa décision de ne plus poursuivre l'aventure du libre-échange, conformément à l'une des dispositions du traité. Le chef de l'Opposition aurait sans doute mieux fait de jouer au tennis, avant-hier, plutôt que de creuser son propre piège.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Nos espions se font espionner

LA PLUPART des multinationales ont un service de sécurité, pour protéger leurs secrets industriels, mais aussi pour intercepter, à l'occasion, ceux de leurs concurrents. Certaines ne reculent pas devant la corruption et la subversion. Toutes ne sont pas aussi habiles, cependant, à jouer à ces jeux dangereux.

Ainsi, il y a une dizaine d'années, l'Énergie Atomique du Canada, l'été avait failli se faire prendre pour des pots-de-vin versés à l'étranger. EACL semblait s'être assagi, surtout que sa filiale nucléaire est moribonde. On avait sous-estimé son instinct de survie : notre société d'État fait maintenant dans la subversion.

Pour atténuer l'impact du document confidentiel divulgué par certains groupes environnementaux, le responsable de la « banque de données », M. Ian Mumford, a prétendu que ces informations avaient été colligées à même des sources « publiques » et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu de crier au scandale. Une sorte d'agence matrimoniale, quoi !

Outre que les sources des services secrets sont en grande parties publiques, la société d'État feint d'ignorer la portée de l'enquête qu'elle a commandée au *Ridley Research Group* de Toronto. Il saute aux yeux, à la lecture du document, que ces renseignements sont de nature à préparer, non pas un dialogue démocratique avec ces groupes, mais leur *neutralisation*.

Qu'on en juge. Chaque fiche établit, au nom du groupe sélectionné, son histoire, ses buts, les questions qu'il vise, sa direction et son personnel permanent, les

noms de ses administrateurs, son budget et ses sources de financement, ses affiliations et publications, ses réalisations principales et ses projets en cours.

Déjà ces renseignements demandent une organisation d'enquête importante — dont aucun média au pays n'a les moyens : c'est dire dans quelle ligue on joue. Mais surtout, EACL a fait établir une évaluation des « forces » et « faiblesses » de chacun, des « menaces » qu'il représente pour l'industrie, et des « occasions » qu'il trouverait EACL d'intervenir. Il s'agit là d'analyses classiques visant à trouver les moyens de mettre un adversaire hors de combat.

Certes, on ne recommande pas de tuer des gens, de cambrioler leurs bureaux, ou d'acheter leur président. Plusieurs groupes sont du reste jugés anodins. Mais pour une organisation « très » dangereuse comme Energy Probe, on suggère d'attaquer ses liens potentiels avec des concurrents d'EACL, les pétroliers ! Contre Friends of the Earth, on peut exploiter la concurrence d'un autre réseau. On démolirait tel groupe avec la reprise de la centrale de Darlington.

Surtout, on pourrait discréditer le réseau principal (Canadian Environmental Network) en lui trouvant des liens avec des « activistes » ou quelque enjeu « politique », d'où l'intérêt d'y infiltrer un « groupe fictif ».

Heureusement, toute conscience sociale n'est pas disparue d'EACL. Nos espions se font espionner. Excellent moyen de protéger la démocratie et l'environnement...

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Le vent du Sud

FICHUS Américains, sont-ils encore en train de nous indiquer de quel bord souffle le vent ? À regarder la façon dont les démocrates viennent de mener leur convention, on pourrait être tenté de répondre oui. S'il est une leçon que l'on peut tirer de ces quelques jours à Atlanta, c'est celle qu'il ne faut jamais désespérer de nos partis politiques.

On les croit fins, incapables de se renouveler, aux prises avec des luttes internes et capturés par des fausses sans vision, et voilà qu'avec beaucoup de travail et un peu de chance, ils arrivent à se retourner sur moins qu'un dix sous.

Les démocrates ont parié sur l'intelligence, sur les idées et sur la compassion, et, s'il est trop tôt pour prédire ce que novembre leur réserve, on sait déjà que ce triple pari valait la peine d'être fait et qu'il y a là tous les éléments d'une coalition gagnante. C'est bon signe pour la politique du XXI^e siècle.

Le plus réconfortant, on le trouve dans ce pari sur l'intelligence qu'ils ont fait en choisissant Dukakis comme candidat. Après seulement quelques mois sur la scène nationale, il a réussi à redéfinir le concept même de leadership politique.

On savait déjà que l'avenir n'est plus aux leaders charismatiques, ces sortes de grands timoniers qui ne sont heureux que lorsque la société navigue à toute vitesse, sous leur direction, dans un champ d'icebergs.

On sait aussi — et l'échec du président Carter est venu le confirmer — que nous n'avons pas besoin de ces leaders technocratiques au courant des moindres détails, inquiets et anxieux, et qui n'ont rien d'autre à proposer qu'une médiocrité à la petite semaine. Quant au leadership de façade et de cinéma à la Reagan, ses jours sont comptés aussi.

L'intéressant avec Dukakis, c'est qu'il allie compétence, intelligence et détermination tout en permettant à ceux qui travaillent avec lui de donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est comme inspirer l'excellence. Sa contribution au « miracle » du Massa-

chusetts, c'est dans sa capacité à faire que tous les intervenants donnent le meilleur d'eux-mêmes qu'il faut la chercher, et sûrement pas du côté de ses talents d'orateur et de leader charismatique.

Il a beau être « endormant », rationnel à outrance et peu porté sur les grandes déclarations, il ne s'en dégage pas une impression d'ennui et de répétition. On sent que le gouver-



Daniel
LATOUCHE
Collaboration
spéciale
▲ À propos

neur possède une colonne vertébrale à toute épreuve, certains appellent cela de la force intérieure.

Reste à savoir le sort que l'électorat réserve à cet appel au dépassement, à cette idée que même en période de prospérité, il est toujours possible de faire mieux.

Les États-Unis ont déjà connu un débat du même genre. C'était en 1960 alors qu'ils avaient le choix entre le vice-président de l'un des présidents les plus populaires de l'histoire américaine et un jeune sénateur, du Massachusetts lui aussi, dont la seule arme était de faire appel au sens du risque et du nouveau.

Curieux pays où les démocrates, le parti du changement et du progrès, ne semblent avoir de chances de l'emporter que lorsque l'économie est au beau fixe et que le président sortant est adulé.

Les démocrates ont aussi fait le pari que la politique demeure avant tout un débat d'idées. Depuis 20 ans, ils ont fait l'expérience d'un peu n'importe quoi. Rappelons-nous McGovern en 1972 et sa suggestion d'un revenu minimum garanti ! Aux États-Unis ! fallait le faire.

Cette fois, les idées sont moins « éclatantes » et peut-être moins suicidaires. Mais il fallait quand même les regarder débattre sur le plancher du congrès de questions aussi explosives que le droit des Palestiniens à un territoire national ou la renonciation au premier usage de l'arme atomique. On peut imaginer ce que les républicains vont faire de ces propositions. Mais là n'est pas l'important. Ce qu'il faut souligner, c'est qu'on les discute au grand jour.

Et, finalement, il y a ce pari sur la compassion et la solidarité. Et avec émotion en plus. Si vous avez écouté Jesse Jackson mardi soir, je parie que vous avez trouvé difficile de ne pas retenir une larme. Sans cette passion, la politique est sans intérêt. Et à la limite, c'est la passion qui peut-être permettra aux démocrates de passer en novembre.

L'air du temps est à l'accumulation, à la réussite individuelle, aux succès dans les affaires et voilà que ces démocrates parlent des sans-abris, de solidarité entre les générations, de programmes spéciaux pour les jeunes drogués, de réformes de l'aide sociale. Mais d'où peut venir cette obsession du partage et cette conviction que l'État ne doit pas abdiquer ses responsabilités sous prétexte que la mode est à la déréglementation de tout et de rien.

Parcourez un instant la liste des bailleurs de fonds de Dukakis. C'est le « who's who » des grandes corporations américaines. Pourtant, ces gens ne sont pas sans savoir qu'ils ne retrouveront plus jamais les beaux jours de Reagan. Non seulement financent-ils leurs ennemis de classe, mais ils le font ouvertement avec une certaine fierté et pas mal d'énat.

Imaginez-t-on un vice-président d'une grande entreprise québécoise, un des membres du club select de la garde montante et des nouveaux entrepreneurs, se mouiller publiquement pour le NDP, ou pire encore pour le Parti québécois. Impensable.

Ils sont fous, ces Américains !

CHEZ LES DÉMOCRATES :
JACKSON SE RANGE DERRIÈRE DUKAKIS !LETTRES
AU
DEVOIR

■ Notre avenir

Lettre à M. Michel Gratton, député de Gatineau, ministre du Tourisme

AURIEZ-VOUS l'obligeance d'agir le plus tôt possible auprès du ministère de l'Environnement du Québec afin d'exiger un moratoire sur la question des dépotoirs dans le secteur Cantley (en voie de devenir une municipalité autonome).

Je suis le commettant de votre comité qui habite le secteur Cantley, à vocation récréo-touristique muni d'une route principale (307) déjà hyper-dangereuse. De plus, il existe déjà une épidémie de rage dans notre zone (07). Imaginez la gravité de notre avenir si, en plus, on nous fait cadeau de dépotoirs.

Je suis certain que vous, en tant que ministre du Tourisme, constatez bien que ce projet est absolument inconcevable.

— LÉO N.J. MAISONNEUVE
Cantley, le 8 juillet.

■ La tentation

LES gazettes des États nous ont rapporté ces derniers temps que les deux plus célèbres prédicateurs du petit écran américain, les « télévangélistes » Bakker et Swaggart, se sont fait prendre « en flagrant dans le lit » avec des dames de petite vertu, à consommer l'oeuvre de chair dont le 9^e commandement nous dit qu'on ne peut « la désirer qu'en mariage seulement » (et avec sa femme, pas avec une autre). Ça leur fait une belle jambe !

Mais le plus comique de l'affaire, c'est que quand il fut révélé au peuple de Dieu que le révérend Bakker avait succombé avec une coupable gourmandise aux sournaises tentations de la chair, c'est justement son collègue en apostolat, le révérend Swaggart, qui l'avait publiquement accusé d'adultère et fait démissionner comme prêtre du dimanche, le privant ainsi d'une pieuse fonction qu'il chérissait d'autant plus qu'elle lui rapportait des centaines de millions de dollars par année.

Ne voilà-t-il pas que celui qui avait jeté la première pierre, la reçoit aujourd'hui en plein front — providentiel boomerang — puisqu'il vient d'avouer avec des larmes spectaculaires, qu'il a, lui aussi, tiré de la jambette avec des « étoiles du matelas », comme aurait dit feu Michel Normandin, célèbre commentateur de lutte. Et lui aussi, après avoir perdu sa vocation, perd sa « job » et ses millions. C'est la revanche de la chaire contre la pierre !

Tout cela m'a plongé dans une profonde réflexion. Je me gardai bien de vouer ces deux pauvres diables aux flammes de la géhenne, n'étant moi-même qu'un vulgaire pêcheur (j'ai souvent omis ma prière du matin, conté des mentiries à mes meilleurs amis, triché au golf et j'ai même

jadis employé des gros mots en politique...).

Mais laissant ma pensée dépasser le banal phénomène courant du péché le plus populaire de l'Histoire, j'ai poussé l'audace intellectuelle jusqu'à me demander — mais avec le plus total respect et la plus craintive humilité — si le Créateur n'avait pas pris un trop grand risque, en gratifiant les pauvres mâles que nous sommes d'une vigueur sexuelle qui dépasse notre capacité morale de résister aux violents appels du plaisir, qui dorment d'un si léger sommeil au fond de chacun de nous. Je pense quelquefois que par excès de générosité divine il nous a donné trop d'énergie.

Or la physique nous apprend qu'en amour, c'est comme en électricité : la résistance diminue à mesure que le courant augmente ! ...

— DORIS LUSSIER

Montréal, le 19 juillet.

■ Votre ancêtre

POURQUOI donc cette controverse qui oppose les archéologues « professionnels » et les « fonctionnaires » à un archéologue en particulier ou à l'archéologie des amateurs ?

La connaissance qui peut être acquise par les recherches archéologiques est fondée sur la minutie, la précision et la rigueur qui est exercée par les chercheurs. Cette connaissance est extrapolée, la plupart du temps, à partir de fragment de poterie, de métaux corrodés, de bois quasi décomposés, etc. ; le moindre détail peut avoir son importance.

Ainsi l'étude du sol recouvrant une sépulture, par exemple, pourrait indiquer s'il s'agit d'une tombe dans sa place d'origine ou si elle a été déplacée.

Le travail de l'archéologue au Québec est rarement à caractère événementiel et ne fait presque jamais la une des journaux, du simple fait que l'annonce de ses découvertes ne se fait qu'après les recherches, qu'après avoir minutieusement fouillé son site archéologique, minutieusement consigné ses données et minutieusement analysé celles-ci.

À quoi (ou à qui) cela sert-il donc d'exciter la curiosité de tous pour une découverte qui pourrait s'avérer ne pas en être une ?

La controverse dans cette histoire de Champlain vient du fait que la fouille archéologique a été effectuée sans permis de recherche, sans autorisation légale. Il ne faut pas croire que le permis de recherche archéologique est imposé particulièrement dans le cas du « tombeau de Champlain », ou qu'il s'agisse d'une obsession de certains fonctionnaires des Affaires culturelles, archéologues chevronnés !

Non, tous les archéologues du Québec, comme c'est le cas dans plusieurs provinces et dans de nombreux pays, doivent obtenir, depuis plus de 15 ans, un permis qui autorise la recherche compte tenu de la valeur et de la sensibilité des vestiges mis au jour.

Ce permis a grosso modo pour objet de s'assurer de la compétence des chercheurs, du sérieux de leur recherche et de les obliger

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

à présenter un rapport qui fait état de leurs travaux. Pourquoi faudrait-il qu'un individu fasse exception à la règle ?

Quant à savoir si nous avons besoin d'une Loi des biens culturels qui encadre la recherche archéologique, eh bien oui. L'archéologie met au jour des objets, des vestiges qui, hors de leur contexte, perdent leur sens dans l'histoire.

Si n'importe quel quidam se met à chercher les traces d'un personnage important dans l'histoire sans avoir les compétences requises, il pourrait fort bien ex-caver la tombe de votre arrière-grand-père décédé en 1879...

— DENIS ROY
archéologue

Lévis, le 14 juillet.

■ Élection

Réponse à M. Mahmood Elahi
(23 juin)

NOUS ne nous opposons pas au principe d'une législation linguistique québécoise qui cherche à protéger et à promouvoir la langue française dans la province.

Bien au contraire, nous avons reconnu la nécessité pour le Québec d'adopter une Charte de la langue française. Tout le débat tourne autour des modalités de mise en oeuvre d'une telle loi. Nous préconisons des mesures qui servent à promouvoir le français sans porter atteinte aux droits linguistiques fondamentaux tels que définis par les tribunaux.

Pour ce qui est du cas précis de l'affichage, vous savez que la question a été portée en appel devant la Cour suprême. Nous estimons néanmoins qu'il y a moyen de donner au français la place qui lui revient comme « la langue normale et habituelle » du Québec par des mesures vigoureuses de promotion.

D'autre part, je tiens à exprimer mon désaccord profond au sujet de l'analogie que vous faites entre la situation du français et celle des langues irlandaise et galloise. Alors que ces langues sont parlées par un nombre restreint de locuteurs natifs dans des régions fort limitées, le français demeure la langue première ou seconde de dizaines de millions de citoyens de quelque 29 pays à travers le monde.

J'ai bien pris note que le français n'est pas votre langue maternelle mais votre langue officielle d'élection. Je vous félicite de votre éloquence dans sa défense et son illustration.

— D'IBERVILLE FORTIER
Ottawa, le 14 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3.25 par semaine
le samedi seulement = \$1.00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
Pour information: 81\$ 6 mois
(514) 844-5738 42\$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
au Canada 85\$ 6 mois
45\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

L'Irak exhorte l'Iran à négocier directement avec lui

NATIONS UNIES (Reuter, AFP) — L'Irak a renouvelé son appel à des négociations directes avec l'Iran, qui s'en tient toujours à une interprétation stricte de la résolution 598 du Conseil de sécurité et ne compte discuter qu'avec les représentants de l'ONU.

L'ambassadeur irakien auprès des Nations unies, Ismat Kittani, a déclaré à la presse, après avoir rencontré le secrétaire général de l'ONU pour la quatrième fois en deux jours, qu'il avait l'impression que Javier Perez de Cuellar comptait inviter à New York les ministres des Affaires étrangères des deux pays belligérants.

Kittani a précisé que le ministre irakien, Tarek Aziz, était prêt à venir au siège de l'organisation internationale si secrétaire général le lui demanderait.

Le ministre iranien, Ali Akbar Velayati, était à l'ONU la semaine dernière pour le débat du Conseil de sécurité sur la destruction de l'Airbus

iranien par l'US Navy dans le Golfe, mais est depuis retourné à Téhéran.

Kittani a minimisé le rôle de l'équipe d'officiers conduite par le général Martin Vadset, chargée par l'ONU de se rendre sur place pour faire appliquer le cessez-le-feu.

« Ce ne sont pas eux qui effectueront les consultations, même sur la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu », a-t-il dit. « Les modalités, les points techniques — ce n'est pas le problème ».

Kittani a insisté sur le fait que, pour son pays, le cessez-le-feu n'était qu'un aspect de la résolution et que, s'il s'agit bien du « commencement de la fin (...) la paix immédiate n'est pas encore là ».

Par ailleurs, la mission technique désignée par le secrétaire général de l'ONU pour étudier les modalités d'un cessez-le-feu devait arriver, aujourd'hui, à Téhéran, a-t-on appris, hier, de sources officielles aux Nations unies.

Le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, avait révélé, mercredi, qu'il annoncerait promptement la date concrète du « jour J » de l'instauration du cessez-le-feu et de la mise en oeuvre de la résolution 598, après avoir étudié le rapport de la mission dont les travaux en Iran et en Irak ne doivent pas excéder une semaine.

L'Iran a annoncé officiellement sa décision de coopérer avec la mission de l'ONU. La position officielle de l'Irak n'est pas connue.

La mission, précise-t-on de sources officielles, est en train d'être rassemblée à Jérusalem au quartier général des observateurs de l'ONUST (Organisation des Nations unies pour la supervision de la trêve). Son chef d'état-major, le général norvégien Martin Vadset, a été désigné pour diriger cette équipe d'une douzaine d'officiers.

Mercredi, M. Perez de Cuellar avait indiqué qu'à la date du « Jour

J », le cessez-le-feu entrerait en vigueur et qu'une première équipe d'observateurs serait envoyée sur le terrain pour « vérifier, confirmer et superviser » l'arrêt total des hostilités et le retrait subséquent des forces belligérantes sur les frontières internationalement reconnues.

M. Perez de Cuellar avait précisé qu'il annoncerait le même jour les dates pour le début et l'achèvement du retrait des forces belligérantes ainsi que celles pour l'échange et le rapatriement des prisonniers de guerre.

Il avait ajouté que seraient également précisées une date pour l'ouverture des négociations envisagées avec l'Iran et l'Irak, et une date pour l'établissement de la commission impartiale d'enquête sur la responsabilité du conflit. Il avait enfin indiqué qu'il ferait aussi des propositions supplémentaires concernant les problèmes de reconstruction et de réhabilitation de l'Iran et de l'Irak et ceux portant sur le renforcement de la sécurité dans le Golfe — deux aspects qui figurent dans la résolution 598.

Une seconde mission technique de l'ONU est attendue en fin de semaine en Iran. Elle se rendra aussi en Irak, qui avait réclamé son envoi pour enquêter sur le sort des prisonniers de guerre dans les deux pays.

L'objectif initial de cette mission, qui était d'enquêter sur les brutalités commises côté iranien selon Bagdad, va être considérablement étendu, note-t-on dans les milieux officiels de l'ONU. On indique qu'elle aura à préparer les modalités concernant l'échange et le rapatriement des prisonniers, dont le nombre de part et d'autre dépasse maintenant largement 100.000 hommes.

Trois autres Palestiniens abattus

JÉRUSALEM (Reuter) — Trois Palestiniens ont été tués et au moins 23 autres ont été blessés hier par les forces de l'ordre israéliennes dans les territoires occupés, au cours des affrontements les plus violents de ces derniers mois.

Les combats entre policiers et Palestiniens ont été particulièrement durs dans la bande de Gaza, où une grève générale était observée, et dans la partie orientale de Jérusalem, où les étudiants palestiniens ont terminé ce jour leur année scolaire.

Maher Abou Ghazaleh, 23 ans, et Hussam Abdel Aziz, 18 ans, ont été tués par balle au cours de heurts violents dans la ville cisjordanienne de Naplouse, dit-on de source autorisée à l'hôpital Al-Ittihad.

L'armée, qui a décrété le couvre-feu à Naplouse, a déclaré enquêter sur ces informations.

Elle a ajouté que les soldats avaient abattu un troisième Palestinien au cours d'affrontements au camp de réfugié de Tulkarem.

Ces morts portent à 242 le nombre des victimes de l'insurrection anti-israélienne, qui a débuté en décembre.

Dans le 22e communiqué qu'elle a fait circuler dans les territoires occupés, la direction clandestine de l'insurrection a lancé hier un mot d'ordre de grève pour le 27 juillet et les 1er et 2 août et a exhorté les Palestiniens à affronter les Israéliens au cours des deux prochaines semaines.

À Kalkilya, en Cisjordanie, un colon israélien s'est tiré une balle dans la jambe en ouvrant le feu pour répondre à de jeunes palestiniens qui lui lançaient des pierres.

À Jérusalem-Est, environ 150 Palestiniens ont lapidé les policiers et ont brisé les fenêtres d'une banque israélienne.

La police, qui a arrêté quatre d'entre eux près de la vieille ville, estime que ces affrontements sont les pires survenus à Jérusalem depuis le début de l'insurrection.

Par ailleurs, le *Jerusalem Post* a rapporté hier que cinq militaires israéliens dont un officier et une femme étaient traduits en cour martiale pour avoir battu et humilié à 22 reprises des prisonniers palestiniens au camp de détention de Dahariya. C'est ainsi qu'un militaire a battu des détenus qui refusaient de pousser des cris d'animaux, précise le journal.

L'armée a confirmé sans autre précision que cinq militaires étaient jugés pour « comportement irrégulier » à Dahariya.

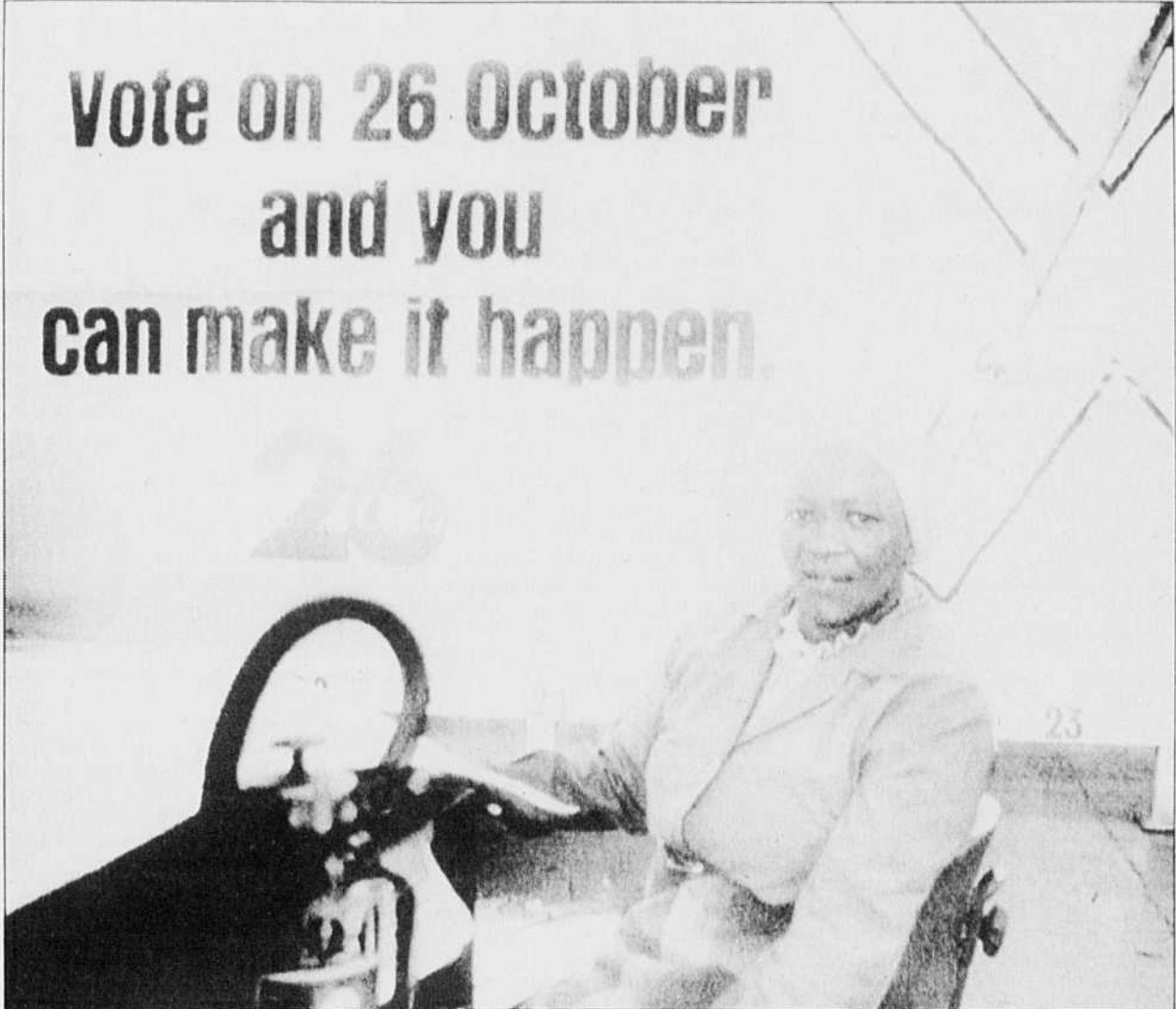


Photo AP

Appel pour un premier vote multiracial

Une travailleuse noire d'Afrique du Sud est photographiée devant un des panneaux-réclame invitant la population noire à voter lors des élections municipales du 26 octobre prochain, premier scrutin de l'histoire où toutes les races seront appelées à voter le même jour.

Les médias soviétiques dénoncent les instigateurs de la grève en Arménie

MOSCOU (Reuter) — Les médias soviétiques se sont livrés hier à un violent réquisitoire contre les instigateurs de la grève en Arménie, trois jours après les premières mesures de répression dans la région autonome du Nagorno-Karabakh.

L'agence Tass a vivement dénoncé les 12 membres du comité Karabakh, et rapporté par ailleurs l'arrestation de quatre personnes. Le journal *Kommunist* fait état pour sa part de deux autres arrestations, des Arméniens porteurs d'armes à feu.

Le comité Karabakh a été créé en février pour coordonner la lutte en faveur du rattachement à la République d'Arménie de la région autonome. Le Nagorno-Karabakh, peuplé à 75 % d'Arméniens, est administré par l'Azerbaïdjan depuis 1923.

« Ce petit groupe de démagogues, s'abritant derrière les problèmes du Nagorno-Karabakh, essaye de résoudre ses propres problèmes égoïstes », lance Tass dans un long commentaire.

Laissant clairement entendre que

le mouvement arménien prend les proportions des événements de Pologne en 1980-1981, Tass écrit que le comité a créé des « structures politiques ramifiées ».

« Les branches du Karabakh s'activent dans la quasi totalité des entreprises, des bureaux et des établissements scolaires, exerçant dans certains cas des pressions sur les organisations du parti communiste, sur la main-d'oeuvre et les administrateurs », poursuit l'agence.

Mais l'agence officielle réserve aussi des critiques implicites aux autorités de la République, coupables de n'avoir pu démanteler un comité dissous à la fin mars.

La police a notamment fait preuve de connivence avec la foule en laissant des grévistes occuper pendant 48 heures l'aéroport d'Erevan les 4 et 5 juillet, affirme Tass.

Les représentants arméniens se sont vu interrompre et critiquer par le secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev lundi, lors de la réunion du présidium du Soviet suprême, plus

haute instance de l'Etat, qui a une nouvelle fois exclu une révision du tracé des frontières dans le Caucase.

Vladimir Perfiliev, porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Moscou, a affirmé que la foule avait empêché des dirigeants arméniens de prendre la parole mercredi géant à un rassemblement à Erevan, capitale de l'Arménie.

Une nouvelle manifestation s'est déroulée hier soir à Erevan, ont indiqué des journalistes sur place. Ils ont cependant indiqué qu'un mot d'ordre de grève de 48 heures, à l'appel du comité Karabakh, avait été ignoré mercredi.

De même source, on a dit ne pas posséder d'information sur les six arrestations rapportées par l'agence Tass.

Deux des six hommes, Vartan Sirakanyan et Martin Barsekanyan, appartiennent selon Tass au comité Karabakh. Ils ont été interpellés lundi à un rassemblement à Erevan, en possession de 35 cocktails Molotov.

À Stepanakert, chef-lieu du Nagorno-Karabakh, la grève observée depuis la mi-mai se poursuivait hier, a-t-on indiqué de source autorisée en ajoutant que Genrikh Pogosian, chef du PC local, prononcerait aujourd'hui une allocution télévisée.

L'organe du PC local, *Sovestakan Karabakh*, a publié hier la résolution du présidium excluant une révision du tracé des frontières. Le journal n'était pas paru mercredi, les ouvriers du livre refusant d'imprimer la résolution.

Le Vietnam avance la date du retrait de ses troupes du Cambodge

BANGKOK (Reuter) — Le Vietnam a avancé à fin 1989, début 1990, la date prévue pour le retrait complet de ses troupes du Cambodge, annonce l'agence vietnamienne VNA.

Cette annonce intervient à quatre jours d'une réunion informelle en Indonésie de toutes les parties concernées par le conflit du Cambodge.

Elle est interprétée par les diplomates à Bangkok comme une nouveau geste de la diplomatie vietnamienne pour tenter de trouver une solution aux neuf ans de conflit cambodgien, qui soit acceptée internationalement et permette la fin de l'isolement du Vietnam.

Le chef du parti communiste vietnamien Nguyen Van Linh a fait part de cette décision au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev lors d'une rencontre mercredi à Moscou, rapporte hier l'agence.

Les autorités vietnamiennes avaient auparavant dit que le retrait serait terminé d'ici la fin de 1990.

« La République populaire de Chine pourrait considérablement contribuer à la résolution du conflit », affirme VNA.

La Chine était déjà le principal allié du gouvernement khmer rouge renversé par l'invasion vietnamienne du Cambodge en 1978.

Le mois dernier, Hanoi avait retiré son haut commandement de Phnom-Penh et entamé un premier retrait de 50.000 hommes devant se terminer fin 1988. Le Vietnam avait dit que moins de 50.000 de ses soldats resteraient alors au Cambodge.

Lundi, le président du conseil cambodgien, Hun Sen, représentera l'administration du Kampuchéa soutenue par l'URSS et le Vietnam, et rencontrera pour la première fois les trois factions de guérilla reconnues par l'ONU. La plus puissante est celle des Khmers rouges, considérée par Hanoi comme le dernier obstacle à la paix.

LE MONDE EN BREF

■ Libération du colombien Gomez

BOGOTA (AFP) — Le directeur du journal conservateur colombien *El Siglo*, M. Alvaro Gomez Hurtado, a été libéré dans la nuit de mercredi à hier après avoir été retenu comme otage pendant 53 jours par le mouvement guérillero M19 (extrême-gauche). Le M19 avait annoncé mardi dernier la libération sous trois jours de M. Gomez, enlevé le 29 mai dernier. M. Gomez, 69 ans, souriant, est descendu d'un taxi devant sa résidence située au nord de Bogota. Il a été immédiatement entouré par de nombreux journalistes et une manifestation spontanée d'amis et de voisins munis de banderoles s'est formée dans la rue peu après son entrée dans l'immeuble. Selon son fils et sa femme, il est en bonne santé. Certaines sources ont affirmé que M. Gomez avait été accompagné dans un véhicule non loin de son domicile par ses ravisseurs. Dans un communiqué, la présidence de la République se réjouit de la libération du dirigeant d'opposition, réaffirmant sa volonté de rechercher la paix avec tous les Colombiens. Le Congrès, qui s'est retrouvé mercredi pour l'ouverture de sa session ordinaire 1988, a également fait part de sa joie à l'annonce de cette libération.

■ Interprétation différente

GENEVE (AFP) — La délégation soviétique à Genève a donné aux Américains une interprétation différente de l'offre faite mardi à Moscou par M. Victor Karpov sur le démantèlement de la station radar de Karsnoïarsk, en cas d'accord avec Washington sur l'interprétation du traité ABM, a indiqué hier le porte-parole de la délégation américaine, M. Terry Schroeder. Selon la version des agences occidentales et de l'agence TASS en anglais, a dit M. Schroeder, le responsable du désarmement au ministère soviétique des Affaires étrangères a parlé du démantèlement du radar. Or, au cours d'une réunion bilatérale tenue mercredi à Genève, les représentants de l'URSS, a poursuivi M. Schroeder, ont précisé que l'offre portait sur le démantèlement des équipements du radar et non du radar lui-même, comme en fait foi la version en russe de l'agence officielle soviétique. Si telle est en définitive l'offre faite par M. Karpov, a ajouté le porte-parole américain, « elle ne résoud en rien le problème », puisque les États-Unis estiment que le radar installé en Sibérie orientale viole le traité sur les armes antibalistiques (ABM) et devrait être détruit « sans délai et sans condition ».

■ Procès au Zaïre

BRUXELLES (AFP) — Plusieurs dizaines de militants et cadres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) comparaissent hier à Kinshasa devant une juridiction d'exception, a annoncé à Bruxelles la représentation de ce parti zairois d'opposition. Les représentants en exil de l'UDPS ont indiqué dans un communiqué que les noms de ses militants traduits devant la Cour de sûreté de l'État zairoise figuraient dans la résolution par laquelle le Parlement européen de Strasbourg, lors de sa dernière session de juillet, avait notamment appelé la France et la Belgique à adopter une politique plus sévère à l'égard du Zaïre tant que ce pays ne respecterait pas les droits de l'Homme. Dans sa résolution, le Parlement européen avait condamné l'arrestation et le bannissement de militants de l'UDPS. La délégation de ce parti souligne que les prévenus, incarcérés pour la plupart depuis janvier et avril 1988 ne sont pas assistés par les avocats de leur choix et risquent des peines les plus graves. Ils sont, selon la délégation, « torturés pratiquement tous les jours en pleine nuit » au cours d'exercices dits de « conscientisation ». L'UDPS en appelle à l'opinion mondiale pour que soient relâchés ses militants qui, affirme-t-elle, « n'ont jamais touché une arme ».

■ Candidats sans parti

ISLAMABAD (AFP) — Les électeurs pakistanais appelés à voter en novembre lors des élections générales, se prononceront pour des candidats se présentant à titre individuel, et non pas pour des représentants de partis politiques. « Le gouvernement a décidé d'organiser les élections du 16 novembre sans la participation des partis politiques », a déclaré hier le président Zia Ul Haq au cours d'une conférence de presse. Il a ajouté qu'il voulait être sûr que les candidats, éventuellement soutenus par une organisation politique, seront élus grâce à leurs mérites personnels. Le président a assuré qu'il prenait cette décision dans l'intérêt « suprême » du pays. Il a ajouté en citant, selon lui, des auteurs occidentaux que « les élections les plus antidémocratiques sont fondées sur le système des partis ». La décision d'exclure les partis politiques des élections n'est pas due à la crainte de voir le Parti du peuple pakistanais (PPP), la principale formation de l'opposition, dirigé par Mme Benazir Bhutto, remporter les élections, a affirmé le général Zia. Le gouvernement autorisera les réunions des partis politiques, mais interdira les manifestations de masse qui, selon le président Zia, dégenèrent souvent et posent des problèmes de maintien de l'ordre. Le général Zia a par ailleurs appelé qu'un récent jugement de la Cour suprême avait autorisé le gouvernement à interdire les partis politiques qui troublent l'ordre.

■ Nidal dément toute implication

BEYROUTH (AFP) — L'organisation d'Abou Nidal a démenti hier toute implication dans l'attentat perpétré le 11 juillet, au sud du Pirée, sur le navire de croisière grec *City of Poros* qui a fait neuf morts et quatre-vingt blessés. Dans un communiqué dactylographié, en arabe, parvenu au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, le porte-parole du Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR), Atef Abou Bakr, a écrit : « J'affirme que nous n'avons rien à voir avec cet événement ». À Washington, un responsable américain, qui a requis l'anonymat, a mis en cause le Fatah-CR en remarquant que « la façon de procéder, le style de l'attaque désignent Abou Nidal ». Une partie de la presse grecque et de la presse française ont publié des informations allant dans le même sens. À Tunis, une source palestinienne bien informée a affirmé hier que le Fatah-CR et les intégristes pro-iraniens du Hezbollah libanais étaient responsables de l'attentat. Le Fatah-CR présente sa mise au point comme une réponse « aux allégations des médias américains et des moyens d'information européens travaillant pour l'administration américaine, et à ce qui a été déclaré par le ministre grec de la Sécurité (de l'Ordre Public) ».

■ Manifestation au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — Des unités anti-émeutes de la police ont dispersé hier à San Salvador, à l'aide de grenades lacrymogènes et même de leurs armes, une manifestation de 10.000 personnes qui réclamaient la libération d'un syndicaliste, ont indiqué des témoins. Les manifestants avaient répondu à un appel de la centrale syndicale Unité nationale des travailleurs salvadoriens (UNTS), selon laquelle le syndicaliste Eliseo Cordova a été arrêté par des policiers le 12 juillet dernier dans la ville de Ilopango, proche de la capitale. Rassemblés d'abord devant le quartier général de la police San Salvador, les manifestants se sont repliés vers le centre ville où au moins quatre véhicules ont été incendiés et des autobus mis en travers des rues pour bloquer la circulation.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU
DEVOIR DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 815..... 1-800-361-5699
Indicatif 615..... 1-800-361-5699

Propos authentiques
d'un client



“Je suis certain de passer
un bon été avec les
grillades, les saucisses et
les brochettes d'Anjou
Québec”.

chez

Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest

272-4065

272-4086

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ **Dukakis**
rève», devait-il affirmer.
Ce rêve américain, c'est pour Michael Dukakis « le sens de la communauté, une simple mais aussi profonde que n'importe quelle autre dans l'histoire de l'humanité ».

Le statu quo n'est plus suffisant, l'Amérique ne peut se contenter de rester à la même place, tout le monde doit avoir sa chance. C'est ainsi que Dukakis définit les grandes idées de sa campagne.

Pour cela, un président doit donner au pays tout entier, au gouvernement comme aux citoyens, des idées à attendre.

« Dans quatre ans, quand les Américains verront la Maison Blanche à la télévision, je veux qu'ils soient fiers de leur gouvernement. Un gouvernement qui établit des standards élevés non seulement pour les citoyens, mais aussi pour lui-même », une allusion à peine voilée aux nombreux scandales qui ont ébranlé les derniers mois de l'administration Reagan.

Si Dukakis dit croire au rêve américain, c'est son candidat à la vice-présidence Lloyd Bentsen, sénateur du Texas, qui passe à l'attaque en affirmant que ce rêve a été détruit par huit ans d'administration Reagan-Bush.

Un professeur ou un travailleur de l'automobile n'a plus la possibilité de s'acheter une maison ou d'envoyer leurs enfants à l'université « même si vous êtes tout ce qu'il y a de plus prévoyants et que vous travaillez fort ».

L'administration Reagan-Bush parle de prospérité, mais les fermiers de l'Iowa, les travailleurs du secteur pétrolier d'Oklahoma et du Texas, et les travailleurs des usines de l'Ohio n'en ont jamais entendu parler, affirme Bentsen.

« C'est facile de créer l'illusion de la prospérité quand on n'a qu'à signer un chèque de deux cents milliards de dollars », a-t-il lancé en parlant du déficit fédéral américain qui est aujourd'hui dix fois plus élevé qu'en 1981 quand M. Reagan a pris le pouvoir.

◆ **Rémillard**

problèmes dans le texte de son collègue fédéral, sous réserve de l'analyse des propos qu'il a échangés par la suite avec les sénateurs. Pour le ministre québécois, il y a deux grands principes en cause: le respect des compétences exclusives du Québec; le respect des responsabilités fédérales en matière linguistique dans les institutions qui relèvent de lui. Si les deux agissent conjointement, comme il est souhaitable, leur action sera plus efficace. Le respect des deux séries de compétences tient compte de la spécificité du Québec et de la réalité canadienne, fondée sur deux grands courants linguistiques.

M. Rémillard n'a pas été invité à témoigner devant les sénateurs; il ne croit pas qu'il soit opportun d'y aller. Selon les dépêches, M. Bouchard aurait dit que le Québec ne saurait s'esquiver et que la loi C-72 devrait s'y appliquer comme ailleurs. Le ministre fédéral rejette tout droit de veto, recherchant au contraire une uniformité totale des principes et de la mise en oeuvre de la loi. Quant à M. Jacques Parizeau, ses inquiétudes « témoignent d'une conscience nerveuse », opine le ministre fédéral.

Dans une entrevue avec LE DEVOIR, il y a deux semaines, le président du Parti québécois a déclaré que la loi C-72 innove à rebours, ramenant à l'avant-plan l'objectif du bilinguisme intégral et permettant à Ottawa d'intervenir dans des champs provinciaux, avec la bénédiction du Québec. L'entente cadre prévue est « pire que rien », estime M. Parizeau, qui a repris ses critiques hier.

Quant au porte-parole de l'opposition officielle en cette matière, il voit dans les propos de M. Bouchard la preuve de l'ingérence d'Ottawa et de l'assujettissement du Québec en matière linguistique.

L'interprétation que fait M. Bouchard confirme les pires appréhensions du PQ, dit M. Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean, ainsi que celles du Conseil de la langue française. Déjà, il y a trois mois, le CLF sonnait l'alarme, notant que le C-72 contredisait la loi 101.

M. Brassard reproche à M. Rémillard de se contenter des vagues promesses de M. Bouchard et de concéder du terrain à Ottawa. Une fois de plus, le gouvernement libéral fait preuve de mollesse et défend mal les intérêts vitaux du Québec, conclut le député péquiste.

Rappelons que, dans une récente entrevue, le premier ministre Bourassa estimait lui, que le C-72 consacrait le caractère biculturel (non pas bilingue) du Canada et l'asymétrie de son fédéralisme.

◆ **Suicide**

rapport à Mme Lavoie-Roux sur l'ensemble des structures qui coiffent l'établissement et élaborer une série de recommandations concernant le conseil d'administration, la corporation et la fondation de la résidence Maison-Neuve. Devant l'ampleur de la tâche, il songe déjà à demander une prolongation de son mandat pour une deuxième période de 60 jours.

Rien, de l'avis de M. Gilbert, ne permettait de soupçonner le geste de ce monsieur âgé de 80 ans qui logeait dans l'unité dite de résidence. Mercredi dernier, l'homme, qui vivait seul dans sa chambre, est monté sur une chaise pour enjamber la balustrade de 120 cm (quatre pieds) qui entourait son balcon avant de se jeter dans le vide.

« Le désarroi de toute l'équipe est

Carnets de campagne...

(M.C.A.) ATLANTA — « Jesse, Martin serait fier de toi », c'est en ces mots que Coretta Scott King, la veuve de Martin Luther King, est venue dissiper tous les malentendus à propos du froid qui existait entre sa famille et le Rév. Jesse Jackson. La famille de King avait toujours refusé de donner un appui officiel à Jackson même si cette année elle était restée neutre. En 1984, Mme King avait ouvertement appuyé Walter Mondale au lieu de Jackson.

Ce n'est pas par hasard si ce fut le président de la campagne Jackson, le président de la Chambre des représentants de Californie Willie Brown et non Jesse Jackson lui-même qui est venu, mercredi soir, demander que la nomination de Michael Dukakis soit unanime.

Brown, l'un des élus noirs les plus haut placés aux États-Unis serait présentement en difficulté auprès de certains de ses collègues démocrates de Californie et le camp Jackson a voulu lui donner un coup de pouce en lui permettant d'être celui qui proposerait la résolution qui symboliserait l'unité du parti. Le compte final des voix, avant la résolution rendant le vote unanime : Dukakis 2,876, Jackson : 1,218.

Les mesures de sécurité sont, évidemment, omniprésentes aux alentours de l'OMNI d'Atlanta. Il faut montrer patte blanche au moins trois fois à divers postes de contrôle avant d'arriver à l'OMNI où tout est passé aux détecteurs de métal, même les pizzas que peuvent faire venir les techniciens. La palme du zèle va sans doute à ce policier qui a refusé

l'accès à la salle du congrès à une mère accompagnée de son enfant de sept semaines parce que celui-ci n'avait pas de carte d'accréditation.

Au cours des trois derniers jours, le chef des pompiers d'Atlanta a ordonné la fermeture des portes de l'OMNI que l'on jugeait rempli à capacité, avec le résultat que plusieurs partisans de Jesse Jackson, mardi et de Michael Dukakis, hier, n'ont pu assister à leurs discours. Mercredi soir, certains délégués dont le « congressman » Les Aspin du Wisconsin ont été empêchés d'entrer et n'ont donc pu voter.

Malheureusement pour les démocrates, les cotes d'écoute du congrès ont été désastreuses tout au long de la semaine, les électeurs ne trouvant pas le temps de s'intéresser à une élection dont les résultats étaient connus d'avance. Par contre, le USA Network, une chaîne distribuée par câble a obtenu les meilleures cotes d'écoute de son histoire avec la lutte.

Le prix du chandail de la semaine va à cette déléguée de l'État de New York qui est enceinte de six mois et dont le T-Shirt se lit : « Caucus des bébés pour Dukakis : réunion à l'intérieur ».

Les partisans de Michael Dukakis sont venus au secours de ceux de Jesse Jackson mardi soir. Le camp Jackson avait oublié de commander des bâtons pour leurs pancartes et les organisateurs de Dukakis leur ont donné leur provision. Pas étonnant, alors, que les délégués Jackson aient été si disciplinés : quand le nom de Dukakis a été mis en nomination, il ont sagement posés leurs

affiches et on ne voyait plus que celles du gouverneur du Massachusetts.

Il faut voir l'espace réservé au Centre des congrès d'Atlanta aux nombreux marchands de bébélles qui hantent chacun des congrès de la sorte. En plus de tous les chandails possibles et inimaginables à l'effigie de Jesse Jackson et Michael Dukakis, il y a des vendeurs d'artisanat local, de tasses et de vaisselle aux couleurs du congrès, de toutes les bibites en forme d'âne - le symbole du Parti démocrate - et de macarons politiques des campagnes passées (le macaron authentique de la campagne Roosevelt en 1932 se vend plus de \$50). Malheureusement, ils sont situés dans une salle où peu de délégués ont à se rendre et les ventes sont rares...

Parmi ces vendeurs, on retrouve même un marchand de fourrures d'Atlanta qui s'est loué un stand et qui affirme ne pas faire de bien bonnes affaires. Mais vendre des fourrures à Atlanta en juillet quand le mercure frise les 40 degrés relèverait de l'exploit.

Les organisateurs de la campagne Dukakis sont à recycler la campagne de l'automne l'un des plus célèbres slogans de la politique américaine qui avait conduit Dwight Eisenhower à la Maison-Blanche en 1952 : « I Like Ike » qui deviendrait « I Like Mike ».

Dans les déclarations des présidents de délégation lors du vote de mercredi soir il y avait les traditionnelles : « L'État de la Grande patate » (l'Iowa) et celui des « ciels turquoises » (le Nouveau-Mexique),

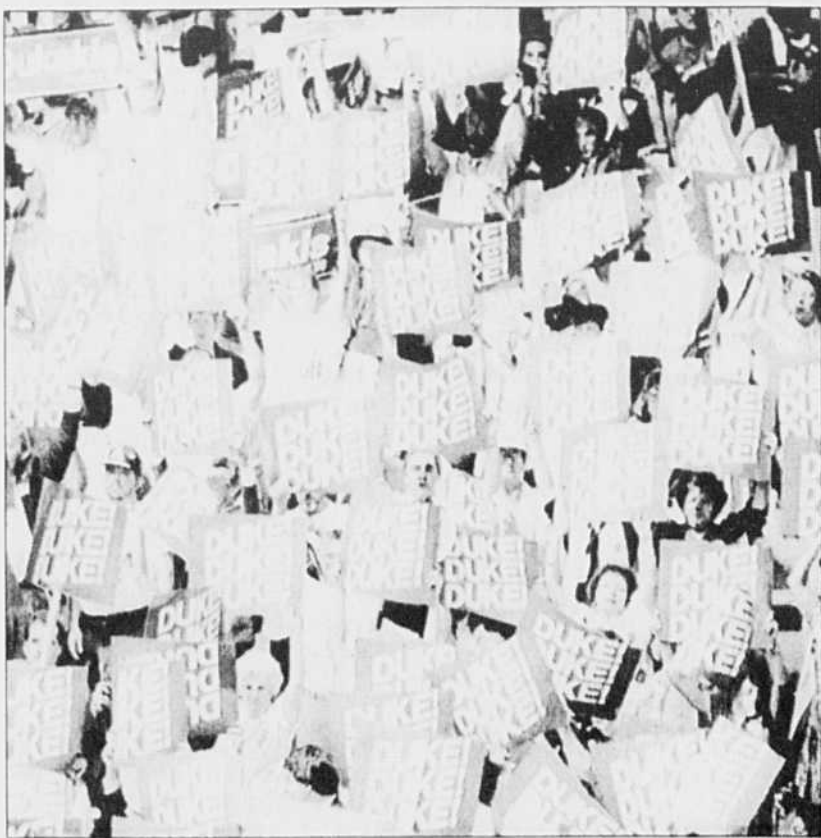


Photo PC

Comme la mer qui roule sur la grève, une mer d'affiches portant le nom en abrégé de Michael Dukakis, candidat officiel des démocrates à la présidence américaine, ont déferlé hier au congrès d'Atlanta.

mais le président de la délégation du Texas n'a pu s'empêcher de décocher une flèche à l'endroit de George Bush en parlant de son État comme celui de « 16 millions de Texans qui travaillent fort et d'un touriste de Kennebunkport, Maine ».

Oubliez le traditionnel canotier bleu, blanc et rouge des congrès politiques. Les chapeaux portés par les

divers délégués vont du casque de gladiateur au nom de Dukakis, au chapeau en forme de cactus avec le slogan « L'Arizona pour DUKAK-TUS », des chapeaux en authentique feuillage tropical de la délégation de Guam et du chapeau en forme de fromage de la délégation des délégués du Wisconsin, l'État des fermes laitières.

Turner part en campagne

OTTAWA (PC) — Après avoir demandé aux sénateurs libéraux de bloquer le projet de loi sur le libre-échange jusqu'à déclenchement d'une élection générale sur le sujet, le leader libéral John Turner a fait savoir, hier, qu'il entreprendra une tournée pour s'assurer des appuis un peu partout au pays.

C'est ainsi qu'il sera mercredi dans sa circonscription de Vancouver Quadra, pour son investiture. Il se rendra par la suite à Prince George, en Colombie-Britannique, puis à Calgary et à Lethbridge, en Alberta.

La semaine suivante, M. Turner visitera le nord de l'Ontario, suivant un itinéraire qui n'a pas encore été déterminé.

Le chef libéral a signalé aux journalistes qu'il était très satisfait, jusqu'à maintenant, des réactions du public. « Nous recevons des appels de partout, a-t-il noté, de gens qui nous disent que ce sont les électeurs qui doivent décider ».

Selon des sources, cette stratégie de M. Turner a été élaborée au cours d'une réunion de proches collaborateurs, dont M. Peter Connolly, secrétaire principal de M. Turner, et le sénateur Michael Kirby.

22 juillet
par la PC et l'AP

- 1987: décès de Mgr Adolphe Proulx, évêque du diocèse de Gatineau-Hull, à l'âge de 59 ans; Mikhail Gorbatchev accepte l'option double zéro globale, en vue de l'élimination de tous les missiles de portée intermédiaire en Europe et en Asie.
- 1986: en Grande-Bretagne, la Chambre des Communes se prononce en faveur de la suppression des châtements corporels dans les écoles.
- 1984: le Pakistan dément avoir entrepris la fabrication d'une bombe atomique islamique ou avoir obtenu une aide de la Chine dans le domaine nucléaire.
- 1973: La sonde spatiale soviétique Mars-4 est lancée en direction de Mars: le voyage durera six mois.
- 1969: le général Franco désigne le prince Juan Carlos comme son héritier à la tête de l'État espagnol.
- 1968: un avion israélien, parti d'Israël à destination de Rome, avec 48 personnes à bord, est détourné sur l'Algérie par des pirates de l'air.
- 1967: tremblement de terre en Anatolie: une centaine de morts.
- 1962: un appareil de CP Air s'écrase à Honolulu: 27 personnes sont mortes, dont 11 Canadiens. Le satellite américain Telstar relaie la première émission de télévision en direct entre les États-Unis et l'Europe.
- 1950: le roi Léopold II rentre en Belgique après six années d'exil.
- 1948: Terre-Neuve vote pour entrer dans la Confédération.
- 1943: les Alliés occupent Palerme, en Sicile.
- 1934: des agents du FBI abattent le gangster John Dillinger, à Chicago.
- 1933: l'aviateur américain Wiley Post réussit le premier tour du monde aérien en solitaire.
- 1908: le prince de Galles arrive à Québec pour célébrer le 300^e anniversaire de la province.
- 1906: le Québec est l'hôte d'un premier rallye d'automobiles. Parties de Chicago et Buffalo le 12 juillet, les voitures passent notamment par Trois-Rivières et Québec, avant de poursuivre leur route vers la Beauce et le Maine.
- 1892: un incendie détruit une bonne partie de Saint-Jean, Terre-Neuve.
- 1793: les Anglais occupent la Corse.
- Ils sont nés en 22 juillet: Rose Kennedy, épouse de l'ancien ambassadeur des États-Unis à Londres, Joseph Kennedy, et mère du président John Kennedy (1890); le sculpteur américain Alexander Calder (1898-1976); le jockey néo-brunswickois Ron Turcotte (1941); la chanteuse française Mireille Mathieu (1947).

qu'il devra se contenter d'actions légales. Au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, il aura pour professeur le politologue indépendantiste Denis Monière. « Ah oui, ça me fait plaisir d'apprendre ça! », dit-il.

◆ **Bombe**

nétiqes. On découvrira probablement que le produit cause aussi le cancer, ajoute le chercheur de London, en Ontario.

Selon la responsable du dossier au ministère de l'Agriculture, Mme Laura Doliner, les compagnies vendant des pesticides à base d'atrazine doivent fournir de l'information remise à jour d'ici le 15 décembre.

Tous ces renseignements seront examinés par des fonctionnaires des ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement, des Pêches, de même que par le Service canadien de la faune.

« Ces responsables identifieront l'information manquante et décideront quelles études sont nécessaires pour avoir un portrait complet de la situation », précise Mme Doliner.

Is analyseront aussi les bienfaits du produit, et tenteront de savoir si des alternatives existent pour les agriculteurs. Le mais est une plante à croissance rapide qui a besoin de beaucoup d'eau et de substances nutritives. Les mauvaises herbes lui livrent une lutte féroce.

Selon Mme Doliner, ces études pourraient prendre deux ou trois ans.

mettre à plus de députés de revenir à Ottawa.

Entre-temps, les députés vont terminer l'étude en deuxième lecture des projets de loi sur la radiodiffusion et sur la réforme fiscale. Ils vont aussi adopter la loi sur l'enregistrement des lobbys.

Une fois le débat sur l'avortement terminé, ils auront de courtes vacances car ils devront revenir au Parlement le 10 août. À cette date, ils se verront remettre le rapport du comité qui étudie actuellement le projet de loi de mise en oeuvre de l'accord de libre-échange. Ils finiront l'étude de cette législation et débiteront leurs travaux sur la loi des garderies.

Malgré la nouvelle stratégie libérale, le gouvernement veut que les députés adoptent l'accord de libre-échange avant d'aller en élection.

Si les sénateurs libéraux, majoritaires à la Chambre haute, mettent leur menace à exécution de ne pas se prononcer sur le libre-échange avant la prochaine élection, l'appel au peuple pourrait sans aucun doute avoir lieu à l'automne.

Pour l'instant, toutefois, les conservateurs se payent la tête des libéraux et disent qu'ils ne plieront pas. Mais la marge de manoeuvre est mince car l'accord doit être adopté pour le 1er janvier 1989, date de son entrée en vigueur.

◆ **Marotte**

de télévision suivaient leurs moindres déplacements.

Dans une taverne, le seul endroit où ils n'ont pas constaté d'infraction, les clients ont versé spontanément une vingtaine de dollars au « Fonds Marotte » constitué hier par Gilles Rhéaume, qui entend saisir Amnistie Internationale de ce procès « politique », dit-il.

Hans Marotte s'est pour sa part prêté de bonne grâce aux entrevues que sollicitaient les médias, refusant cependant par principe les entrevues en anglais.

Un journaliste britannique, de passage à Montréal pour le festival *Juste pour rire*, l'a également questionné. Habitué aux attentats meurtriers qui sont venus ponctuer le débat sur l'Irlande du Nord, ce dernier s'est montré étonné de voir l'attention obtenue par un simple amateur de graffiti.

« Je savais qu'un jour je me ferais prendre. Mais je me suis dit que ce jour-là, j'allais profiter au maximum de l'attention qu'on me consacrerait », explique Marotte, qui en septembre entreprendra des études universitaires en sciences politiques.

Sa chambre est décorée du drapeau du Québec, de la traditionnelle affiche de Che Guevara, et d'un drapeau de l'Allemagne de l'est, qui représente, dit-il, sa petite tendance socialiste.

Action pour un Québec français est né des discussions de quatre copains sur la question nationale. Les gestes étaient décidés d'un commun accord. Hans Marotte se contentait pour sa part d'émettre les communiqués pour les revendiquer. Il soutient n'avoir jamais barbouillé de vitrines, mais avoue avoir accroché la bannière de la croix du Mont-Royal. Leur action se voulait avant tout pacifique, affirme-t-il.

C'est l'escouade anti-gang qui a mis fin à leurs activités en appréhendant la soeur de Hans. Mardi, les enquêteurs l'ont appelé, et invité à venir les rencontrer. Long interrogatoire, poli, dit Hans, au cours duquel les policiers l'ont confronté avec leurs preuves.

Pour l'anti-gang, il s'agissait surtout de tuer ce mouvement dans l'oeuf, et d'éviter que ne commencent les répliques, d'expliquer le lieutenant Réjean Bélanger.

Marotte sera défendu par l'avocat Alexandre Khouzam, celui-là même qui représentait Reggie Chartrand dans sa cause sur l'avortement contre le docteur Maccabée. Un hasard, assure Me Khouzam, qui a été embauché par le père de Hans, un médecin.

Les coïncidences ne s'arrêtent pas là. Comme Chartrand, Hans est indépendantiste. Et encore comme Chartrand, il est un ex-boxeur, champion junior en 1986.

Et le jeune homme ne cache pas ses ambitions politiques, maintenant

VOUS POUVEZ CONSERVER UNE BONNE SANTÉ DENTAIRE TOUTE VOTRE VIE

LA SANTÉ DENTAIRE

Pour la vie



PRENEZEN L'ENGAGEMENT SOLENNEL Pour la vie

L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

Nouveau service de La Magnétothèque

Les aveugles peuvent maintenant « lire » leur journal à la radio

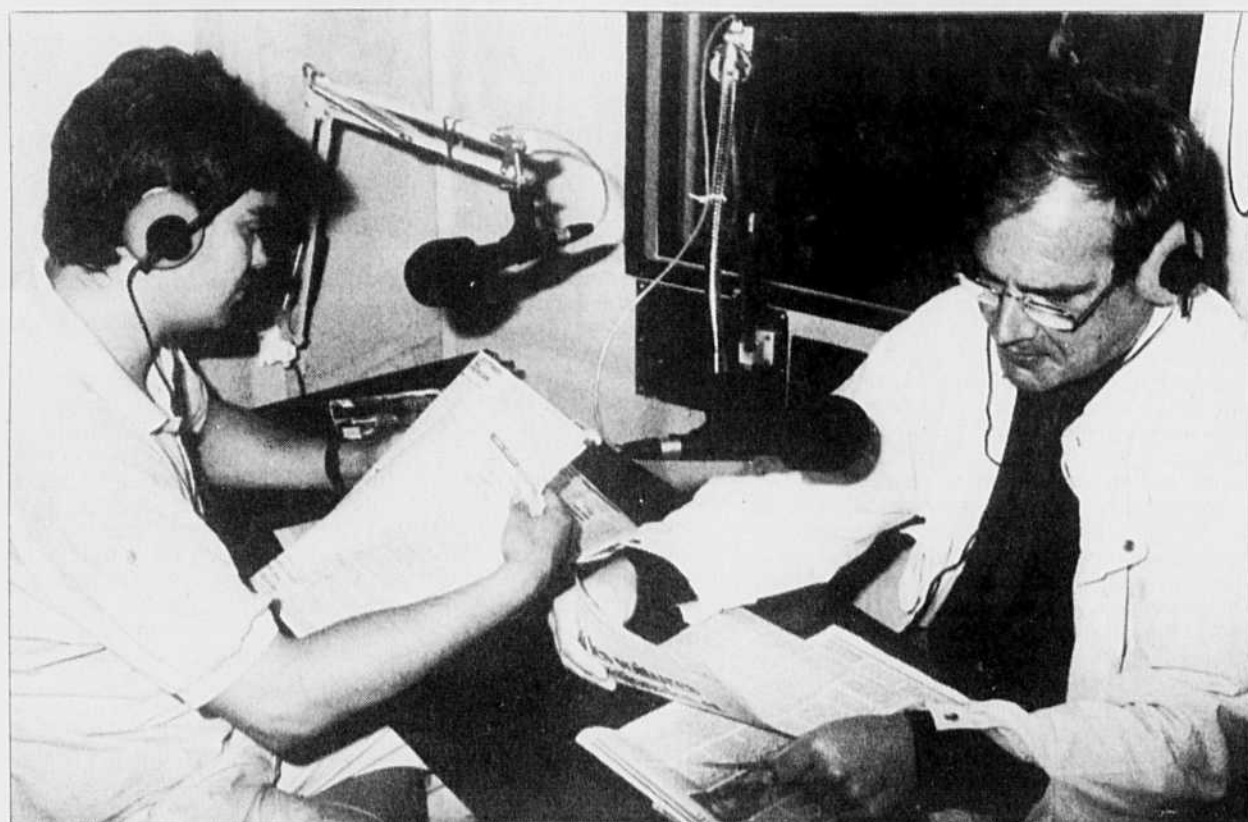
MARIE LAURIER

Ils sont 51.000 aveugles faisant partie des 225.000 handicapés de l'imprimé au Québec qui peuvent désormais bénéficier du plaisir de la lecture régulière et radiophonique des journaux.

Ils n'ont qu'à synchroniser à toute heure du jour sur leur récepteur ordinaire la fréquence radio 93,9 disponible sur le câble Vidéotron, pour se mettre au parfum de tout ce qui se passe dans le monde. Et cela pendant quatre heures consécutives dès 7 heures du matin, une émission divisée en huit blocs d'information d'une demi-heure chacun qui seront ensuite répétés toute la journée selon les horaires d'activités des usagers. Ces derniers sont présentement au nombre de 25.000.

Il s'agit du premier service du genre dans toute la francophonie mis sur pied par La Magnétothèque, la bibliothèque sonore fondée en 1976 par M. André Hamel qui en dirige et préside toujours les destinées. « Cette radio au service des personnes aveugles constitue un autre moyen concret et novateur dans nos efforts d'intégration sociale de notre clientèle », nous disait hier M. Hamel. Ce dernier nous apprend qu'il existe 155 postes de ce genre aux États-Unis et dès l'année prochaine, les Canadiens anglophones auront le leur.

Ainsi des bénévoles font la lecture des quotidiens nationaux et régionaux dès sept heures du matin depuis une cabine radiophonique installée à La Magnétothèque de la rue Cherrier à Montréal, ce qui prouve la



Les deux lecteurs bénévoles des journaux du matin: Benoit Reid, à gauche et Michel Montmaquette.

vitalité de cet organisme qui, contre vents et marées, reprend un nouveau souffle tout en consolidant ses structures et sa gestion.

Conscient de l'importance de la presse écrite pour la diffusion de l'information en profondeur trop partiellement traitée à la radio et à la

télévision, La Magnétothèque lançait en 1986 la lecture régulière des journaux à haute voix dès leur parution. Une façon originale et plus que pratique d'inviter les « handicapés de l'imprimé », pour reprendre une expression de M. Hamel, à se sentir partie intégrante de la société.

Le service radiophonique de lecture, comme tous les services de la Magnétothèque, est en effet destiné aux personnes handicapées à l'égard de l'imprimé que l'on évalue à quelque 225.000 au Québec. Les usagers de ce service sont donc des personnes.

Voir page 13 : Magnétothèque

À l'aréna Maurice-Richard

Les amateurs se rendent au concert un peu comme à un match de hockey

CAROL BERGERON

Les Concerts populaires d'été de la Ville de Montréal avec l'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit : Auber, *La Muette de Portici*, ouverture; Gluck, *Orphée et Eurydice*, musique de ballet; Pierné, *Konzerstück*, pour harpe et orchestre; Dorothy Masella (harpe); Lalo, *Symphonie espagnole* op. 21; Joshua Bell (violin); Bernstein, *Candide*, ouverture; Gershwin, *Rhapsody in blue*, Louis Lortie (piano). 20 juillet, aréna Maurice-Richard.

Les Concerts populaires d'été fêtaient leurs 25 années d'existence mercredi dernier devant un auditoire très nombreux et remarquablement attentif. À cette occasion et pour un prix tout à fait raisonnable, on pouvait entendre l'OSM dirigé par

Charles Dutoit et trois solistes parmi lesquels on remarquait le nom du pianiste québécois Louis Lortie.

Située dans l'est francophone de la ville, l'aréna Maurice-Richard, faut-il le préciser, n'est pas une salle de concert. Sa vocation première rend d'ailleurs très sportive la recherche de solutions susceptibles d'améliorer son acoustique. Cette année, on a retenu les services d'un technicien du son de l'OSM. Profitant des onze concerts de la présente saison estivale, il emploie ses efforts à modifier la sonorisation notamment par l'utilisation de haut-parleurs plus efficaces. Et puisque l'électronique enregistre toujours des progrès appréciables, il y a encore lieu d'espérer.

Il va sans dire que ces concerts ont un petit quelque chose de populaire. On semble d'ailleurs s'y rendre comme à un match de hockey. Le programme commence d'abord par une sorte d'action de grâce à l'État canadien en jouant, toutes trompet-

tes brandies, l'hymne national. Après cela, il ne reste plus qu'à laisser place à « tous ces musiciens qui promènent leur jeune gloire au quatre coins du monde », comme le laissait entendre le présentateur André Hébert.

Ne parlons pas de Daniel François Esprit Auber et de sa *Muette de Portici* qui aurait dû le réduire au silence non plus que de cette salomarde pièce (au demeurant fort bien jouée par Dorothy Masella) pour harpe et orchestre de Gabriel Pierné qui semble mettre des sons sur l'ennui profond qui se dégage de certains tableaux de Pierre Bonnard.

Passons également par-dessus un joli Gluck qui servait de remplissage et une *Ouverture* de Bernstein (nettement trop lente, à mon avis) qui servait de pont entre les deux pièces concertantes pour violon et piano.

En somme, on venait voir Charles Dutoit, Louis Lortie et Joshua Bell

ce jeune prodige du violon que le talent, prédestine à une retentissante carrière.

Si ce qu'on a entendu de ces musiciens reflétait incontestablement le haut niveau d'excellence auxquels ils appartiennent, il faut quand même admettre que l'état actuel des améliorations acoustiques ne nous permet pas d'être trop sévère à l'égard des musiciens. Si le violon passe plutôt bien, le piano pose encore certains problèmes.

Il faudra donc attendre la sortie des deux disques de l'OSM qui nous permettront d'apprécier le travail de Bell et de Lortie notamment dans les oeuvres de Lalo et de Gershwin inscrites à ce Concert Populaire. Un peu décousue, l'interprétation de Lortie m'a toutefois semblée très près de ce que Gershwin lui-même a laissé de sa célébrissime *Rhapsody in blue* (enregistré en 1925, CBS M 34205).

Marcel Marceau nous revient avec Bip

ROBERT LÉVESQUE

Bip n'a pas d'âge, mais Bip a 41 ans, tout de même. En mars 1947, sur la minuscule scène du Théâtre de Poche, boulevard de Montparnasse, le mime Marcel Marceau, alors inconnu, créait Bip, ou plutôt laissait s'échapper Bip, son alter ego au visage blafard, aux sourcils en arcs, au sourire mélancolique, chapeau cabossé et fleur papillon, derrière lequel il parcourait le monde en tous sens.

Le succès des pantomimes de Bip a été immédiat. Marcel Marceau, qui était un mime comme tout le monde à cette époque, un comédien qui jouait dans la troupe de Charles Dullin, qui étudiait auprès d'Étienne Decroux, a passé la rampe d'un coup sec avec ce Bip qui est devenu, à l'instar du Pierrot créé par Deburau au 19^e siècle ou du Charlot de Chaplin au début du 20^e, un héros poétique et burlesque dans lequel le spectateur retrouve des réflexes d'enfant et des pulsions romantiques.

Huit ans après la naissance de Bip, Marceau attaquait les États-Unis. En 1955, ce fut le triomphe. Marceau, qui faisait de la pantomime un spectacle grand public, ce qui restera son grand apport au genre, devra changer de salle trois fois, seulement dans New York, tant il faut agrandir le nombre de places. Il débute au Phoenix Theatre, puis déménage au Ethel Barrymore, puis au New York City Center. Le succès est tel qu'il sera suivi d'une grande tournée de six mois aux USA.

Cette même année 55, Marceau ira aussi au Festival de Stratford, en Ontario, où il fait ses débuts canadiens. On ne compte plus, depuis, les tournées canadiennes, comme les tournées dans le monde. Marceau est sans doute l'artiste qui a le plus



Marcel Marceau dans son personnage de Bip.

voyagé, en Union soviétique à plusieurs reprises, en Inde, en Chine, à travers l'Europe dans tous les sens, en Afrique du Nord, en Amérique du Sud, au Japon, derrière comme devant le rideau de fer, au Mexique, en Finlande, dans le sud-est asiatique, en Australie et Nouvelle-Zélande, etc.

Il est peu d'endroits au monde où Bip n'a pas mis le pied. Que ce soit devant le Pandit Nehru ou le président Jimmy Carter, que ce soit à la Cour d'honneur du Palais des papes ou au Cirque de Moscou, Bip a parcouru la planète avec toujours le même sens de l'émerveillement de-

vant une fleur, le même acharnement dans la chasse aux papillons, le même danger évoqué par un voyage en mer, l'éternelle rêverie au pied d'un lampadaire, etc., comme un grand Petit prince qui voudrait bien amadouer les choses et les hommes.

Mais les voyages et les rêveries de Bip se sont interrompus, en 1985. Marcel Marceau, à 62 ans, a connu un premier et grave accident de santé. Il était en Union soviétique, il a fallu le rapatrier par un avion sanitaire affrété pour lui. Il lui faudra plus de six mois de convalescence. Depuis deux ans, Marceau et son fidèle Bip ont repris la route. Paris

vient de lui rendre hommage, durant cinq semaines, au Théâtre des Champs-Élysées.

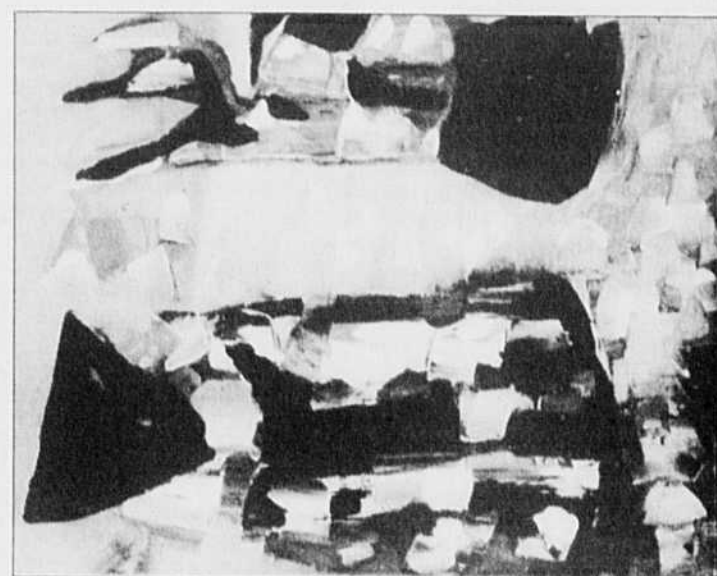
Les « grandes années Marceau » sont maintenant choses du passé, l'art du mime a d'ailleurs considérablement évolué, il s'est élargi, il s'est libéré du vocabulaire classique de Marceau, et ses spectacles, comme celui de ce soir à la Place des Arts, sont devenus les témoignages d'un art figé et, quoique toujours habité par un certain merveilleux, daté. Marceau ne laissera pas de successeur.

Marceau s'était nourri du travail d'Étienne Decroux qui avait renouvelé l'art du mime tel qu'il avait été exercé au 19^e siècle par les Deburau, père et fils, et tel qu'on en a un exemple dans le superbe film de Carné, *Les Enfants du paradis*, où Jean-Louis Barrault incarne Baptiste Deburau. Decroux avait fait de cet art du geste poétique, de la pantomime, un véritable « mime corporel », que Marceau a développé.

Depuis, la pantomime ou le mime corporel sont devenus tous deux des formes classiques pour lesquelles les mimes actuels, qui ont penchés vers le « théâtre corporel », plus globalisant, ont peu d'attraits. Il y a eu une révolution, mais Bip ne s'est pas fait trancher la tête. Tant que Marcel Marceau le promènera à travers le monde, Bip témoignera d'un moment et d'une façon dans l'art corporel de l'émerveillement.

Marcel Marceau, qui a 65 ans, ne donne qu'un récital, ce soir, à la salle Wilfrid-Pelletier, avec ses élèves et camarades Toussaint Casanova, Kenneth Scott Malcolm et Boguslaw Nowak. Il s'agit d'un avant-goût de la grande tournée canadienne de l'automne prochain, qui mènera le cirque de Bip d'Halifax à Vancouver, du 19 novembre au 11 décembre.

NOS CHOIX EXPOSITIONS

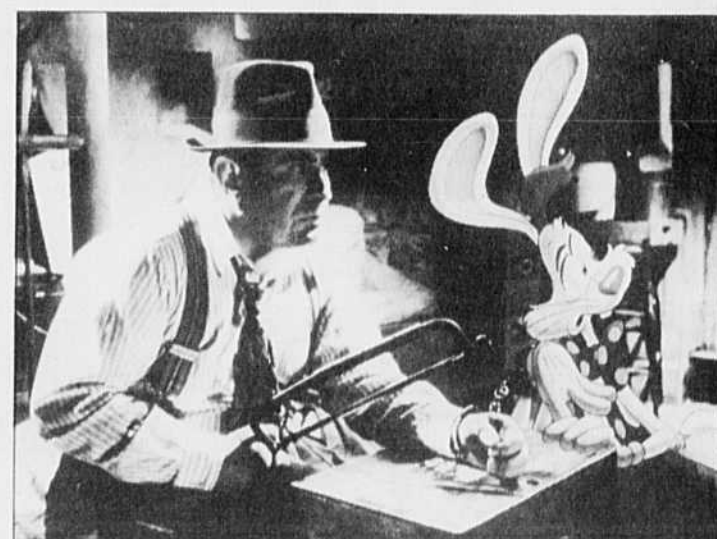


✓ **Au Musée des Beaux-Arts de Montréal**, la grande exposition **Borduas**, qui a reçu à ce jour environ 55.000 visiteurs. Une présentation générale de la vie et l'oeuvre du grand peintre de Saint-Hilaire, dont l'importance est autant artistique que sociale. Le musée est ouvert de 11 h à 19 h du mardi au dimanche, prix d'entrée \$ 6,60 les adultes, nombreuses réductions pour enfants, âge d'or, étudiants, handicapés.

✓ **Au Vieux-Port de Montréal** les deux expositions « technologiques » : **Images du futur** (nombre de visiteurs non disponible), une série de vidéos, de sculptures lumineuses, d'objets en tous genres qui tracent le portrait de l'art de demain. Au Quai King Edward, ouvert tous les jours de 12 h à 23 h, prix d'entrée \$ 6,50, réductions nombreuses.

✓ **Au quai numéro 7 immédiatement voisin, Expotec**, qui a reçu environ 80.000 visiteurs à ce jour. Une exposition scientifique sur le corps humain, et un film fascinant, un voyage à l'intérieur du corps, sur mégas-écran grâce à la technique IMAX. Ouvert tous les jours de 10 h à 22 h, prix d'entrée \$ 7,75, réductions nombreuses là aussi.

CINÉMA



✓ Tout cela c'est la faute de Roger Rabbit. Ce lapin pleurnichard mais rusé, en lançant un défectueux aux troussees de sa femme trop belle pour être vraie, relançait du même coup la passion du dessin animé. Est-ce un hasard si dans la même fin de semaine on peut visionner plusieurs classiques du genre ?

✓ **Hommage aux anciens d'abord.** Le festival Juste pour rire a eu l'excellente idée de préparer un programme triple consacré aux dessins animés, **Classic animation retrospective**. La sélection comprend des chefs d'oeuvre (et nous pesons nos mots) signés Tex Avery, ainsi que des oeuvres de Chuck Jones, Bob Clampett ou les frères Fleischer, mieux connus par leurs rejets Bugs Bunny, Betty Boop, Daffy Duck, Popeye, etc. La sélection comprend également des oeuvres de pionniers du début du siècle comme Winsor McCay ou le français Émile Cohl, ainsi que des oeuvres récentes. Trois programmes différents : ce soir le programme III à 19 h et le programme I à 21 h 30; demain le programme II à 19 h et le programme III à 21 h 30, dimanche les programmes I et II (les amateurs semblent conseiller d'abord le programme I, plus axé sur l'âge d'or américain). Au Ouimetoscope rue Sainte-Catherine, entrée \$ 7. Ensuite, on signalera le retour d'un autre classique, **Bambi** de Walt Disney, à l'époque où ce bon Walt n'était pas devenu une usine à images. Un classique moins mièvre qu'on pourrait le croire, en français au Parisien, Versaille, Greenfield et Laval.

✓ **Et Roger Rabbit ?** C'est le héros de **Who framed Roger Rabbit?** de Robert Zemeckis, produit par Spielberg, la sensation de l'été. Un film à la technique irréprochable, mélange parfait et sans comparaison de cartoons et de comédiens réels. Complètement fou et débridé, mais on aurait apprécié que ce soit moins technique et plus sensible. À voir tout de même en français au Parisien, en version originale anglaise au Loews.

— Paul Cauchon

LE GUIDE DU WEEK-END

L'humour anglais, ça peut est drôle...

PAUL CAUCHON

Depuis avant-hier *Juste pour rire* paye son tribut au bilinguisme canadien. Ce soir-là, on aurait pu démenter le Théâtre Saint-Denis sur le boulevard Cavendish, l'illusion était parfaite, la salle envahie par un public anglophone qui venait de toute la région montréalaise.

Autant *Juste pour rire* tente de rendre compte de la réalité de l'humour d'ici et de la France, autant on change totalement d'univers avec *Just for Laughs* — et les artistes qui participent aux deux événements sont rarissimes.

Remarquez que le festival *Just for Laughs* est au moins aussi populaire que son cousin de l'Est : les cinq galas du samedi affichent complets depuis la semaine dernière.

Alors, est-ce qu'« ils » rient aux mêmes choses que « nous » ? La question m'a été posée plusieurs fois depuis mercredi. Ce qui démontre

bien à quel point les fidèles du Plateau Mont-Royal ou d'Outremont fréquentent moins certains quartiers de Montréal que le boul' Mich de Paris ou les plages de la République Dominicaine.

Oui, « ils » rient aux mêmes choses que nous. Mais « ils » ont aussi leurs propres traditions.

La tradition anglophone récente de l'humour est axée sur la « chute » qui termine chaque phrase — l'obsession du *punch line* des *stand-up comics* (on excusera les expressions anglophones, à moins de vouloir traduire par « la ligne frappante du comique debout ! »).

Cette obsession se retrouvera tout au long du gala. Les humoristes apparaissent pour la plupart tels qu'ils sont dans la vie (contrairement aux artistes francophones qui ont tendance à développer des personnages théâtraux très mis en scène), et débittent des monologues sur leur vie, leurs amis, ce qu'ils voient dans la

rue, etc. Dans ce domaine, tout dépend du talent du comédien : ou bien le monologue est truffé de gags verbaux qui surprennent, ou bien on voit venir le gag à des kilomètres d'avance.

Sur ce principe, plusieurs variantes. Lorne Elliott sera plus absurde, avec des références plus intellectuelles (citant d'emblée Kierkegaard). Brett Butler, une américaine du sud, est plus quotidienne, parlant de ses deux maris. Tout comme *The Sea Monster*, nom bizarre derrière lequel se cache la britannique Jo Brand (parce qu'elle ressemble à un jelly-fish, dit-elle...). Pince-sans-rire, racontant des insanités sur un ton cinglant, se moquant de la mode, des hommes, de son propre poids.

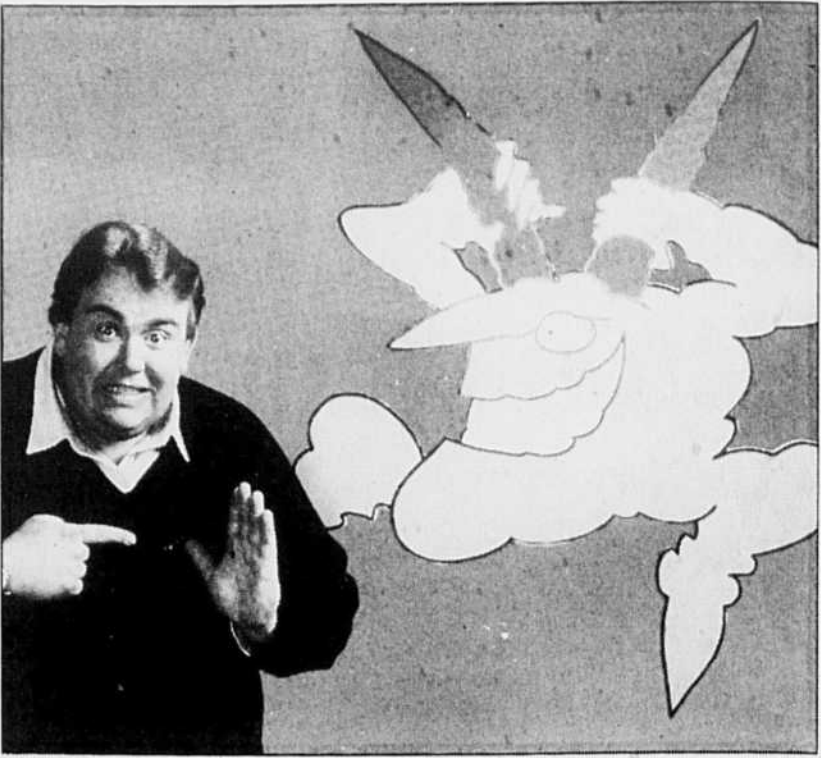
On remarquera d'ailleurs en passant que les femmes semblent plus nombreuses dans l'univers humoristique anglophone.

lade du tueur psychopathe). Dans la salle, ce furent les Canadiens Bowser & Blue qui reprirent le flambeau, dans des versions hilarantes et très appréciées de succès populaires.

Mais rien ne vaut des règles... pour mieux les transgresser. Un des bons moments de la soirée fut l'arrivée du très bizarre Emo Philips, le *weirdo* total qui semble échappé de l'asile, un personnage théâtral, coupe de cheveux enfantine et habits de robineux, fils illégitime de Pee Wee Herman et de Ding et Dong. C'est aussi un *stand-up comic*, mais au propos éclaté, sorte d'observateur décalé et vaguement inquiétant. À une fille qui voulait un cadeau « dont elle n'a pas besoin et qui est cher », il offre... un traitement aux radiations. Vous voyez le genre ?

The Reduced Shakespeare Company est un autre cas : trois jeunes comédiens californiens qui, cette semaine au Centaur, présentent une performance inusitée : l'oeuvre complète de Shakespeare (37 pièces) en une heure ! Mercredi soir ils ont présenté au Saint-Denis Roméo et Juliette en dix minutes. Habillés d'après l'époque élisabéthaine, le trio réduit l'histoire à sa plus simple expression (et pourtant, l'essentiel y est !), livrant le tout dans un style burlesque, avec une Juliette hystérique qui n'arrive plus à se tuer et plonge dans la salle.

Mais le rire dépasse les barrières linguistiques, bien sûr. Ce soir-là l'artiste qui a reçu la plus forte ovation était un clown muet, le célèbre Denis Lacombe du Cirque du Soleil, qui présente son numéro de chef d'orchestre, un numéro devenu un classique presque parfait, depuis le temps que Lacombe le raffine.



John Candy, l'invité spécial du gala *Just for Laughs*.

Gilbert Rozon, le directeur du festival *Juste pour rire/Just for Laughs*, soutient que les émissions tirées des galas anglophones rejoignent 100 millions de téléspectateurs de par le monde — on les vend en Australie, en Grande-Bretagne (Channel 4), au Canada anglais. Et une partie des deux derniers galas sera télédiffusée en direct sur la chaîne HBO aux USA, une chaîne payante qui rejoint au moins 15 millions de téléspectateurs.

« C'est sûr que les galas sont conçus pour être filmés, ajoute-t-il. Mais ça permet aux artistes d'avoir un impact incroyable. Nous sommes un des événements qui obtient le plus de visibilité pour les artistes ».

Just for laughs ce week-end

Les lecteurs francophones qui voudraient découvrir les humoristes anglophones devront se souvenir que dans la plupart des cas il faut être de parfaits bilingues.

Il reste encore deux galas au Saint-Denis, à 19 h 30 ce soir et demain, animés par Ed Begley Jr et John Candy. Mais les billets risquent d'être rares.

La *Reduced Shakespeare Company* est un choix logique, au Centaur tous les soirs à 20 h 30.

Au Club Soda ce soir 19 h et 21 h 45 on présente *The Yuk Yuk Show* avec de nombreux jeunes humoristes, ainsi que demain à 19 h (*Bubbling With Laughter*). Le Comedy Nest, 1234 rue Bishop, présente en soirée Barry Kennedy ce soir et demain.

Après son grand-succès au festival Juste pour Rire Alex Metayer, le roi du fou rire nous revient dans son premier film comique.



avec ALEX MÉTAYER • LAURE DUTHILLEUL • MARIE RIVIERE

GUILLERMETTE GROBON • MURIEL KENN • KATHY KRIEGLER • EVA DARLAN

Scénario et dialogues de ALEX MÉTAYER • avec la collaboration de GIL GALLIOT et VIVIANE MARCENARO

directeur de la photo YVES POUFFARY • assistant réalisateur ALAIN PÉROUILLAT • directeur de production MARCEL GODOY

montage JOSIE MELJEVIC • ingénieur du son RENE LEUERT

Coproduit par IMA PRODUCTIONS et KANDOR FILMS avec la participation de la SOFICA INVESTIMAG et de NIDYANGE S.A.

Producteur délégué GEORGES BENAYOUN

A L'AFFICHE!

COMPLEXE DES JARDINS

BASILAIRE 1 258-3141

«...une interprétation brillante! ...on sent l'influence de Bergman et de Fellini.»

«...intelligent, frais et innovateur...comique à l'extrême!»

«...impressionnant!»

les Frères Mozart

Un film de SUZANNE OSTEN

BERRI

ST-DENIS 531 CATHÉRIE 258-2115

PHÉNOMÈNE SOCIAL PARTOUT DANS LE MONDE

CHATRAN EXPLOSE

AU BOX-OFFICE INTERNATIONAL

“Ma condition c'est d'être libre. Je le suis du fond des temps et de ma race...”

les Aventures de CHATRAN

Le film dont les héros sont des animaux.

2e SEM.

Un film de MASAMORI HATA

Montage CHIZUKO OSADA Sop. MINORU HOBUEKA • TETSUYA OHASHI Photo HIDEO FUDJII • SHINJI TOMITA

Musique RYUSEI SAKAMOTO Producteur exécutif HARUO SHIMANAI Product par MASARU KAKUTANI • SATORU OGATA

Une production FUJI FILM

LE DEVOIR

DISTRIBUTION ALLIANCE VAPAFILM

BERRI

DAUPHIN

ASTRE

BROSSARD

PARADIS

OMEGA

CARREFOUR LAVAL

JOLIETTE

ST-JÉRÔME

• LE QUÉBEC EXPORTATEUR • Qu'advient-il de la position du Québec parmi les pays exportateurs? • L'impact du libre échange avec les États-Unis sur notre future performance. • Le "comment-faire" de l'exportation • Les exigences des marchés: qualité du produit, emballage, publicité, marketing et procédés manufacturiers. • Les programmes gouvernementaux d'assistance à l'exportation • La première expérience à l'étranger d'une PME nouvellement exportatrice... et son succès!

• LE DESIGN INDUSTRIEL • Ce que c'est • Les réussites du Québec en ce domaine • Les ressources à la disposition de l'entreprise • Une revue des divers organismes autant privés que publics qui peuvent lui venir en aide • Les programmes d'incitation gouvernementaux • Les autres services d'aide à l'entreprise •

VENDREDI 26 août tombée publicitaire 29 juillet

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Canal Famille entrera en onde au début de septembre

PIERRE ROBERGE

(PC) — Une chaîne pour l'enfance sans aucune publicité, moyennant une hausse de 40 cents du tarif mensuel, entrera dès septembre dans tous les foyers abonnés au service de base du câble.

Canal Famille est destinée à tout l'éventail des trois à 14 ans; sa grille horaire par groupe d'âges remplacera et améliorera nettement celle de TVJQ-26, établie et distribuée depuis six ans par une filiale de Vidéotron.

La hausse de 40 cents ne s'applique qu'à Montréal et Québec; dans des zones comme Sherbrooke, Cap-de-la-Madeleine et Victoriaville, elle ne sera que de 25 cents. Par comparaison, Musique Plus représente une hausse de sept cents (dans tout le réseau) mais elle vendra huit minutes de réclame l'heure.

Canal Famille « est comme une bibliothèque. Elle ne veut pas rempla-

cer l'école, ne prétend pas non plus être une chaîne éducative... Laissons plutôt cela à TVO ou Radio-Québec (du moins à ses débuts). »

Louise Dansereau, responsable de la programmation, résume ainsi la déclaration d'intention de Canal Famille : « Dans une bonne bibliothèque, on trouve de tout. Suivant cette philosophie, nous offrons du divertissement ou, si l'on veut, de la culture au sens large. »

Canal Famille (mêmes propriétaires que Super Écran et First Choice) investit \$ 4 millions dans sa programmation pour les premiers 12 mois. La chaîne diffusera sept jours par semaine, de 7 h à 19 h du lundi au jeudi, et jusqu'à 20 h les trois autres soirs.

Sur 87 heures de diffusion hebdomadaire, 60 % offre un contenu canadien, 22 %, américain (Disney Productions), et 18 % de contenu « autres » (d'Europe notamment).

À l'intérieur des 52,5 heures de programmation canadienne, 23,5 seront des nouveautés exclusives à Canal

Famille, produites à Montréal; le facteur de répétition pour celles-ci sera 2,7 fois par semaine.

Hibou-Chou-Genou propose aux 3-5 ans deux demi-heures par semaine, tournées par la maison Pixart. Dans chaque épisode, trois blocs traitent de bricolage, danse-mime et de recettes simples, donnés respectivement par Suzanne Hurtubise, Danielle Galipeau et Reynald Bouchard.

La fourchette des 8-12 ans se verra servir A.Z. (SDA Productions), deux demi-heures par semaine où Antoine Zénon (joué par Mario Saint-Amand), célèbre agent discret, explorera le monde des adultes et les métiers qu'ils pratiquent.

Pour lancer la journée, du lundi au vendredi à 7 h (reprise à 18 h 30), une émission pour l'ensemble des 3-14 ans : Bibi et Geneviève, dans laquelle une jeune graphiste est la grande amie de Bibi, une marionnette extraterrestre, créée par Serge Chapeau et manipulée par Michel

Ledoux.

Cette série est écrite par Francine Tougas, qui fut pendant quatre ans l'un des auteurs de *À plein temps*, et produite par la compagnie de Paul Cadieux, ancien dirigeant d'Entreprises Radio-Canada.

Garderie des amis (Productions Prisma), destinée aux 3-5 ans, met en scène un perroquet marionnette, Pirouki, et est animée par Hugo Dubé.

Enfin Téléfiction (Spectel Vidéo, Vision 4, Communications Claude Veillet) produit deux demi-heures par semaine de *Labo-Labo* : une partie « laboratoire » pour découvrir des choses comme l'électricité, la chimie, l'informatique, une partie « sketch » jouée par Jean-Raymond Chales et Carole Séguin.

Outre la production québécoise, Canal Famille offrira en primeurs en français des émissions réputées faites au Canada anglais. Par exemple, le dessin animé *Les amis ratons* (*The Raccoons*) et le magazine scientifique *Télé-Hibou* (*Owl-TV*).

Navimax publie un livre sur les baleines

QUÉBEC (PC) — L'observation des baleines est l'un des attraits touristiques majeurs de la Côte-Nord québécoise. Chaque été se massent sur des barques des touristes de toutes provenances à la recherche de ces mammifères marins dont la survie est menacée par la pollution du fleuve.

Un ouvrage de vulgarisation scientifique québécois vient de paraître qui raconte ce qui se passe sous l'eau, lorsque les baleines échappent aux caméras des pêcheurs d'images. Intitulé *Biologie et écologie des baleines de l'Atlantique Nord*, ce livre est publié aux éditions Navimax.

L'ouvrage, écrit par le biologiste québécois Pierre-Henry Fontaine, ne contient pas tellement de faits nouveaux pour le spécialiste. Mais il possède la grande qualité d'être écrit dans un langage fort accessible au profane et est agrémenté de nombreuses photographies en couleurs et de schémas explicatifs.

L'auteur est professeur de biologie dans une polyvalente de la région de Québec et a consacré la plupart de ses moments libres de ces 15 dernières années à l'observation et à l'acquisition de connaissances sur ces animaux de mer.

À son avis, plus les gens connaîtront les baleines et sauront les apprécier, plus ils feront pression auprès des gouvernements afin qu'elles soient protégées contre la pollution qui risque de les exterminer.

Les quelque 200 pages de *Biologie et écologie des baleines de*

l'Atlantique Nord traitent entre autres de l'adaptation des cétacés au milieu marin, leurs façons de percevoir l'environnement, la communication et l'écholocation, les mystères des échouages sur les plages, leurs migrations et leur façon de se reproduire.

On y apprend par exemple que les grands rorquals mangent à peu près l'équivalent de cinq fois leur poids par année, alors que ce chiffre grimpe à 15 chez l'humain. Toujours dans le domaine des comparaisons, l'humain peut retenir son souffle pendant deux minutes au maximum, alors que le record chez les baleines est de deux heures.

S'il n'en tenait qu'à M. Fontaine, la publication de ce livre aux éditions Navimax (la même compagnie qui organise des croisières d'observation) ne serait qu'une étape en vue d'un objectif encore lointain : la création d'un centre d'interprétation sur les cétacés où il pourrait exposer de nombreux squelettes récupérés au fil des ans.

« Les baleines m'impressionnent. C'est l'animal le plus paisible, même s'il a sans doute été le plus agressé à cause de la pêche dont il est toujours victime. Il n'existe pas de cas connu de baleines agressives », d'avouer l'auteur, lors d'une entrevue à quelques mètres des flots du fleuve qui l'a porté des centaines de fois, attentif aux moindres remous annonçant la remontée d'une de ces créatures ayant alimenté des centaines de légendes au cours des siècles.

EN BREF

■ McGill achète la collection Leacock

LONDRES (PC) — Avec une offre de 2,000 livres sterling, soit environ \$ 4,000, l'université McGill a triomphé de deux concurrents non identifiés et a acquis hier une collection d'œuvres de l'humoriste

canadien Stephen Leacock, au cours d'une vente aux enchères plutôt mouvementée chez Sotheby's. Ces œuvres datent de 1938 à 1942, soit de la période suivant la retraite de Leacock de McGill où il était directeur de la faculté des sciences politiques et économiques. Parmi ces acquisitions, on trouve 26 lettres signées, des textes dactylographiés originaux, des épreuves corrigées ainsi qu'une nouvelle manuscrite, *The Give and Take of Travel*. Cette nouvelle raconte comment, après avoir oublié

son feutre à bord d'un train, il a exécuté à la compagnie de chemin de fer un télégramme demandant qu'on lui retourne son chapeau si on le trouvait. « On m'a envoyé immédiatement trois feutres et, par la suite, un par mois », raconte Leacock.

■ La Grenouille fait un million

(PC) — Le film *La Grenouille et la Baleine*, de Jean-Claude Lord,

est devenu la production québécoise à franchir le plus rapidement le cap du million en revenus au guichet. Le distributeur Richard Goudreau a annoncé hier que le long métrage produit par Rock Demers avait atteint cette marque en cinq semaines d'exploitation. Sorti le 17 juin, *La Grenouille et la Baleine* est à l'affiche sur une quarantaine d'écrans à travers le Québec. La version anglaise, *Tadpole and the Whale*, doublée à Montréal, sort ce vendredi dans deux salles (centre-ville et Pointe-Claire).

◆ Magnétothèque

nes aveugles au sens de la loi ou des personnes ayant une déficience motrice ou perceptuelle qui les empêche de lire l'imprimé de façon habituelle.

La lecture des magazines et périodiques, la revue de la presse écrite et détaillée des grands quotidiens, une information pertinente spécialement destinée aux usagers sur les offres d'emploi, les nouvelles parutions en braille, des interviews avec des personnalités de diverses disciplines, des émissions à caractère culturel comme des visites commentées dans les musées, voilà autant de sujets abordés pendant ces heures d'antenne, les animateurs n'hésitant pas à s'adapter aux besoins exprimés

par les usagers.

De leur domicile, les personnes aveugles peuvent écouter des textes encore tout chauds qui traitent de l'actualité courante : les éditoriaux du DEVOIR et des autres journaux montréalais, québécois et trilingues, les nouvelles nationales, internationales, culturelles et sportives, les horaires de la radio et de la télévision et même les horoscopes !

Précisons que les personnes possédant le câble Vidéotron pour la télévision peuvent se faire installer une prise pour la radio moyennant des frais minimes, un service cependant gratuit pour les handicapés visuels en s'adressant à Vidéotron.

Encouragée par la récente campagne de souscription publique qui a

remporté la somme de \$ 500,000, ce qui lui a valu un surcroît de \$100,000 du ministère des Affaires culturelles en vertu de son nouveau programme d'appariement, portant ainsi à \$415,000 la subvention globale reçue cette année, La Magnétothèque entend plus que jamais poursuivre son œuvre. Elle offre les mêmes services qu'une bibliothèque publique à ses 5,000 usagers — des étudiants, des travailleurs, des personnes âgées aveugles — sauf que ce sont des livres lus par des spécialistes et enregistrés sur cassettes. Depuis douze ans, le fonds s'est enrichi de 5,000 titres et récemment les bandes magnétiques originales ont été déposées à la Bibliothèque nationale.

La Magnétothèque a connu l'année dernière des difficultés de gestion, se voyant contraint de congédier temporairement une douzaine d'employés pour économiser \$ 225,000 en salaires. Cette situation a permis aux

responsables de démontrer aux gouvernants et au grand public les besoins de cet organisme à caractère social, culturel et éducatif, et de prévoir la consolidation de ses ressources humaines et financières.

Des pourparlers sont présentement en cours pour impliquer non seulement le ministère des Affaires culturelles qui verse une subvention annuelle de \$ 315,000 depuis trois ans, mais également les ministères de l'Éducation et des Communications, de façon à ce que le budget de fonctionnement atteigne \$1 million.

« Et encore là, nous ne ferions qu'assurer la sécurité du nécessaire », souligne M. Hamel en faisant l'éloge du dévouement des 120 bénévoles dont plusieurs sont des artistes québécois, en mentionnant le soutien technique, financier et moral de fondations, corporations et sociétés, Bell Canada et Ultramar, entre autres.

À l'Université de La Plata Vol de \$ 10 millions de manuscrits et livres

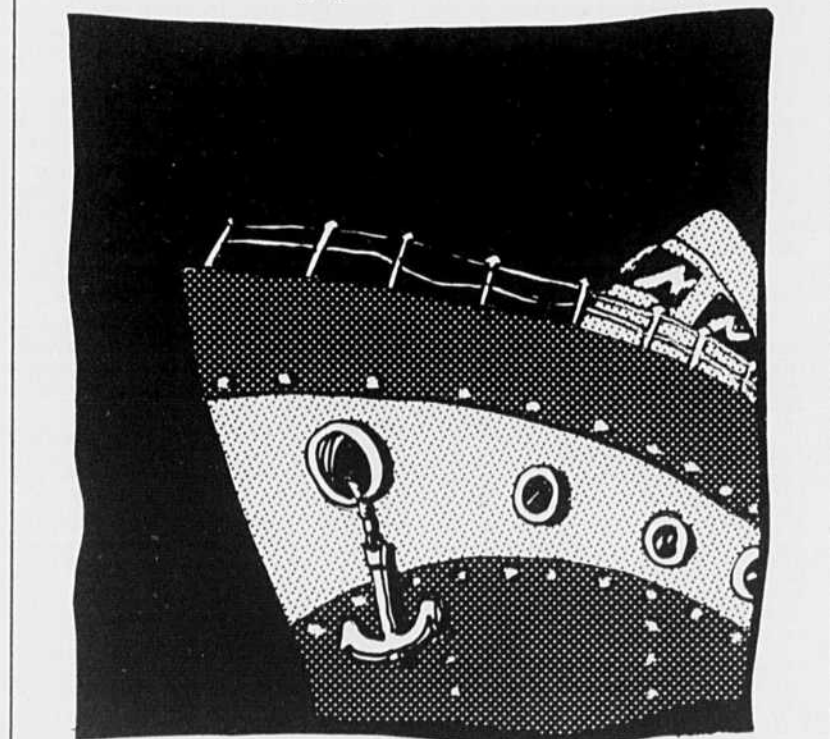
LA PLATA, Argentine (AFP) — Des inconnus ont volé des manuscrits et des livres dont la valeur s'élève à quelque \$ 10 millions parmi lesquels se trouvent douze incunables datant d'avant 1500, à l'Université de La Plata, capitale de la province de Buenos Aires, a annoncé mercredi la police.

Le vol, qualifié de « particulièrement audacieux » par les autorités, remonte à lundi dernier. Le matin, des inconnus se sont introduits dans la bibliothèque de l'université et ont emporté une grande caisse conte-

nant les livres. Ils ont notamment dérobé des manuscrits datant du 14^e siècle et un exemplaire de la *Summa theologica* de Saint Thomas d'Aquin édité en 1471 par l'imprimerie Guttemberg.

La police tient pour probable que les voleurs ont bénéficié de l'aide d'un complice à l'intérieur de l'université. Ils vont probablement essayer, estime la direction de la bibliothèque, de vendre les livres à l'étranger puisqu'il n'existe pas de marché noir pour ce type d'ouvrages en Argentine.

LE DEVOIR — CIEL 98.5 MF
ET
LE PARC ARCHÉOLOGIQUE DE LA POINTE DU BUISSON
invitent
48 personnes
à participer à la Fête Amérindienne
qui aura lieu le samedi 30 juillet 1988
au Parc Archéologique, situé à Melocheville, Québec



Chaque gagnant recevra 4 laissez-passer donnant droit à :

- mini-croisière de deux heures à bord du St-Louis IV des Croisières maritimes de l'archipel inc. le long du canal Lachine et du lac St-Louis.
- pique-nique gratuit au Parc Archéologique
- spectacles amérindiens gratuits
- à la fin de la journée, il y aura tirage parmi les 12 participants d'un voyage pour deux personnes aux Îles-de-la-Madeleine

Une gracieuseté de **explorations** et **TRAVELERS**

Le départ aura lieu des bureaux de CIEL MF à Longueuil. Le transport des gagnants sera effectué gracieusement par **SCABUS**.

Ce concours se termine le samedi 23 juillet à 23h59. Le tirage des 12 billets gagnants aura lieu mercredi le 27 juillet à 11h00 aux bureaux de CIEL 98.5 MF. Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à CIEL 98.5 MF. Tout litige quant à la conduite de ce concours ou à l'attribution des prix peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

COUPON DE PARTICIPATION
Retournez à: Concours "Fête Amérindienne," CIEL 98.5 MF Longueuil (Qué.), J4H 3Z3

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE POSTAL..... Tél..... ÂGE.....

À Dunham, les tables champêtres de l'Orpailleur ont vue sur les vignes

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

En Montérégie, comme on dit, les festivités se succèdent au même rythme que sur la rue Saint-Denis. Du festival de l'anguille de Saint-Luc à celui de la fraise de Sainte-Madeleine en passant par les mascottes de

Granby, ce sera bientôt aux montgolfières du Richelieu à se surpasser.

Du côté de Dunham, le quatrième festival de la vigne et du vin va bon train. Les deux vignobles du coin, soit l'Orpailleur et les Côtes d'Ardoise, se sont dotés chacun d'une table champêtre, ajoutant ainsi aux vitesses des vignobles et des chais un élément convivial. Quand le vin est tiré, il faut le boire.

À l'Orpailleur, la visite de 12,000 personnes l'an dernier a permis aux producteurs d'écouler un peu des 34,000 bouteilles du millésime 87. Si le

vin prend du bon avec les années, la formule des dégustations dans les vignes prend, quant à elle, une certaine ampleur. L'Orpailleur n'est certes plus cette petite entreprise saignée au destin chancelant. Installée au fond d'un rang des Cantons de l'Est depuis bientôt six ans, elle exporte son vin jusqu'à Paris, où le « vin du froid » et son étiquette sous la neige suscite la curiosité. De tous les vins *made in Québec*, c'est encore et toujours l'Orpailleur, un vin blanc sec, qui remporte la palme des préférences.

L'Orpailleur, par soir de beau temps, offre un repas champêtre à déguster sur la terrasse extérieure superbement aménagée avec vue imprenable sur les vignes et les caresses du soleil couchant en prime. Des chats s'y promènent en propriétaires et, la brunante tombée, les moustiques attaquent en bandes.

On entame habituellement le morceau par la visite du propriétaire, vignoble et chais inclusivement. Puis, c'est l'heure du *kir* fait à partir de sirop de framboise et d'eau-de-vie de framboises, une façon de parfumer le vin sans trop l'alourdir d'alcool et de sucre. Le mélange est fin et ne surcharge pas trop les papilles avant le repas.

Le menu a l'avantage d'être préparé en sachets sous-vide à Montréal par le restaurant-traiteur Prego; un établissement qui a fait ses preuves dans le domaine. Seul inconvénient : il faut choisir quelques jours d'avance (au moment de la réservation) entre la sole et le poulet. En entrée, la *terrine de canard*, également sous-vide, est tout à fait onctueuse et parfumée. Le *saumon mariné* manque un peu d'arômes et d'éléments décoratifs.

Le *filet de sole sauce aux pommes vertes* et cannelle convient tout à fait au vin de l'Orpailleur qu'il met à son avantage, en réduisant la note acide et en accentuant le fruit. Le *poulet au thym* est moins à son aise

dans cette alliance. Le sous-vide accentuant du double le parfum des fines herbes, la sauce de celui-ci était obnubilée par l'arôme du thym. Le riz trop pâteux et les légumes cuits à l'avenant rendent mal justice à la délicatesse de ces plats. On aurait presque intérêt à faire venir les légumes sous-vide de Montréal.

Une *salade du jardin* mettait tristement en vedette des feuilles de laitue coriaces dans une vinaigrette mal fondue. Des *fromages du Québec* : saint-paulin, raclette et chèvre précèdent le *plat de noix* et l'*assiette de pastèque et raisins bleus*. Cette finale peu travaillée convient mieux à un repas de famille européen qu'à une table champêtre québécoise. On devrait nous laisser sur une note du genre *impérissable*.

Malgré les petites anicroches de service et des détails qui ne pardonneraient pas dans un restaurant du centre-ville, l'Orpailleur baigne dans le calme et la beauté de l'été vacancier, jusqu'aux vendanges, fin septembre. D'autre part, les producteurs nous vendent le vin au prix coûtant, soit \$ 7.80 la bouteille (dont \$ 2.80 vont au gouvernement). Ajoutez \$ 25 par personne pour la table champêtre et la visite et vous aurez là de quoi occuper une agréable soirée.

POUR : Une table champêtre dans les vignes. Une alternative à l'intérieur en cas de pluie. Un vin honnête de chez nous pour pas cher.

CONTRE : Les tables champêtres la fin de semaine seulement. Les moustiques voraces après 21 h. Le pain sec dans la corbeille.

VIGNOBLE DE L'ORPAILLEUR
1086 rue Bruce
Dunham
Tél. 295-2763
Tables champêtres sur réservations seulement

GASTRONOMIE

RESTAURANT ASHA
(Licence complète)
Établi depuis 1982

Nos spécialités:
Cari et tandoori
cuisine indienne

Nous servons la bière anglaise en fût

Dîner spécial de 3 services
Lun. au ven. midi à 2:30 p.m.

Heures d'ouverture:
Du lun. au sam.: midi à 2:30 a.m.
5:00 p.m. à 11:00 p.m.
Dimanche: 5:00 p.m. à 11:00 p.m.

3490 avenue du Parc, Montréal — H2X 2H5
844-3178

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française

Nous sommes en vacances jusqu'au 31 juillet inclusivement et serons de retour pour encore mieux vous servir le 1^{er} août à 11h.

1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

Restaurant aux chutes de Richelieu
Brunch tous les dimanches
table d'hôte midi et soir et menu gastronomique

Fine cuisine italienne

456, 1^{re} rue, Richelieu Tél.: (514) 658-6669

RESTAURANT CAFÉ DE PARIS

Chansonnier sept soirs par semaine

Vos hôtes:
José, Franco

Cuisine française

spécialités:
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer

66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: 694-9626

chez Vito
c'est plus qu'une promotion
c'est une tradition

Restaurant italien
Cuisine recherchée
Cave à vins sélectionnés

5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623
Maintenant métro Côte des Neiges

ça, ça fait du bien!

PARTICIPATION

LE GUIDE DU WEEK-END

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Die Hard* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45
ASTRE II: — *Les aventures de Chatran* 1 h, 2 h 35, 4 h 15, 6 h — *License to drive* 7 h 30, 9 h 10
ASTRE III: — *Midnight Run* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
ASTRE IV: — *La grenouille et la baleine* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h — *Short Circuit* 2 7 h 40, 9 h 45
BERRI I: (288-2115) — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Renegade* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: *Les aventures de Chatran* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI IV: — *La belle et le vétéran* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI V: — *Les frères Mozart* ven. sam. dim. 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h, lun. 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, mar. au jeu. 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BOGART I: (844-9470) — *Who framed Roger Rabbit* sem. 7 h 05, 9 h 10 sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 10
BOGART 2: *Coming to America* sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BOGART 3: *Dead Pool* sem. 7 h 30, 9 h 30 sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Bull Durham* sem. 7 h 10, 9 h 20, sam. dim. 12 h 30, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
BONAVENTURE II: — *The Unbearable Lightness of Being* sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 30, sem. 6 h 30
BROSSARD I: (456-5905) — *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 35
BROSSARD II: *Midnight Run* sem. 7 h 05, 9 h 30 sam. dim. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD III: *Les aventures de Chatran* sem. 7 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 30

BROSSARD III: *les aventures de Chatran* sam. dim. 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Big sam.* dim. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30 sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: *Les aventures de Chatran* sem. 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 45 sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: *License to Drive* sem. 7 h 15, 9 h 25 sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 5: *La belle et le vétéran* sem. 7 h 15, 9 h 40 sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 6: *La grenouille et la baleine* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 sem. 7 h 20, 9 h 25
CHATEAUGUAY 1: (698-0141) — *Bambi* tous les jours 1 h 30, 3 h, 4 h 30, 6 h — *Rambo* 3 tous les soirs 3 h 15, 9 h — *Double détenté* 1 h 30, 7 h 15
CHATEAUGUAY 2: *Crocodile Dundee* 2 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — *La grenouille et la baleine* 12 h, 1 h 50, 3 h 50, 5 h 20 — *Betelgeuse* 7 h 20, 9 h 10
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — *Liaison fatale* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Big* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mt — *The Family* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mt — *Lady in White* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 50
CINÉMA OMEGA 1: — *Poltergeist* 3 sem. 7 h 25, 9 h 25 sam. dim. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 25
CINÉMA OMEGA 2: — *Les aventures de Chatran* sem. 7 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *Betelgeuse* tous les jours 9 h

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *CaddyShack* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Big* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Bull Durham* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Midnight Run* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Die Hard* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Tad Pole and the Whale* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (942-9768) —
CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Coming to America* 3 h 40, 7 h 25, 9 h 40 — *Bambi* 12 h, 2 h, 6 h
CINÉMA V - 2: *CaddyShack* 2 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINEPLEX I: (849-4518) — *Milagro Beanfield War* 1 h, 7 h, 9 h 20
CINEPLEX II: — *La guerre des boutons* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINEPLEX III: — *Broadcast News* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINEPLEX IV: — *Wing of Desire* 1 h 10, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 35
CINEPLEX V: — *À revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINEPLEX VI: — *The Last Emperor* 1 h, 4 h, 8 h
CINEPLEX VII: — *Personal Services* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINEPLEX VIII: — *Great Outdoors* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINEPLEX IX: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Dernier été à Tanger* tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 mar. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Le bonheur se porte large* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 mar. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — *L'insoutenable légèreté de l'être* ven. à mer. 1 h 20, 4 h 40, 8 h, jeu. 1 h 20, 4 h 40, 9 h
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Les alles du désir* 12 h 45, 4 h 15, 5 h, 9 h 15
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) —
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *ven The African Queen* 1 h — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h — *Le grand Caligula* 19 h — *Tristana* 21 h — dim *Le charme discret de la bourgeoisie* 19 h — *Pride and Prejudice* 21 h
CRÉMAZIE: (388-4210) — *La grenouille et la baleine* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN I: (271-6060) — *Le dernier empereur* tous les jours 9 h — *Les aventures de*

Chatran sem. 6 h, 7 h 30, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h
DAUPHIN II: *Broadcast News* ven. 7 h, sam. 1 h, 3 h 30, 7 h, dim. 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30, lun. au jeu. 7 h, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Midnight Run* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
CINÉMA DÉCARIE 2: *Bull Durham* sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45, sem. 7 h 15, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) — *Dead Poof* 3 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — *Bambi* 12 h, 2 h, 6 h
DORVAL II: *Big Top Pee Wee* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
DORVAL III: *CaddyShack* 2 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20
DORVAL IV: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Bambi* 12 h 15, 2 h, 4 h, 6 h — *Crocodile Dundee* 2 ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 7 h 30, 9 h 45, sam. 9 h 45
FAIRVIEW II: — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h 05, 2 h 30, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Tad Pole and the Whale* tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30
GREENFIELD 3: — *Bambi* 12 h, 2 h, 6 h — *Coeur circuit* 2 tous les jours 3 h 40, 7 h 25, 9 h 45
IMPÉRIAL: (288-7102) — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35
JEAN-TALON: (725-7000) — *Poltergeist* 3 sam. dim. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30, sem. 7 h 15, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
LAVAL III: — *Bambi* 12 h, 2 h, 6 h — *Coeur Circuit* 2 3 h 40, 7 h 25, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 55
LAVAL IV: — *Coming to America* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL V: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 55
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Renegade* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15
LAVAL 2000 2: *Poltergeist* 3 sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sem. 7 h, 9 h

LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
LOEW'S II: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
LOEW'S IV: — *Arthur 2 on the Rocks* ven. au mer. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50, jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 9 h 35
LOEW'S V: — *Judgement in Berlin* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 30
OUMETOSCOPE: (525-8600) — ven. Salle 1: *Un dimanche à la campagne* 19 h — *Autour de minuit* 21 h — Salle 2: *Festival Juste Pour Rire* 19 h, 21 h 30 — Salle 3: *Le vieux fusil* 19 h 15 — *Une femme à sa fenêtre* 21 h 15 — sam. Salle 1: *Une blonde é moustillante* 19 h — *Bring on the Night* 21 h — Salle 2: *Festival Juste Pour Rire* 19 h, 21 h 30 — Salle 3: *Le vieux fusil* 19 h 15 — *Une femme à sa fenêtre* 21 h 15 — Dim. salle 1: *L'avare* 13 h 30, 18 h 45 — *Amadeus* 15 h 45, 21 h — Salle 2: *Festival Juste Pour Rire* 19 h, 21 h 30 — Salle 3: *Une femme à sa fenêtre* 14 h 15, 19 h 15 — *Le vieux fusil* 16 h 15, 21 h 15
PALACE I: (866-6991) — *Coming to America* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 24 h
PALACE II: — *Dead Pool* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 ven. sam. dern. spect. 11 h 20
PALACE III: — *Coming to America* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE IV: — *Red Heat* 3 h 40, 7 h 35, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 55 — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 6 h
PALACE V: — *Short Circuit* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
PALACE VI: — *Big Top Pee Wee* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 25
PARADIS I: (354-3110) — *Les aventures de Chatran* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h — *Rambo* 3 7 h 45, 9 h 30
PARADIS II: — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h, 4 h 40, 6 h 20 — *Double détente* 8 h, 9 h 50
PARADIS III: — *Renegade* 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20
PARISIEN I: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45

PARISIEN II: — *Crocodile Dundee* 2 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN III: — *Vendredi 13 chapitre 7 un nouveau défi* tous les soirs 7 h 10, 9 h, sam. dern. spect. 11 h — *Bambi* 1 h, 3 h 10, 5 h 15
PARISIEN IV: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50
PARISIEN V: — *Coeur Circuit* 2 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h ven. sam. dern. spect. 24 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Big* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Belmann and True* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PLACE DU CANADA: (861-4549) — *Midnight Run* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *La grenouille et la baleine* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, sem. 7 h 15 — *Renegade* tous les soirs 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — *La belle et le vétéran* sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15, sem. 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS I: (849-4211) — *Poltergeist* 3 12 h 10, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS II: — *Rambo* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20
UNIVERSITÉ: Mt — *Willow* tous les soirs 6 h 30, 9 h 15 sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
VERSAILLES I: (353-7880) — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
VERSAILLES II: — *Crocodile Dundee* 2 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 55
VERSAILLES III: — *Coeur Circuit* 2 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILLES IV: — *Coming to America* 3 h 45, 7 h 35, 9 h 50 — *Bambi* tous les jours 12 h, 1 h 50, 6 h
VERSAILLES V: — *Dead Pool* 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 30
VERSAILLES VI: — *Willow* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 24 h
WESTMOUNT SO: (931-2477) — *CaddyShack* 2 tous les soirs 7 h, 9 h 15 ven. sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h
YORK: (937-8978) — *The Presidio* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 — mer. 1 h, 3 h, 5 h 05, 9 h 50

VARIETES

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Du jeu au sam. souper en musique avec Marie-Pérle Quintin, à compter de 18h — Brunch du dimanche, rencontre amicale à compter de 13h, avec jeux de société, suivi de danse — Le Pot-Pour-Rire avec Clotilde, Alain Migot, G. Moore et autres, le 22 juillet — Fête égyptienne avec menu typique et concours de baladi avec Aziza en spectacle, le 23 juillet
CAFÉ RIMBAUD: 5091 rue de Lanaudière, Montréal (525-2688) — « Le clavecin de tous les temps » par le Théâtre du Café Rimbaut, avec Robert Sigmond, clavecin, Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain, scénographie d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h
CAFÉ TIMÉNES: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Brunch à 12h, tous les dimanches, avec musique d'atmosphère à compter de 12h
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants mar. jeu. au dim. 17h 30 à 21h 30
CARRÉ DOMINION: Montréal — Concert de fanfares Campbell 88, Previle Jazz Band, le 24 juillet à 19h 30
CENTRE SOCIAL ESPAGNOL: 4848 St-Laurent, Montréal (844-4227) — Spectacle de danse Flamenco avec Elena et le guitariste Pierre, les ven. et sam. à 21h et 23h
CHÂTEAU RAMEZAY: Vieux Montréal — Deux visites à pied offertes quotidiennement, rendez-vous à la Place Vauguellin, du 25 juin au 5 sept. à 10h et 11h 15, en français ou anglais
CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896) — Tournoi de backgammon les dim. — Ligue de backgammon, cours etc. — sem. 16h à 20h, week-end, 14h à 20h
COMPLEXE DESJARDINS: Montréal — Petite exposition d'instruments de musique de Pierre Giroux, les 22-23 juillet entre 11h 30 et 14h 30
HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar, L'Apero avec Gilles Jourdan, du lun. au ven. de 17h à 01h
LE REINE ELIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest, Dorchester, Montréal — Café Baroque Arthur, « Follies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h 30, sam. 20h et 22h 30
LES QUATRE PIANOS: 150 Principale, St-Sauveur (227-8509) — Les Monstres de l'Humour, du 24 juin au 6 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h 30
LES TROIS MARMITES: 475 ouest Principale, Magog (819-847-0470) — Spectacles d'humour avec Claire Jean et Denis Houle, du 21 juin au 6 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
MAISON DE LA CULTURE CLAUDE DE-

BUSSY: 3540 rue Rocheleau, St-Hubert (678-8416) — « Omer Veilleux » théâtre mult clownsque pour adultes, du 30 juin au 23 juillet, jeu. au dim. à 20h
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Présentation du film « Le curé de village » le 24 juillet à 14h — Tous les dimanches Esso-Musée, jusqu'au 7 août, entre 13h et 16h — Spécialité des Borduas: jusqu'au 6 août, du mer. au sam. entre 13h et 16h
MORRICE HALL: Université McGill, 3485 McTavish, Montréal (398-8578) — Les Productions de la Lune Verte présentent « Berliner Songspiel » chansons de Berlin des années 20/30, dir. musicale Paul Keenan, du 26 juillet au 6 août, mar. au sam. 20h
PARC HISTORIQUE NATIONAL DU FORT DE CHAMBLY: Chamblay (658-1585) — La Compagnie Franche de la Marine, les 24 et 31 juillet
PARC HISTORIQUE NATIONAL SIR-WILFRED-PELLETIER: 205 12e avenue, Ville Laurentides — « La tarde de grand-mère » concours de tartes et vente de ces délicieux produits, le 24 juillet
PLANÉTARIUM DOW: 1000 rue St-Jacques, Montréal (872-4530) — « L'univers est infini » du 23 juin au 14 août — spectacles français: mar. au ven. 13h 30 et 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30 — spectacles anglais: mar. au ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30
RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis (ancien Mont-Royal) (842-2996) — Reynald Précourt (Reynald) pianiste chanteur anime les soupers dansants du jeudi au dim. de 18h à 24h
RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535) — Les jeu. sam. et dim. soirs musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle — Dimanche, brunch avec le groupe Ad Vieille, musique paysanne du 17e siècle, avec instruments anciens
RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — « Les folles nuits » de Jacques Offenbach du 15 juin au 24 septembre, du mar. au ven. à 21h, sam. 20h et 23h
RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558) — Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis à 21h et 23h
STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-4737) — L'observatoire de la tour du Stade, accessible par funiculaire, tous les jours de la semaine, de 10h à 23h, également visites guidées du Parc Olympiques
VIEUX-PORT 7: rue de la Commune (489-1612) — « Images du futur 88 », exposition internationale présente des oeuvres d'art et de technologie: hologrammes, animation par ordinateur, environnement sonore. Plus de 80 artistes, tous les jours de 12h à 23h, jusqu'au 25 septembre.

THEATRE

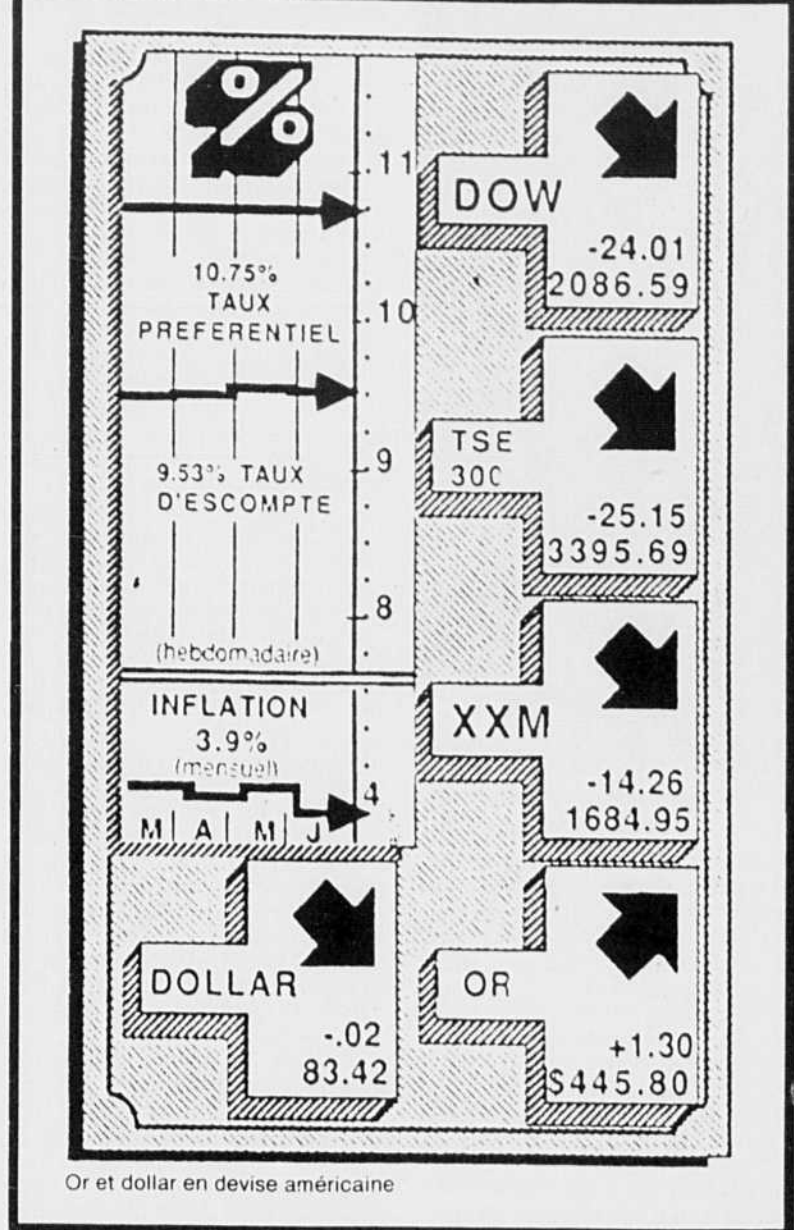
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262) — « L'amour ou la fidélité conjugale » m. en s. Philippe Grenier, à compter du 1er juillet, mer. au ven. 21h, sam. 19h 30, 22h 30, dim. 20h
CÉGEP DE VICTORIAVILLE: 475 Notre-Dame E., Victoriaville (819-758-5535) — Le théâtre de la troupe à Wilfrid présente: « Les larrons font l'occasion », m. en s. Gill Champagne du 15 juin au 27 août, mar. au ven. 20h, sam. 19h et 22h
ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — Dans le cadre de Refus Global, « Signer » de Anne Légaré et Claude Gauvreau, m. en s. Claude Pousant, du 22 juin au 30 juillet, du mer. au sam. à 20h 30
PUZZLES SCENE: Angle Ave du Parc et Prince Arthur, Montréal (288-3733) — Turtle Pond Théâtre présente « Culture Shock » de Chris Lorne Elliott, à compter du 1er juin, mar. au dim. à 20h
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal — Effet V présente le conte chanté « Bleu Grenouille », m. en s. Stéphane Lory, du 1er au 31 juillet, mer. au dim. à 20h 30
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: sous le chapiteau d', il va sans dire, (mètre Champ-de-Mars) on présente « Import Export », m. en s. Dominic Champagne, du 16 juin au 7 août, du mer. au dim. à 21 h et 20h
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Entrée McGill, Montréal — « Dublin-Lachne » par le Théâtre Zoopis, conception, texte et m. en s. Dennis O'Sullivan, du 1er juillet au 14 août, du mer. au dim. à 19h
LA GRANDE COULÉE: Kingsley-Falls (819-848-2895) et (514-843-4868) — « On sait comment ça commence », avec Marcel Leboeuf et Pauline Martin, du 22 juin au 3 sept., mer. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
L'ANGLICANE: 33 rue Wolfe, Lévis — « Le best-cé l'b s. » texte et m. en s. Fernand Jacques, du 20 au 23 juillet et du 27 au 30 juillet
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — Comédie dans le noir « de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoit Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 17 juin mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h
LE CHANTECLER: Ste-Adele (229-3591) — « La muselière » d'Yvon Brochu, m. en s. Louis Lalonde, du 21 juin au 28 août, mar. au dim. 20h 30
MONT AVILA: St-Sauveur (227-8411) — Sous la Chapiteau: « Le grand orchestre du splendide » comédie musicale de Xavier Thibault et Rita Brantolou, m. en s. Alain Marcel et Rita Brantolou, du 22 juillet au 13 août, mar. au ven. 20h, sam. 19h et 22h
PATRIOTE DE STE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244) — « Inspecteur de mes amours » de William Zandt et Jane Mimora, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, du 17 juin au 4 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h, dim. 10 juillet au 14 août et le 4 sept. à 20h
RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — « Les folles nuits » de Jacques Offenbach, du 15 juin au 24 septembre, mar. à ven. 21h, sam. 20h et 23h
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344) — « Haute Fidélité » de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoit Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 23 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE DE LA BUTTE DE VAL-DAVID: Sortie 76, autoroute des Laurentides (288-2828) — P.S. ton chat est mort » de James Kirkwood, adap-

tation André Cousineau, du 16 juin au 3 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-2341) — « Party Surprise » de Arrie Sultan et Earl Barret, adaptation Michèle Léger et Pascal Rollin, m. en s. Michèle Magny, du 3 juin au 3 sept. du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne-de-Sorel (1-800-363-9468) — « Vite et Versa » de Ray Cooney, adaptation Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 14 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 21h
THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE: route 263, St-Fortunat co. Richmond (819-344-2402) — « Tel père, telle paire » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Rossi, du 23 juin au 27 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE LE DAUPHIN: Drummondville — « Boules à mythes » à compter du 20h, du mar. au ven. 20h 30, sam.

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, vendredi 22 juillet 1988

EN UN COUP D'OEIL



VIE DES ENTREPRISES

■ Perkins sort du rouge

La compagnie des Papiers Perkins ltée annonce qu'elle a réalisé un bénéfice de \$ 2.1 millions au cours du semestre terminé le 30 juin 1988, comparativement à une perte de \$ 111,000 lors de la même période l'an dernier, soit une amélioration de \$ 2.2 millions. Les ventes ont rapporté \$ 31.7 millions contre \$ 25.1 millions précédemment, ce qui correspond à une progression de 26.2 %. Selon un communiqué de la compagnie, l'augmentation des ventes et des bénéfices reflètent un retour aux opérations normales et une poursuite de la croissance des bénéfices, lesquels avaient été interrompus par un conflit de travail qui avait sérieusement réduit les opérations au cours du deuxième trimestre en 1987.

■ Péladeau convoite Quebecor

Les Placements Péladeau Inc. qui détient 54.1 % des droits de vote afférents aux actions de Quebecor, a l'intention de se porter acquéreur d'un maximum de 110,100 actions de catégorie A de cette compagnie, entre le 25 juillet 88 et le 20 janvier 89. On vise ainsi à maintenir le pourcentage de droits de vote détenu par Pierre Péladeau et des membres de sa famille immédiate, à la suite de l'achat du secteur imprimerie de BCE, en contrepartie, entre autres, de 5 millions d'actions subalternes catégorie B de Quebecor.

■ Lafarge augmente son bénéfice

Lafarge Corporation a réalisé au cours du semestre se terminant le 30 juin 88, un bénéfice de \$ 34.8 millions, soit \$ 0.76 par action. Il s'agit d'une augmentation de 27 % par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier. Le chiffre d'affaires s'est accru de 12 % pour atteindre \$ 363.9 millions, comparativement à \$ 323.7 millions. Le volume des ventes de ciment a augmenté de 4 % et le prix moyen s'est apprécié également de 4 % au Canada et de 1 % aux États-Unis.

■ Suncor dans les sables bitumineux

La direction de Suncor a donné le feu vert à un investissement de \$ 200 millions pour accroître la production à son usine de Fort McMurray. Le projet sera terminé en 1991 et permettra de faire passer la production de 53,000 barils/jour à 71,000 Barils/jour. Cette décision n'est pas étrangère, aux dires de la compagnie, aux changements apportés au régime de royautés par l'Alberta. Les nouvelles dispositions prennent en compte le niveau de profit, contrairement à auparavant où les redevances étaient fixées à partir des revenus.

■ General Dynamics en chute libre

Le groupe américain General Dynamics Corp. a annoncé une chute de 47 % de son bénéfice net consolidé au deuxième trimestre, qui est tombé à \$ 66.7 millions contre \$ 125.1 millions lors de la même période de 1987. Le résultat du deuxième trimestre 1988 a été affecté par une charge exceptionnelle de \$ 33 millions (après impôts) dans sa filiale Electric Boat Division, correspondant à des coûts plus élevés que prévus dans la fabrication d'un système de combat équipant des sous-marins. Le chiffre d'affaires trimestriel de ce groupe a légèrement reculé, totalisant \$ 2.34 milliards contre \$ 2.41 milliards précédemment. Pour l'ensemble du premier semestre, le bénéfice net a baissé de 25 %, à \$ 172.4 millions.

■ GM roule

General Motors Corp., premier constructeur automobile américain, a annoncé une hausse de 53 % de son bénéfice net consolidé au deuxième trimestre, qui a atteint \$ 1.5 milliard US (\$ 4.52 par action) contre \$ 980 millions (\$ 2.80) lors de la même période de 1987. La progression du résultat net aurait atteint seulement 28 % si les règles comptables n'avaient pas été modifiées au troisième trimestre 1987, à toutefois précisé la compagnie. Le chiffre d'affaires trimestriel de GM a augmenté de 12 %, pour s'élever au montant record de \$ 29.9 milliards US.

REPÈRES ECONOMIQUES

■ Commandes canadiennes en hausse

pour la deuxième fois en trois mois, les commandes aux entreprises canadiennes ont connu une hausse importante, en mai dernier, augmentant de 4.2 %, à \$ 24.8 milliards. Par contre, les stocks sont demeurés élevés, avec une augmentation de 1.1 %, à \$ 37.4 milliards, ce qui constitue un signe contradictoire sur le comportement de l'économie.

■ À nouveau le prix du pétrole

Le secrétariat de l'OPEP a confirmé hier qu'une réunion du comité des prix allait bien avoir lieu, mais qu'aucune date n'avait encore été fixée. « La question n'est pas de savoir si le comité va se réunir, mais quand et où il le fera » a déclaré un porte-parole de l'OPEP. Ce comité a le pouvoir de convoquer une réunion plénière si les prix s'écartent trop fortement des limites fixées par l'organisation.

■ Nouvelle coupe italienne

Le président du Conseil italien, sollicitera aujourd'hui la confiance des députés pour faire adopter une nouvelle législation tendant à réduire le déficit du budget de plus de \$ 5 milliards US. M. de Mita espère maintenir cette année le déficit de son budget à \$ 84.5 milliards US, soit en augmentation de 1 % seulement sur celui de l'an dernier.

Lévesque, Beaubien termine une année tumultueuse avec un gain de \$ 4.5 millions

ROBERT DUTRISAC

Le temps des vaches grasses est bel et bien terminé et la maison de courtage Lévesque, Beaubien a achevé son année financière avec un profit presque quatre fois inférieur à celui de 1987.

Pour l'exercice clos le 31 mai dernier, Lévesque, Beaubien a vu ses revenus diminuer de 7.8 % pour s'établir à \$ 172 millions. Son bénéfice net s'est élevé à \$ 4.5 millions, ou \$ 0.23 par action, par rapport à \$ 17.4 millions, ou \$ 0.89 l'action, l'année précédente.

Commentant ces résultats, M. Pierre Brunet, président et chef de la direction de la firme de courtage, ne s'est pas ému outre mesure de cette baisse notable soulignant que Lévesque, Beaubien s'était bien sortie, somme toute, du krach boursier et du ralentissement qui s'est ensuivi. « En 25 ans, j'ai connu quatre baisses de ce genre et la période de 1974-1975 a été encore plus grave », a-t-il fait remarquer.

Pour l'exercice, les dépenses d'opérations se sont accrues de 7.4 % pour se chiffrer à \$ 164.6 millions, bien que Lévesque, Beaubien ait sabré dans ses frais depuis le krash d'octobre.

Au quatrième trimestre, la maison de courtage a fait passer à \$ 33.2 millions ses dépenses par rapport à \$ 53 millions pour la même période de 1987, ce qui n'a toutefois pas empêché Lévesque, Beaubien d'essuyer sa seule perte trimestrielle de l'année. Le trimestre a laissé une perte de \$ 496,000, qui s'explique par une baisse de 51 % de ses revenus qui ne se sont élevés qu'à \$ 31.5 millions.

M. Brunet a souligné que cette réduction des frais est imputable en majeure partie à la diminution des dépenses variables découlant de la

chute des activités sur les valeurs mobilières. Il a chiffré à 40 % la baisse des transactions des particuliers depuis la chute du marché boursier. En outre, les nouvelles émissions d'actions ont été à toutes fins utiles inexistantes. « C'est partout pareil, que ce soit à New York, à Londres ou à Tokyo », a-t-il signalé.

Aux dires de M. Brunet, Lévesque, Beaubien n'a pas réduit de façon drastique ses frais fixes. Le courtier n'a fermé aucun de ces quelque 28 bureaux à travers le pays et ne compte pas le faire. Quant aux effectifs, ils sont passés de 1400 aux belles heures du marché haussier à 1250 aujourd'hui.

Maintenant que Lévesque, Beaubien, comme quatre autres importants courtiers au pays, est entrée dans le giron d'une grande banque, la direction de la maison de courtage, de concert avec celle de la Banque Nationale, étudie les moyens de « créer de la synergie » entre les deux organisations. « D'ici deux mois, nous serons en mesure de présenter de nouveaux produits ou de nouvelles façons de faire », a révélé M. Brunet sans donner plus de détails.

Rappelons que la Banque Nationale annonçait son intention d'acquérir 73 % de Lévesque, Beaubien au coût de \$ 100 millions, 27 % du capital-actions demeurant entre les mains de la direction de la maison de courtage. M. Brunet a signalé qu'en vertu de cette entente, le capital de Lévesque, Beaubien sera augmenté de \$ 65 millions à \$ 85 millions, la Banque Nationale et la direction de la firme investissant la même part de ce \$ 20 millions supplémentaire.

Pour l'année en cours, M. Brunet a prédit que Lévesque, Beaubien devrait dégager un « profit raisonnable » en dépit des conditions peu favorables du marché.



M. Pierre Brunet, président et chef de la direction de Lévesque, Beaubien.

L'achat des Airbus pourrait débloquent la vente des douze CL-215 de Canadair

JEAN-PAUL BURY
Presse canadienne

PARIS — Parmi les bonnes réactions que peut provoquer l'achat de 32 Airbus par Air Canada, il y a certainement la possibilité accrue pour Canadair de vendre maintenant une douzaine de CL-215 à la France et de donner une impulsion à l'entente avec Aérospatiale pour une participation à la construction des nouvelles générations d'Airbus. Ce sont tous là des projets qui depuis quelques mois sont pris dans les filets péchés.

La décision d'Air Canada d'acheter 34 Airbus A-320 et de prendre une option sur 20 autres appareils du même type pour le remplacement de sa flotte de Boeing-727 est en effet accueillie en France comme un beau succès commercial mais aussi avec beaucoup de soulagement. Il s'agit de la première commande enregistrée par le consortium européen pour le dernier né de la famille des Airbus, après l'accident de Mulhouse, le 26 juin dernier, où un A-320 s'était écrasé au sol lors d'un meeting aérien. L'enquête avait rapidement établi que les qualités de l'appareil n'étaient pas en cause et que l'accident était dû à la seule imprudence des deux pilotes d'Air France qui avaient voulu épater leur directeur de vol.

Quoi qu'il en soit le crash avait un

moment jeté le doute sur l'A-320 et les dirigeants d'Air Canada n'avaient d'ailleurs pas caché leur inquiétude, ensuite vite dissipée par les premières conclusions de l'enquête. L'importante commande de la compagnie nationale — \$ 1.8 milliard can. — prend donc en Europe et singulièrement en France où l'essentiel de la construction des avions est réalisée la dimension d'une victoire toute symbolique.

Le premier quotidien économique français, *Les Échos*, consacre d'ailleurs dans son édition d'hier sa manchette de une à la décision de la compagnie canadienne, avec ce titre barrant toute la largeur de sa première page « Air Canada choisit Airbus: dégel entre Paris et Ottawa ».

Ce même journal ajoute ceci: « L'importante commande qu'Air Canada vient de passer à Airbus signifie peut-être que d'autres dossiers, qui demeurent en suspens entre Ottawa et Paris, pourraient trouver bientôt une issue. Même si tous ne sont pas directement liés, il est probable cependant que le lourd contentieux sur la pêche qui oppose depuis bientôt deux ans maintenant la France et le Canada a dû progresser dans un sens positif, bien que Paris ait toujours officiellement refusé de lier ce dossier à des contrats à caractère commercial ».

L'appel d'offres que le Canada a lancé pour s'équiper d'une dizaine de sous-marins nucléaires a sans doute

également constitué un bras de levier efficace pour faire évoluer ce dossier sur la pêche », poursuit encore le journal qui estime enfin que « la commande d'Air Canada devrait contribuer directement à décider la France pour l'achat de 12 avions amphibies Canadair de lutte contre les incendies ».

Ce sentiment de troc est aussi partagé par *Le Figaro* qui annonçait également hier la commande canadienne en première page. « Le choix d'Airbus par les Canadiens est en outre, sur un plan politique, de nature à faire avancer maintenant un certain nombre de dossiers en cours entre la France et le Canada, estime ainsi *Le Figaro*. Parmi ceux-ci, la participation de Canadair à la construction des futurs Airbus A-320 et A-340... Paris pourrait parallèlement acquérir des bombardiers d'eau que construit Canadair. Autre dossier en suspens, et non des moindres, la commande par le Canada de 10 à 12 sous-marins nucléaires d'attaque. Mais les négociations buttent notamment sur le différend entre les deux pays en matière de pêche. La commande d'Air Canada ne va pas à elle seule débloquent l'ensemble de ces problèmes, conclut le quotidien, mais elle est incontestablement de nature à renforcer les liens entre Paris et Ottawa ».

Sous le titre « réchauffement franco-canadien ? », l'éditorialiste du *Monde* écrit notamment: « cette

bonne nouvelle pourrait enfin annoncer la normalisation des relations franco-canadiennes. Celles-ci avaient atteint un niveau déplorable lors des derniers mois du gouvernement Chirac du fait d'un conflit sur la pêche... La signature de cet important contrat, qui n'implique pas, il est vrai, de retombées que pour la France, va-t-elle être suivie par le règlement de la 'guerre de la morue' ? On voudrait l'espérer. Force est pourtant de constater que les négociations ultra-sécrites qui se poursuivent entre les deux capitales concernées n'ont toujours pas abouti malgré les consignes données par MM. Mitterrand et Mulroney... Cette affaire, poursuit l'influent quotidien parisien, pourrait coûter à la France un autre très important contrat portant sur la livraison de 10 à 12 sous-marins à propulsion nucléaire. Le submersible français était en concurrence avec un rival britannique, mais avait la préférence de l'état-major canadien. Officiellement, ce dossier n'avait aucun lien avec le conflit de la pêche. Constatons cependant que le gouvernement canadien, qui aurait dû faire connaître son choix en juin, est toujours silencieux », conclut *Le Monde*.

Bref au-delà de la simple, quoiqu'importante, commande d'Air Canada, la presse française y voit l'armoire à débloquer de plusieurs dossiers et différends bilatéraux importants.

La phobie inflationniste risque de donner naissance à des remèdes pires que le mal

JEAN-PIERRE LEGAULT

La Banque du Canada n'est plus seule. Tous les gouvernements des pays industrialisés craignent maintenant une reprise de l'inflation.

Il y a moins de dix ans, ils luttuaient avec acharnement contre ce fléau qui minait la santé économique. S'en est suivie la récession que l'on sait. Quelques symptômes sont récemment réapparus et c'est le branle-bas de combat.

L'inquiétude est fondée. Les économies demeurent fragiles — les organismes internationaux s'acharnent à nous le répéter — et un emballement de l'inflation viendrait anéantir la stabilité que l'on peine à maintenir. La croissance en souffrirait et les grands déséquilibres ressurgiraient.

En début d'année, on craignait le pire. Pourtant, toutes les prévisions ont été révisées à la hausse. Et c'est ce qui inquiète.

L'économie roule à plein. Le taux d'utilisation des capacités de production est très élevé, et le chômage, en baisse. Les prix des matières premières et agricoles montent et les importations ont été soufflé par la faiblesse du dollar. Autant de facteurs qui ont l'heur d'inquiéter.

ÉCO-MONDE

Les pays industrialisés veulent réagir avant que le risque réel d'inflation ne se concrétise. Les remèdes ne sont pas légion et leurs effets secondaires pourraient s'avérer aussi graves que le danger qu'on veut conjurer.

Pourtout — Japon, États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne et autres — on a observé des signes inquiétants. Et les taux d'intérêt ont amorcé une hausse, lente mais régulière, depuis quelques temps. La valse des taux de changes a repris de plus belle.

Depuis une semaine, les argentiers se font plus clairs. Ils n'hésitent pas, disent-ils, à hausser davantage le loyer de l'argent si c'est nécessaire.

Une hausse des taux entraîne une appréciation des devises, une baisse de la consommation, et partant permet de juguler le fléau, mais dans le contexte mondial actuel, elle risque de brouiller les pistes.

« C'est la confusion », disait récemment John Conlon, parlant de la di-

rection qu'empruntera l'économie. Le porte-parole de Nikko Securities International était cité par le *Wall Street Journal*.

Les marchés ne savent plus trop sur quel pied danser.

Et le Canada profite de la situation: il a eu peur avant les autres. Il y a belle lurette, que la Banque du Canada maintient le cap: ne pas permettre la moindre reprise de l'inflation. Souventes fois critiqué, l'organisme aura peut-être eu raison dans sa fermeté.

La devise canadienne est toujours aussi attrayante pour les marchés, l'écart des taux entre les États-Unis et le Canada étant encore fort respectable. À titre d'exemple, en fin de semaine, les bons du trésor US à trois mois avaient un rendement de 6.9 %. Les canadiens, de 9.3 %. Les bons US à dix ans rapportaient 9.1 % et les canadiens, 10.37 %.

Pas d'inquiétude donc de ce côté et la récente force du dollar canadien ne surprend personne.

On croyait pourtant, sur la scène

internationale, qu'un minimum de stabilité avait été atteint avec la dépréciation du dollar américain. Ce n'est pas le cas. La dévaluation avait été enclenchée pour aider à réduire l'énorme déficit commercial des États-Unis.

Après quelques mois seulement d'amélioration, les marchés se ruent à nouveau sur le billet vert qui reprend le terrain perdu. Les grands pays industrialisés qui luttent pour préserver l'équilibre d'économies fragiles, risquent de voir leurs efforts anéantis.

Pourtant, tout allait bien. Les grands partenaires commerciaux des États-Unis s'étaient bien accommodés de la baisse de la devise américaine. La revalorisation du yen et du mark avait à la fois contribué à assainir l'économie américaine et à maîtriser l'inflation dans ces deux pays.

Aujourd'hui, la mobilisation est générale: hausse des taux en Allemagne, volonté manifeste de faire de même au Japon et en Angleterre. Les gouvernements veulent stopper la montée du dollar américain et juguler le risque inflationniste chez eux. Leurs efforts cependant sont restés vains à ce jour.

LA VIE ECONOMIQUE

Quand l'ordinateur se met au service de l'industrie du vêtement

LOUISE LEMIEUX
Collaboration spéciale

L'industrie du vêtement au Canada, ce n'est pas rien : \$ 7 milliards au prix de gros annuellement, 2,300 firmes, majoritairement au Québec (66 %) employant 103,000 personnes dont 60,000 au Québec, la province assurant à elle seule 61 % des expédi-

tions. Un point noir : la plupart des firmes sont de type familial et emploient moins de 50 personnes.

Or, sur ce marché volatile et concurrentiel, les nouvelles technologies : micro-électronique, robotique, laser ou CAO/FAO sont devenues indispensables à la productivité et donc à la viabilité des entreprises. Toutefois, seules les plus importantes firmes peuvent se permettre de tels investissements. Pour les autres, le design devient avant tout le principal cheval de bataille.

Justement, l'informatique vient de se mettre au service du design. Indirectement toutefois, par le biais d'une conseillère en style, Mme Christiane Grignon, qui garde par-dessus elle le logiciel de son invention, CAO (conception assistée par ordinateur), lequel, estime-t-elle, est plus utile à la clientèle qu'aux concepteurs de la mode. Ce système informatique évalue rigoureusement la silhouette d'une femme au moyen de points de repère et d'algorithmes, pour ensuite puiser dans une banque de données, des règles d'élégance individuelle.

« Le vêtement a plusieurs fonctions : on ne s'habille pas uniquement pour se protéger du froid ou par pudeur, mais aussi pour mettre en valeur sa silhouette. Le vêtement crée une illusion d'optique », nous dit Mme Christiane Grignon, depuis peu conseillère en style vestimentaire. Bien sûr, on ne s'improvise pas du jour au lendemain conseiller en quoi que ce soit. Après un bac en mathématique, une maîtrise de gestion en recherche opérationnelle et douze ans d'expérience professionnelle, Mme Christiane Grignon peut, à partir d'informations, créer le modèle mathématique d'un sujet donné, c'est-à-dire un système de règles qui le reproduise. C'est ce qu'elle a fait avec les données de la mode vestimentaire. Beaucoup de recherche, mais aussi du goût pour la mode. « Le vêtement, dit-elle, est un art millénaire où la documentation ne manque pas; j'ai pu d'ailleurs constater lors de mes recherches que les canons de la silhouette d'il y a vingt ans sont toujours actuels. »

Avant de lancer sa petite entreprise, Vestimetra international, Mme Grignon faisait, pour son plaisir et pour celui de ses copines, ce qu'elle appelle de la planification de garde-robe. « Toujours, dit-elle, j'ai eu le désir de partir en affaires avec la conviction profonde que plaisir et travail ne sont pas incompatibles. Je me suis lassée de produire des tonnes de rapports, j'ai voulu travailler sur du concret en mettant mes compétences à profit. Fascinée par l'informatique, je me suis lancée après de longues cogitations, dans le graphisme de haute-technologie en créant un système expert, c'est-à-dire un système informatisé qui peut remplacer l'avis d'une centaine d'experts sur le style vestimentaire. » Pour les femmes uniquement, parce que, estime-t-elle, il n'y



Christiane Grignon, fondatrice de Vestimetra International, a mis au point un logiciel pour valoriser sa silhouette.

a pas de marché masculin pour ses services : « Les hommes règlent vite la question en confiant leur silhouette à leur femme ou à leur tailleur. » Pour la partie style de son logiciel, elle a eu recours à l'assistance de couturiers et de graphistes et pour la partie informatique, à l'expertise de programmeurs et d'analystes. Son logiciel est unique au monde, affirme-t-elle.

Au départ, elle avait l'intention de le commercialiser, mais plusieurs facteurs l'ont fait opter plutôt pour la commercialisation de ses services. D'abord, prétend-elle, dans le domaine du design on connaît peu l'in-

formatique, ensuite aucun logiciel n'est définitivement à l'abri du piratage et enfin, Mme Grignon a l'impression de rendre service et le plaisir de travailler sur du concret.

La consultation, chez Mme Grignon coûte \$ 80 et dure en moyenne une heure et demie. D'abord elle épingle au mur, sur du papier millimétré, sa cliente dont elle relève les longueurs et les largeurs, laquelle cliente s'occupe elle-même de mesurer ses circonférences. Tout est quantifiable, même le contour du visage et la courbure du menton. Et presque tout est quantifié : véritable travail anthropométrique. Jusqu'à

maintenant, Mme Grignon se contentait d'une évaluation subjective du visage, mais pour mettre plus en confiance ses clientes qui veulent des chiffres exacts, son collaborateur a mis au point un instrument de mesure. Les mesures et autres données du genre « dos cambré » ou « ventre proéminent », sont alors rentrées dans l'ordinateur qui fait presque simultanément une évaluation générale de la silhouette que la cliente peut visualiser sur l'écran. « En général, dit Mme Grignon, les clientes sont d'accord avec l'image de leur silhouette que dessine l'ordinateur, image bidimensionnelle qui

ne comptabilise pas les bourrelets. En cas de doute, on recommence la séance de mesure. » Suivent ensuite une série d'options sur la façon idéale de se vêtir et de se coiffer, lesquels s'inscrivent et se dessinent sur l'écran. La cliente voit sa silhouette rectifiée par des vêtements et des accessoires adéquats. Elle peut même se créer des petites angoisses ou tout simplement satisfaire sa curiosité, en commandant à l'écran des combinaisons que l'ordinateur n'a pas retenues. « Les suggestions, peut-on lire sur l'écran, mettent l'accent sur vos meilleurs attraits. À partir des lignes et des volumes géométriques, nous sélectionnons pour vous les styles, accessoires, tissus et imprimés qui vont attirer les regards vers les parties les plus flatteuses de votre silhouette, tout en contribuant à une harmonie et à un équilibre global. » Tousjours positif dans ses analyses, le logiciel que Mme Grignon a nourri n'est jamais blessant : « Évitez de mettre l'accent sur la poitrine... minimisez le volume au niveau des hanches », suggère-t-il poliment et dans la langue de votre choix, parce qu'il est bilingue. « L'ordinateur, nous assure Mme Grignon trouve toujours, dans quelque silhouette que ce soit, des points attractifs. Rien n'est irrémédiable, poursuit-elle, tout défaut peut s'estomper grâce aux artifices vestimentaires. Nous ne suggérons pas aux clientes de jeter leur garde-robe, mais par exemple d'améliorer une encolure peu seyante avec tel accessoire. À l'avenir, elles achèteront uniquement ce qui leur convient. Économie de temps appréciable. » Et d'argent aussi.

La clientèle privée de Mme Grignon est constituée presque exclusivement de femmes d'affaires. Elle donne par ailleurs des consultations de groupe ou privées au personnel féminin d'entreprises oeuvrant dans le domaine de la mode surtout. Lesquelles entreprises, soignent leur image, soignent ainsi leurs ventes.

Pratt & Whitney : Longueuil est épargnée

SYLVAIN BLANCHARD

De toutes les usines appartenant à la multinationale Pratt & Whitney, seule celle de Longueuil sera épargnée par les coupures de personnel annoncées mercredi par la compagnie.

Le deuxième plus important fabricant américain de moteurs d'avions a en effet licencié, il y a 24 heures, un millier d'employés à son usine de East Hartford, la première étape d'un programme de réduction de personnel qui, d'ici 18 mois, devrait, selon certains experts, éliminer entre 1,500 et 3,000 autres postes à ses usines de West Palm Beach, Columbus et Berwick.

La raison invoquée : le manque de compétitivité de la compagnie face à ses concurrents, notamment General Electric Aircraft Engine Group, sur le marché des turbines pour gros porteurs, un produit que ne fabrique pas les employés de l'usine de Longueuil.

« Nous ne sommes pas touchés par ces coupures parce que nous oeuvrons dans un créneau diffé-

rent, explique la directrice des communications de la compagnie, Mme Louise Boutin. Notre marché et nos concurrents ne sont pas les mêmes que ceux des autres usines appartenant à Pratt & Whitney. »

« Nous obéissons à des règles différentes. Et à Longueuil, la direction fonctionne de façon autonome. Nous avons carte blanche sur la façon de gérer nos opérations, ce qui nous permet d'affirmer sans le moindre doute que ce programme de réduction de personnel ne s'appliquera pas chez nous. »

Les 1,000 mises à pied annoncées à East Hartford feront économiser à la compagnie \$ 100 millions annuellement. Pratt & Whitney emploie 26,900 personnes au Connecticut, ce qui en fait, et de loin, le plus important employeur de la région. Elle donne également du travail à 20,000 autres à ses usines de West Palm Beach, Columbus, Berwick et Longueuil. En 87, ses ventes ont atteint les \$ 5 milliards, une somme à peu près identique à celles réalisées en 86.

Dans un communiqué émis hier, le grand patron

de Pratt & Whitney, M. Arthur Wegner, a admis que « la décision d'effectuer ces mises à pied pénible à prendre, mais qu'il n'y avait aucun autre moyen de ramener les dépenses de l'entreprise à un niveau acceptable pour mieux affronter les années à venir. »

La dernière réduction de personnel chez Pratt & Whitney remonte à il y a 12 mois et touchait 1,300 salariés.

Selon plusieurs spécialistes, le geste de la compagnie a été rendu nécessaire par la chute dramatique de sa part de marché dans le secteur commercial qui, entre 74 et 87, est passée de 100 % à 40 %.

« Cela devrait lui permettre d'ajuster les prix de leurs moteurs à des niveaux comparables à ceux de General Electric et Rolls Royce, ces principaux concurrents », soutient M. David Franus, analyste chez Forecast International of Newtown, firme spécialisée en matière d'aéronautique et d'aviation civile.

Les prochaines coupures de personnel devraient être annoncées dans un mois.

Léger fléchissement du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a ramené son taux d'escompte à 9,53 % hier, alors qu'il affichait 9,54 % la semaine dernière.

Les marchés monétaires s'attendaient au plus à une hausse minime cette semaine en raison de la fermeté inhabituelle du dollar canadien.

Mercredi en clôture, notre dollar cotait 83,44 cents US après avoir atteint son plus haut niveau en six ans

et demi le jour précédent, à 83,53 cents. Hier, il était monté à 83,61 cents en matinée, puis avait glissé à 83,51 cents en début d'après-midi pour finir la journée en baisse de deux centièmes à 83,42 cents US.

La bonne tenue du billet canadien étonne les cambistes, qui l'expliquent par une amélioration des cours des matières premières, notamment en ce qui concerne les métaux tel le cuivre, et qui se reflètent dans l'é-

conomie du pays.

En plus, les banques centrales de divers pays déversent sur les marchés des liasses de dollars américains dans les marchés, estimant qu'il est surévalué. Une bonne partie de cette manne se retrouve convertie en dollars canadiens.

Tom Hockin, ministre délégué aux finances, a déclaré mercredi que la popularité actuelle de la devise canadienne est attribuable à la grande confiance en l'économie du pays. De nombreux analystes sont d'accord. Ils estiment que la politique de la Banque du Canada de lutte anti-inflation est bien perçue par les marchés financiers.

Le gouverneur de la banque centrale, John Crow, a répété à maintes reprises qu'il continuerait à maintenir des taux d'intérêt élevés pour

maintenir l'inflation sous contrôle. Le taux d'escompte fluctue présentement à ses niveaux les plus élevés depuis octobre dernier.

Cependant, les taux en vigueur aux États-Unis augmentent plus rapidement que leurs homologues canadiens et la différence entre eux s'amenuise.

Au cours des dernières années, la Banque du Canada a dû maintenir un écart appréciable entre les taux en vigueur aux États-Unis et ceux d'ici pour mousser l'attrait envers la devise canadienne dans les marchés financiers.

Le dollar canadien a gagné 9,4 % vis-à-vis le dollar américain depuis un an. Mais il s'est déprécié de 3,4 %, par rapport au yen. Il a gagné 3,1 %, par rapport à la Livre anglaise et 8,6 %, par rapport au mark.

SECO-CEMP LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné que des dividendes sur les actions de priorité en circulation de la Compagnie ont été déclarés payables le 15 août 1988 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 29 juillet 1988, comme suit:

Actions de priorité rachetables à dividende cumulatif de 3,22 \$ US, série D de la Compagnie à 0,972843 \$ (ou, au choix de l'actionnaire, l'équivalent en dollars US, soit 0,805 \$ US) l'action.

Par ordre du conseil d'administration,

Le secrétaire,
MICHAEL C.L. HALLOWS

Montréal (Québec)
Le 15 juillet 1988

Compagnie de Papier
Québec et Ontario Ltée

SCIERIE DES OUTARDES ENR.



J. René Albert

Monsieur W.J. McNally, vice-président exécutif et chef d'exploitation de la Compagnie de Papier Québec et Ontario Ltée, annonce la nomination de J. René Albert au poste de Président — Scierie des Outardes Enr.

A ce titre, monsieur Albert sera responsable de la division des opérations forestières, de l'usine de sciage et de la mise en marché de son bois d'œuvre. Il aura également comme mandat d'en faire un chef de file dans l'industrie du sciage du Québec.

Associé à la Compagnie de Papier Québec et Ontario depuis 1966, monsieur Albert, également détenteur du Prix Reneker attribué annuellement par Tribune Company, pour les performances administratives remarquables, était jusqu'au moment de sa récente nomination, directeur des opérations forestières de Q & O.

GASPÉ (PC) — Au moins 110 personnes ont été embauchées par Mines Gaspé à Murdochville pour travailler à la remise en condition des galeries souterraines de la mine, endommagées par un violent incendie

le 1er avril 1987.

Les travailleurs s'affaireront à remettre en place le convoyeur de minerai et à nettoyer les galeries. L'opération devrait prendre fin en mars 1988.

C'est à ce moment que la compagnie décidera si elle peut aller de l'avant avec l'extraction du minerai de cuivre.

Selon le directeur général de Mines Gaspé, Richard Faucher, pour être rentable, la reprise de l'exploitation peut se faire quand le prix de la livre de cuivre atteint au moins 85 cents américains sur le marché des métaux.

Actuellement, le prix du cuivre atteint 95 cents américains la livre.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Téléc: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

POUR RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATIONS,
CONTACTEZ
FRANCINE GINGRAS AU
842-9645

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
RESTAURANT KALIMERA INC. Restaurant Kalimera 5188 rue Gatineau Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant pour servir sur terrasse	5188 rue Gatineau Montréal
PIZZA PALAZZO INC. Pizza Palozzo Inc. 3750 rue Masson Montréal	1 Restaurant pour vendre	3750 rue Masson Montréal
2617-9996 QUÉBEC INC. Restaurant Le Vieux St-Gabriel 420 & 426 St-Gabriel Montréal	1 Restaurant pour vendre avec danse et spectacles	420 & 426 St-Gabriel Montréal
RESTAURANT CHEZ EDOUARDO ET FILS INC. Restaurant Chez Edouardo et Fils Inc. 285 rue Notre-Dame Repigny	1 Restaurant pour vendre	285 rue Notre-Dame Repigny
2622-3750 QUÉBEC INC. Café Nevada Enr. 2455 rue Bélanger Est Montréal	1 Restaurant pour vendre 1 Bar	2455 rue Bélanger Est Montréal
RESTAURANT TERRASSE FRANK & SAM INC. Restaurant Terrasse Frank & Sam Inc. 750 16ième avenue Montréal	1 Restaurant pour vendre avec danse et spectacles 2 Bars dont 1 sur terrasse	750 16ième avenue Montréal
2550-0794 QUÉBEC INC. Kon-Tiki Bar Restaurant Enr. 3431 Drummond suite 100 Montréal	1 Restaurant pour vendre 2 Bars dont 1 sur terrasse	1455 Peel suite 220 & 319 Montréal
RESTAURANT LA JARRETTE INC. La Jarretelle 3977 Lanouette Verdun	1 Restaurant pour vendre	3289 Wellington Verdun
RESTAURANT DAM LUNG BUFFET CHINOIS INC. Restaurant Kam Lung Buffet Chinois Inc. 2001 boul. Victoria St-Lambert	1 Restaurant pour vendre	2001 boul. Victoria St-Lambert
RAHMANI, Yarden Café Oriental St-Denis 4571 rue St-Denis Montréal	1 Restaurant pour vendre	4571 rue St-Denis Montréal
2531-1374 QUÉBEC INC. Café Terrasse Scooby's Enr. 3593 Langelier St-Léonard	Changement de capacité dans Restaurant pour vendre et dans Bar	8593 Langelier St-Léonard
MACCAFERRI, Maurice Variétés Mimi Enr. 1603 rue Gifford Montréal	1 Épicerie	1603 rue Gifford Montréal
2618-5819 QUÉBEC INC. Terrasse Grecque du Parc 3498 avenue du Parc Montréal	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse (suite à cession)	3498 avenue du Parc Montréal
LOISIRS R A R INC. Billard et Amusement Orléans 3798 rue Ontario Montréal	1 Bar	3798 rue Ontario Montréal
MANSOUR, Robert Les Entreprises Renetsens Enr. 5318 avenue du Parc Montréal	1 Restaurant pour vendre	5318 avenue du Parc Montréal
2622-6704 QUÉBEC INC. Restaurant L'Émeraude Enr. 118A, St-Laurent St-Eustache	1 Restaurant pour vendre avec danse et spectacles	118A, St-Laurent St-Eustache
LES ENTREPRISES EXPRESS D'ORIENT M.T.Y. INC. Dynastie de Ming 3407 Peel Montréal	Permis additionnel 1 Bar	3407 Peel Montréal
LES GESTIONS PAUL & JACQUES INC. Taverne Ontario 4021 Ontario Est Montréal	Permis additionnel 1 Taverne sur terrasse	4021 Ontario Est Montréal
2622-2497 QUÉBEC INC. Jalantay Montréal	1 Restaurant pour vendre	3447 Jean-Talon Est Montréal
VASSILIOS VERNARDOS, PANAGIOTE VERNARDOS Restaurant Vieux St-Denis Enr. 8049 rue St-Denis Montréal	1 Restaurant pour servir	8049 rue St-Denis Montréal
DALUISO, Roger Dallero Enr. 11296 rue L'Archevêque Montréal-Nord	1 Épicerie	11296 rue L'Archevêque Montréal-Nord

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

loto-québec		Résultats	
Tirage du 88-07-20	GAGNANTS	LOTS	
6/6	0	1 727 579,40 \$	
5/6 +	6	108 773,50 \$	
5/6	209	2 387,90 \$	
4/6	12 783	75,10 \$	
3/6	241 603	10,00 \$	
VENTES TOTALES: 13 900 212,00 \$			
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 3 800 000,00 \$			
PROCHAIN TIRAGE: 88-07-23			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

SPORTS



Le quadruple champion olympique Carl Lewis tentera de répéter à Séoul l'exploit qu'il a réalisé aux Jeux de Los Angeles en 1984.

Carl Lewis à la poursuite de Carl Lewis

INDIANAPOLIS (AFP) — Le Lewis 1988 tentera-t-il d'égalier à Séoul le Lewis de 1984 à Los Angeles ? La question reste posée. Le quadruple champion olympique ne l'a ni confirmé, ni infirmé au soir de sa défaite sur 200 mètres face à son coéquipier texan Joe DeLoach.

Il est toutefois tenté, selon son entourage, par un deuxième exploit à la manière de Jesse Owens, même s'il paraît beaucoup plus difficile à réaliser quatre ans après comme tenu d'une opposition qui s'annonce autrement plus redoutable cette fois.

« Je pense que c'est toujours très difficile de réussir deux fois la même chose, a-t-il estimé. Il suffit de se reporter au cinéma. Dans une série, le deuxième film est souvent moins bon que le premier. Évidemment, on le fait pour l'argent mais moi je ne peux pas. »

Un peu plus tôt, au terme de remarquables séries, King Carl avait reconnu une certaine fatigue et annoncé ne pas se polariser sur la répétition de son exploit de 1984.

« Je ne regarde pas réellement dans cette direction. Je pense seulement à prendre les épreuves dans l'ordre. J'ai la possibilité de gagner les quatre, mais le 100 mètres est la prochaine course olympique. Ensuite, il y aura le 200 mètres, puis la longueur ».

« Je quitte Indianapolis habité par un grand sentiment. Nous avons une grande équipe », devait-il conclure. Et de préciser : « Je pense que je peux être encore meilleur quand c'est important ».

Une manière de dire qu'il ne prenait que comme une péripétie sa troisième défaite en plein air en trois ans sur 200 mètres, la plus « agréable » en réalité parce que concédée à son camarade d'entraînement Joe DeLoach. Car, en dépit de cette ultime accroc, ce qu'a réalisé Lewis en une semaine à Indianapolis est tout simplement prodigieux. Quatre 100 mètres, tous gagnés, trois sous 10 secondes, dont deux réguliers, deux concours de longueur, dont la finale la plus difficile de sa carrière face à l'excellent Myricks, quatre 200 mètres dont le dernier dans des conditions difficiles (froid et retard).

Lewis a réalisé des performances de pointe comme 8,78 m en longueur, sa 55e victoire consécutive, 9,94 sec sur 100 mètres avec 0,40 m de vent défavorable, ce qui correspond à 9,75 avec un vent favorable de deux mètres. Mais, une nouvelle fois, Lewis n'a pas bénéficié du petit coup de pouce du destin — comme par exemple Florence Griffith-Joyner — qui l'aurait fait recordman du monde. Il doit se contenter d'un 9,78 avec vent favorable qui fait de lui le plus rapide sur 100 mètres toutes conditions atmosphériques confondues.

Dans l'état actuel des choses, le champion de Houston apparaît partant certain pour trois épreuves : 100 mètres, longueur et relais 4 x 100 mètres pour lequel il hésitait en début de saison.

Reste le 200 mètres. Sa défaite risque de l'influencer. Et cela d'autant qu'il a bénéficié de six heures de repos entre le deuxième tour du 200 mètres et la finale de la longueur. A Séoul, après révision du programme, il disposera seulement d'une heure, sauf si comme il le souhaite on revise à nouveau le programme. Ce qui paraît improbable.

Un autre élément risque d'influencer sa décision. A Indianapolis, il a dû puiser dans ses réserves pour gagner la longueur face à Myricks, ce qui ne lui était jamais arrivé auparavant, un saut voire deux lui suffisant pour assurer la victoire.

Ce sera un choix entre le cœur et la raison. Comme le disait en début de saison Tom Telles : « La raison veut qu'il ne tente pas les quatre épreuves. Mais si je laissais parler mon cœur, je lui dirais 'va, fonce, le pari est superbe' ».

L'Espagnol aurait utilisé un produit non interdit par l'UCI

La contre-expertise blanchit Delgado

CLERMONT-FERRAND, France (AFP) — L'Espagnol Pedro Delgado toujours en jaune. Le leader du Tour de France a été « blanchi » par la contre-expertise pratiquée hier à la suite de son contrôle anti-dopage positif, alors que le Néerlandais Gert-Jan Theunisse, quatrième au classement général, a été sanctionné et rétrogradé à la 11e place.

Les deux hommes, héros involontaires d'un jour interminable, ont vu leurs trajectoires s'opposer. Compagnons de souffrance dans la montée du Puy-de-Dôme, le « final » de la 19e étape au-dessus de Clermont-Ferrand, ils ont appris dans la soirée, après une attente insupportable, le verdict du jury et de son président, l'Italien Mario Prece.

Delgado a utilisé un produit ne figurant pas sur la liste des interdits par l'Union Cycliste Internationale (UCI). Theunisse, en revanche, a été convaincu de dopage après le contrôle fait à l'issue de l'étape de Morzine, ce qui entraîne, parmi d'autres sanctions, une pénalité de dix minutes.

La nouvelle, annoncée tardivement, a presque mis un terme à la journée terrible. Pour le Tour de France, qui a vécu dans une atmosphère de doutes, de rumeurs, d'angoisses. Pour Pedro Delgado, qui a passé, lui, des heures encore plus difficiles. Il a su à 21 heures passées que le maillot jaune restera à son propriété, après l'avoir brillamment défendu dans la montée du Puy-de-Dôme, où seul... Theunisse a réussi à le suivre jusqu'à l'approche de la ligne.

À trois jours de l'arrivée sur les Champs-Élysées. A trois jours d'une arrivée qu'il continue à espérer triomphale malgré le climat pourri de ces deux derniers jours.

La contre-expertise a confirmé la présence de probénécide dans les premières analyses. Mais ce produit, un diurétique utilisé contre la goutte mais permettant aussi de masquer la présence d'anabolisants, n'est pas interdit par l'UCI. S'il figure sur la liste des « interdits » du Comité International Olympique (CIO), il n'a pas encore été inscrit sur sa liste par l'UCI, qui a prévu de le faire lors de son prochain congrès au mois d'août.

L'affaire passablement embrouillée — d'autant qu'elle se complique, selon le conseil juridique de Delgado, de plusieurs « vices de forme » — a été marquée en outre par l'opposition entre la direction du Tour de France et le pouvoir sportif, représenté principalement par le président du jury Mario Prece.

La direction du Tour a publié un communiqué en fin de soirée, pour s'étonner notamment des résultats contradictoires de l'analyse et de la contre-expertise. Elle a souligné, enfin, la suspicion qui pouvait demeurer autour d'un maillot jaune dont la victoire sur le terrain est pourtant des plus nettes.

A Clermont-Ferrand, hier soir, rien n'était apaisé. Sauf pour Pedro Delgado, dont la force de caractère faisait l'admiration de Bernard Hinault. Sauf pour l'Espagne, qui s'était enflammée dans la défense de son



Pedro Delgado

coureur. Sauf peut-être pour le public, indifférent hier, tout au long de l'étape, aux problèmes de dopage. Entre Limoges, lieu de départ d'une étape à oublier au plus vite, malgré la victoire du Danois Johnny Weltz, et le Puy-de-Dôme, « Perico » adopté par la foule, n'a reçu que des encouragements.

« Je ne ferai pas d'action en justice, déclarait-il après avoir pris connaissance de la nouvelle, à la fin d'un repas pris dans une ambiance très pesante. Tout cela me gâchera un peu la fête. Maintenant, je veux ou-

blier ces choses le plus vite possible ».

Au même moment, Theunisse restait caché dans son hôtel, à quelques centaines de mètres de celui de Delgado. Mais, on ignorait encore le nom du produit utilisé par le Néerlandais, le précieux auxiliaire de son compatriote Steven Rooks jusqu'à Clermont-Ferrand. Un communiqué — encore un — devait être publié ce matin au départ d'une des dernières étapes de ce Tour de France rocambolesque par ses rebondissements.

Bauer glisse au 5e rang

Le Puy-de-Dôme et ses 1,415 mètres n'ont pas modifié — sportivement — la hiérarchie du Tour de France, hier, au terme de la 18e étape (188 km) enlevée par le Danois Johnny Weltz.

Dans la montée du « géant » de l'Auvergne, l'Espagnol Pedro Delgado, revêtu de jaune, la couleur qu'il a endossée à l'Alpe-d'Huez, une semaine auparavant, a confirmé qu'il était bien l'homme le plus fort sur ce Tour. Plusieurs minutes après Johnny Weltz et l'Allemand de l'Ouest Rolf Golz, partis 71 kilomètres après le départ de Limoges, « Perico » a distancé au train ses rivaux, notamment les deux Néerlandais Gert-Jan Theunisse et surtout Steven Rooks, son suivant au classement général.

Le Canadien Steve Bauer a pour sa part glissé à la cinquième place du classement général, terminant à 7:48 de Weltz et concédant 2:24 à Delgado.

Se disant prêt à lancer à tous les quatre jours

Pascual Perez endosse l'idée de 4 partants

■ « Ce n'est pas possible chez les Expos », dit Rogers

MICHEL LAJEUNESSE

CINCINNATI (PC) — Il y a quelque temps déjà que les amateurs des Reds de Cincinnati ont abandonné l'espoir de voir leur équipe rejoindre les Dodgers de Los Angeles au premier rang de la section ouest de la Ligue nationale.

Il y a quelques semaines, le gérant Pete Rose a posé un geste important en décidant de congédier Mario Soto, de reléguer Don Robinson à l'enclos des releveurs et d'y aller avec quatre lanceurs partants seulement.

Jusqu'à présent, Rose s'en tire très bien. Sous ce régime de quatre partants, (Danny Jackson, Jose Rijo, Tom Browning et Jack Armstrong), les Reds ont remporté 12 de leurs 17 derniers matches et leurs partants ont conservé une moyenne de points mérités de 2,55.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire du baseball qu'une équipe n'utilise que quatre partants. C'était même pratique courante il y a quelques années. Plusieurs lanceurs des Expos ont même connu beaucoup de succès en étant utilisés de la sorte.

Pour un, Pascual Perez n'est pas opposé à l'idée. Bien au contraire. Il croit même qu'il pourrait faire encore mieux qu'il ne le fait présentement s'il était utilisé à tous les quatre jours.



Pascual Perez

Il a d'ailleurs travaillé dans de telles conditions avec les Braves à Atlanta.

« J'ai lancé dans de telles conditions en 1983 et 1984 avec les Braves et j'ai très bien fait, a dit Perez. J'ai toujours pensé que c'est une bonne idée ».

Grand Prix de RFA

Revanche attendue de Prost

HOCKENHEIM, RFA (AFP) — Alain Prost va aborder le Grand Prix de RFA, ce week-end à Hockenheim, dans le même état d'esprit que début juillet au Castellet quand, au lendemain d'une campagne nord-américaine tout à l'avantage de son coéquipier Ayrton Senna, il avait décidé de prendre tous les risques pour s'imposer.

Cette fois, le double champion du monde se doit d'effacer son abandon du Grand Prix de Grande-Bretagne, il y a 15 jours à Silverstone. Une course dont il espérait beaucoup avant que la pluie ne vienne ruiner toutes ses ambitions. Senna en profitant pour enlever sa quatrième victoire et revenir à six points du Français.

Quelques instants après son renoncement, Prost déclarait d'ailleurs : « A Hockenheim, je serai obligé de passer à l'attaque. De tout tenter pour l'emporter ».

Et si les conditions atmosphériques veulent bien épargner dimanche le Grand Prix de RFA, le Français possède de nombreux atouts pour réussir. Pour livrer un nouveau duel fantastique à Senna.

Prost, en effet, se considère un peu sur son terrain à Hockenheim. Un tracé rapide et sûr par beau temps. Un circuit exigeant en matière de consommation. Un domaine dans lequel Prost a su se montrer plus économe que le Brésilien, en France notamment.

Alors, une revanche du Français est attendue dimanche. Un succès nécessaire surtout si Prost ne veut pas abandonner la première place du championnat du monde qu'il détient depuis le début de la saison. Une première place que son coéquipier de l'écurie Marlboro McLaren Honda vise avec... avidité.

Prost ou Senna ? Senna ou Prost ? Il semble une nouvelle fois que la suprématie des McLaren ne sera pas remise en cause. Surtout après le petit faux-pas de Silverstone où, pour la première fois, les voitures « rouge et blanc » n'avaient pas toute leur efficacité. Ron Dennis et Gordon Murray auront remédié à ces petits ennuis. Les essais privés de la semaine dernière, à Hockenheim justement, sont là pour le prouver avec la meilleure performance de Senna.

D'autant que Ferrari risque de connaître pas mal de problèmes en course. La consommation, toujours la consommation... Silverstone, en dépit de la pluie, a une nouvelle fois souligné la « gourmandise » du moteur italien par rapport au Honda. Ferrari en délicatesse avec le carburant, c'est tout le clan des moteurs turbocompressés qui se retrouve dans l'impasse. Et celui des atmosphériques qui reprend espoir.

Deux semaines après la Grande-Bretagne, le Grand Prix de RFA se présente comme une aubaine pour les Benetton Ford de Boutsen et de Nannini, les Williams de Mansell et

de Patrese ainsi que les March de Mauricio Gugelmin et d'Ivan Capelli. A condition toutefois, pour ces derniers, que la chaleur ne joue pas un mauvais tour au moteur Judd.

Trois moteurs « atmos » n'avaient pas pris les places d'honneur l'année dernière à Hockenheim...

EN BREF...

■ Jim Rice suspendu

BOSTON (AP) — Les Red Sox de Boston ont suspendu Jim Rice pour une période de trois jours, sans salaire, à la suite de sa bousculade avec le nouveau gérant Joe Morgan quand celui-ci lui a préféré un frappeur supplémentaire contre Minnesota, mercredi. La suspension, qui entre en vigueur immédiatement, a été annoncée par le directeur général Lou Gorman. Rice n'a pas joué contre les White Sox de Chicago, hier soir. Rice a refusé de parler à la presse, hier. Le vétéran de 14 saisons était furieux quand Morgan l'a remplacé par l'arrêt-court Spike Owen, avec Ellis Burks au premier coussin. Owen a déposé un amorti pour permettre à Burks d'atteindre le deuxième coussin alors que les Red Sox menaient 5-4. Rice a crié son mécontentement à Morgan dans le corridor adjacent à l'abri. Le deuxième-but Marty Barrett dit que Rice a pris le gérant par les épaules et l'a poussé en bas de l'escalier. D'autres joueurs sont intervenus et selon Barrett, aucun coup n'a été porté. Rice affiche une moyenne de .272. Il a claqué quatre circuits et produit 40 points cette saison.

■ Ken Phelps avec les Yankees

NEW YORK (AP) — Les Yankees de New York ont fait l'acquisition hier du frappeur désigné Ken Phelps, des Mariners de Seattle. Ils ont cédé le voltigeur Jay Buhner, le lanceur Rick Balaban et un joueur des ligues mineures à être nommé plus tard. Phelps, qui aura 34 ans le 6 août, frappait pour .284. Il a réussi 14 circuits et produit 32 points en 72 matches. Il détient le record d'équipe des Mariners pour le plus grand nombre de circuits, 105. Avant cette saison, il avait frappé un circuit à toutes les 12,6 présences contre les lanceurs droitiers, un sommet parmi les joueurs actifs dans les ligues majeures. Buhner, 23 ans, a fait la navette entre les Yankees et les Clippers de Baltimore, de la Ligue internationale. En trois séjours avec les Yankees, il a frappé pour .188, obtenant 13 coups sûrs en 69 présences au bâton. Il a frappé trois circuits, produit 13 points et a été retiré 25 fois au bâton. Balaban, 21 ans, affichait un dossier de 1-1 et une moyenne de points mérités de 4,50 en sept matches à Fort Lauderdale (A).

■ Sundberg signe avec les Rangers

ARLINGTON, Texas (AP) — Les Rangers du Texas ont mis sous contrat le vétéran receveur Jim Sundberg, a indiqué le directeur général Tom Grieve, hier. Il recevra \$30,000 pour le reste de la saison. Sundberg a été libéré par les Cubs de Chicago, vendredi. Il frappait pour .241, ayant réussi deux circuits et produit neuf points en 24 matches. Il s'agit d'un retour aux sources car Sundberg a évolué avec les Rangers de 1974 à 1983. Il a remporté le Gant doré à six reprises.

SOCCER

Ligue nationale				Aujourd'hui			
Mercredi				Chicago, Perez (9-5) à Boston, Gardner (3-1), 19 h 35			
Houston 3, Montréal 2	Los Angeles 7, St. Louis 3	San Francisco 12, Chicago 2	Philadelphie 4, Atlanta 3	Baltimore, Ballard (4-7) au Minnesota, Viola (15-2), 20 h 05	New York, John (7-3) à Kansas City, Power (4-4), 20 h 35	Texas, Russell (8-3) à Milwaukee, Bosio (6-11), 20 h 35	Toronto, Stottlemire (3-8) à Seattle, Swift (6-7), 22 h 05
Pittsburgh 3, San Diego 2	New York à Cincinnati remis, pluie						
Hier				Ligue américaine			
San Diego à Chicago	Atlanta à New York	Los Angeles à Pittsburgh	Montréal à Cincinnati	Philadelphie à Houston	San Francisco à St. Louis		
Aujourd'hui				Mercredi			
San Diego, Show (7-9) à Chicago, Pico (3-5), 16 h 05	Montréal, Holman (1-2) à Cincinnati, Jackson (11-5), 19 h 35	Atlanta, Mahler (8-8) à New York, Cone (9-2), 19 h 35		Kansas City 4, Milwaukee 0	Cleveland 5, Oakland 4	Detroit 12, Seattle 5	Boston 9, Minnesota 7
				Californie 7, Toronto 6	Texas à New York, remis, pluie	Chicago à Baltimore, remis, pluie	
				Hier			
				Chicago à Boston	Texas à Milwaukee	New York à Kansas City	Toronto à Seattle

LIGUE NATIONALE					Les frappeurs				
Section Est					(Partie d'hier non comprise)				
	g	p	moy.	diff.		pb	cc	pp	cc moy.
NEW YORK.....	56	37	602	—	Brooks	374	100	58	12 267
PITTSBURGH.....	55	38	591	1	Figueroa	61	18	10	2 295
MONTREAL.....	47	46	505	9	Foley	192	50	23	2 360
CHICAGO.....	46	47	495	10	Galaraga	374	124	57	21 232
PHILADELPHIE.....	41	52	441	15	Hudler	43	10	2	0 233
ST. LOUIS.....	41	52	441	15	Johnson	43	12	0	0 279
Section Ouest					Jones	88	21	9	1 239
LOS ANGELES.....	54	38	587	—	Martinez	264	65	34	4 246
SAN FRANCISCO.....	48	44	522	6	Nettelles	51	8	1	1 157
HOUSTON.....	49	45	521	7	Nixon	101	21	5	0 208
CINCINNATI.....	46	47	495	8 ½	Raines	316	87	36	9 275
SAN DIEGO.....	43	52	453	12 ½	Rivera	268	59	24	4 220
ATLANTA.....	32	60	348	22	San Vena	132	34	17	2 258
					Wallach	359	94	39	7 262
					Rutledge	59	13	3	1 126

LIGUE AMERICAINE					Les lanceurs				
Section Est					g-p ml gm rab mpm				
	g	p	moy.	diff.		g-p	ml	gm	rab mpm
DETROIT	55	37	598	—	Barrett	0-0	2-0	1	0 4-50
NEW YORK	53	38	582	1 1/2	Burke	2-2	47-2	21	23 3-96
BOSTON	50	42	543	5	Dyson	2-6	91-0	30	55 2-97
MILWAUKEE	49	45	521	7	Heaton	2-6	75-0	42	30 5-04
CLEVELAND	48	48	500	9	Hesketh	1-1	36-2	12	32 2-95
TORONTO	47	48	495	9 1/2	Holman	1-2	32-1	9	21 2-51
LAMORE	30	64	319	26	Martinez	10-7	140-0	39	74 2-51
Section Ouest					McGuffigan	3-0	51-0	19	41 3-35
OAKLAND	58	38	604	—	Parrett	10-3	95-1	17	46 2-35
MINNESOTA	51	42	548	5 1/2	Perez	6-4	98-1	19	70 1-74
KANSAS CITY	47	47	500	10	Smith	6-6	112-2	46	69 3-67
CALIFORNIE	45	49	479	12	Victoires préservées: Burke, Parrett 6, Hesketh 4, McGuffigan, Heaton 2.				
CHICAGO	43	50	462	13 1/2					
TEXAS	42	50	457	14					
SEATTLE	37	57	394	20					